

Journée Technique Grandes Cultures Biologiques

ITAB/ARVALIS-Institut du végétal
en partenariat avec l'INRA Toulouse UMR AGIR/UMR Dynamiques rurales

Conception et évaluation des systèmes de grandes cultures en AB



6 avril 2011
à Toulouse Auzeville
Campus INRA - Salle Marc Ridet
de 9h30 à 17h

Restitution des programmes de recherche :

RotAB « Peut-on construire des rotations et assolements qui limitent les impacts environnementaux tout en assurant une viabilité économique de l'exploitation ? » (CAS DAR)

CitodAB « Contribution des innovations techniques et organisationnelles à la durabilité de l'agriculture biologique » (PSDR Midi-Pyrénées)



■ 9h00 Ouverture de l'accueil - Café et thé, produits biologiques

■ 9h50 **Ouverture de la Journée** - Accueil par les représentants du Ministère de l'Agriculture, du Programme PSDR National et de la Chambre régionale d'agriculture Midi-Pyrénées

■ 10h15 Rotations pratiquées en grandes cultures biologiques : état des lieux.
RotAB (L. Fontaine, ITAB)

■ 14h50 Fertilité en grandes cultures sans élevage : résultats du réseau d'expérimentation **RotAB**. (M. Mangin, Arvalis ; L. Fourrié, ITAB)

■ 10h25 Analyse technico-économique de rotations en grandes cultures sans élevage. **RotAB** (JF. Garnier, Arvalis)

■ 15h30 Cultiver du blé (dur ou tendre) en association avec une légumineuse a graine : un moyen efficace pour accroître la production et la qualité des graines en agriculture biologique. **CitodAB** (L. Bedoussac, ENFA/INRA Toulouse)

■ 11h15 Forces et faiblesses des systèmes de grandes cultures biologiques : une évaluation multicritère qualitative conduite avec l'outil MASC-OF. **RotAB** & **CitodAB** (B. Colomb, INRA ; A. Aveline, ESA ; M. Carof, Agrocampus Ouest)

■ 16h00 Biodiversité fonctionnelle au service de la maîtrise des ravageurs. **CitodAB** (JL. Hemptine, ENFA/UMR Evolution et Diversité Biologique)

■ 12h05 Durabilité des exploitations en AB en Midi-Pyrénées : zoom sur les systèmes de grandes cultures. **CitodAB** (JL Favreau ; M. Gafsi, ENFA)

■ 16h30 Introduction de produits biologiques dans la restauration scolaire : impact sur les attitudes et les comportements des parents d'élèves. **CitodAB** (JL Pernin, IUT Tarbes)

■ 12h35 Présentation des posters*

12h50 Déjeuner - Echanges - Séance posters

16h55 Clôture de la journée

* soumission de poster en lien avec la thématique de la Journée, contacter L. Fontaine laurence.fontaine@itab.asso.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
ROTATIONS PRATIQUEES EN GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES : ETAT DES LIEUX.....	3
ANALYSE TECHNICO-ECONOMIQUE DE ROTATIONS EN GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES SANS ELEVAGE	7
EVALUATION DE LA DURABILITE DES SYSTEMES DE GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES.....	15
DURABILITE DES EXPLOITATIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN MIDI-PYRENEES : ZOOM SUR LES SYSTEMES DE GRANDES CULTURES	23
RESEAU EXPERIMENTAL ROTAB : EVOLUTION DE LA FERTILITE DES SOLS DANS LES SYSTEMES DE GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES SANS ELEVAGE.....	29
CULTIVER DU BLE (DUR OU TENDRE) EN ASSOCIATION AVEC UNE LEGUMINEUSE A GRAINE: UN MOYEN EFFICACE POUR ACCROITRE LA PRODUCTION ET LA QUALITE DES GRAINES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE	61
INTRODUCTION DE PRODUITS BIOLOGIQUES DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE : IMPACT SUR LES ATTITUDES ET LES COMPORTEMENTS DES PARENTS D'ELEVES	67
LISTE ET RESUMES DES POSTERS PRESENTES	69

ROTATIONS PRATIQUES EN GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES : ÉTAT DES LIEUX

Laurence Fontaine

Institut Technique de l'Agriculture Biologique

9, rue André Brouard – BP 70510, 49105 ANGERS CEDEX 02

laurence.fontaine@itab.asso.fr

RESUME

CONTEXTE ET ENJEUX

L'augmentation des surfaces en grandes cultures biologiques (céréales, protéagineux, oléagineux) est actuellement un levier essentiel pour participer au développement général de l'agriculture biologique (AB)¹. Il s'agit d'une part d'approvisionner les filières d'alimentation humaine où la demande est grandissante (blé meunier en tête), d'autre part d'assurer l'alimentation des animaux (notamment par la production de matières riches en protéines) ; de plus, les surfaces importantes que représentent potentiellement les grandes cultures biologiques au regard des objectifs du Grenelle de l'Environnement sont un pas vers une meilleure préservation de l'environnement, vis-à-vis de la ressource en eau en particulier.

Dans ce contexte, le passage à l'AB de fermes en grandes cultures est souhaité, mais le taux de conversion dans les zones céréalières traditionnelles (Bassin Parisien, Nord, Est, Champagne, Beauce, Champagne Berrichonne...), bien qu'en augmentation, ne suffit pas pour espérer atteindre des surfaces en grandes cultures biologiques conséquentes. Diverses raisons freinent en effet les conversions : production atomisée compliquant la collecte et l'approvisionnement, contraintes de stockage accrues (productions plus diversifiées, petits volumes), concurrence avec des productions spécialisées à forte valeur ajoutée (betterave sucrière, pomme de terre), difficultés techniques liées à l'absence d'élevage. Le modèle du système mixte de polyculture-élevage est en effet celui qui, dans le respect des principes agro-écologiques de l'AB, dispose du maximum d'atouts pour mettre en place un système équilibré entre le sol, les animaux et les cultures. L'élevage permet de valoriser les productions fourragères (dont prairies et légumineuses) et de garantir la fertilisation des cultures grâce à des apports de matières organiques.

Les systèmes de grandes cultures biologiques sans élevage posent ainsi la question de leur pérennité sans apports organiques extérieurs et du maintien de la fertilité des sols. Les exploitations spécialisées, de plus en plus nombreuses malgré le déficit de conversion en zones céréalières, ne veulent pas –ou ne peuvent pas– introduire d'ateliers animaux en raison de l'importance des investissements nécessaires, du manque de débouchés (ex. : absence d'abattoirs), de l'organisation du travail (facteur social et psychologique). L'apport d'engrais organiques commerciaux reste une solution limitée, leur coût augmentant tandis que leur disponibilité décline. Si dans les régions avec élevage la proximité d'engrais de ferme peut aider à l'apport de matières organiques d'origine animale (Drôme, Vendée...), la question est encore plus prégnante dans les zones céréalières.

LE PROGRAMME ROTAB

Pour les systèmes de grandes cultures sans élevage, la rotation est le premier levier activé pour gérer la fertilité des sols et contrôler les adventices. La clé d'une bonne rotation réside dans la diversité des cultures et surtout leur alternance : famille de plantes différentes, semis à des périodes variées, accroissement de la teneur en matière organique du sol (céréales à paille, maïs...), accroissement en éléments nutritifs (légumineuses), capacité à concurrencer les adventices, etc.

¹ Le Plan de Développement de l'AB vise 6% des surfaces agricoles en AB en 2012. En 2009, l'Agence Bio estime à 2.5% la part de la SAU française dédiée à l'AB.

Face à ce constat, le programme de recherche « RotAB »² s'est intéressé aux rotations pratiquées ou à recommander en AB dans les systèmes céréaliers sans élevage. Trois actions principales ont permis de mieux comprendre la conception de ces systèmes de cultures particuliers : (1) la connaissance et la caractérisation des rotations pratiquées par les agriculteurs biologiques, (2) la mise en réseau de plusieurs dispositifs expérimentaux de longue durée, de type « systèmes », ayant permis l'étude de l'évolution de la fertilité des sols, (3) l'évaluation multicritère des rotations, analysant en parallèle leurs atouts (ou contraintes) techniques, agronomiques, économiques et environnementales.

ETAT DES LIEUX DES ROTATIONS PRATIQUÉES DANS LES RÉGIONS FRANÇAISES

La première étape du programme RotAB a consisté en la réalisation d'un état des lieux des différentes rotations rencontrées dans les exploitations de grandes cultures sans élevage des cinq régions partenaires du programme (Ile-de-France, Centre, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes). Rapidement, l'intérêt de la démarche a poussé à enquêter les régions hors programme. Il en résulte un inventaire à l'échelle de la France métropolitaine, donnant une vision nationale des systèmes de grandes cultures biologiques et des moyens mis en œuvre au niveau des rotations pour maintenir la fertilité des sols et maîtriser le développement des bio-agresseurs, adventices en tête.

Cet inventaire a conduit à la réalisation d'une typologie simple pour classer les rotations recensées (tableau 1).

Le caractère le plus marquant est la présence ou non d'une tête de rotation pluriannuelle comportant une ou des légumineuses : luzerne, trèfle, prairie multi-espèce... Ces cultures fourragères présentent de nombreux avantages agronomiques : structuration du sol grâce à leurs systèmes racinaires étendus, apport d'azote atmosphérique dans le système, interruption du rythme des cultures participant à « casser » les cycles des adventices, ravageurs et maladies. Le principal frein à leur mise en place est cependant leur valorisation. En région d'élevage la proximité d'ateliers animaux permet la valorisation en foin ; la présence d'usines de déshydratation dans certaines régions favorise largement la culture de la luzerne. Certains se contentent de broyer la luzerne, faute de débouché ; ce sont alors uniquement ses intérêts agronomiques qui justifient sa présence. Les rotations avec culture fourragère pluriannuelle sont en général assez longues : plus de 7 ans le plus souvent, jusqu'à 12 ans.

Les rotations n'ayant pas recours à une tête de rotation fourragère pluriannuelle sont plus courtes, en moyenne de 3 à 6 ans. Elles sont en général présentes sur les sols à potentiels de production moyens à élevés. Les cultures de vente les plus rémunératrices y sont bien représentées (blé, maïs, soja...) ainsi que les cultures légumières de plein champs (pomme de terre). Les besoins importants en azote de ces systèmes de culture impliquent des apports de matières fertilisantes (amendements, engrais organiques), généralement coûteux. L'utilisation d'engrais verts en compléments (légumineuses cultivées en interculture) se développe en complément. A noter que pour une partie de ces systèmes, une luzerne (ou autre fourragère pluriannuelle) peut être insérée lorsque le développement des adventices devient trop important.

Les autres critères de classement des rotations qui sont ressortis sont :

- Le pourcentage de légumineuses, beaucoup plus important qu'en conventionnel (de l'ordre de 40 à 55% pour les rotations à tête de rotation pluriannuelle, de l'ordre de 30 à 40% pour les autres).
- Le pourcentage de cultures sarclées (écartement large permettant du binage), à relativiser selon le climat des régions (ressuyage lent des sols impliquant des fenêtres d'intervention réduites).
- Le pourcentage de cultures de printemps, lié à l'alternance de cultures d'hiver et de printemps (et/ou été), à relativiser aussi en fonction du climat (semis de printemps favorisés ou non).

² Projet n°7055 de recherche et d'innovation du CAS DAR géré par le Ministère en charge de l'Agriculture, 2008-2010.

L'alternance des cultures hiver/printemps, ainsi que la présence de cultures sarclées sont en général mieux respectées dans les rotations sans tête de rotation fourragère pluriannuelle. La fonction « nettoyante » vis-à-vis des adventices des têtes de rotation fourragères pluriannuelles est visiblement remplacée par des interventions mécaniques accrues et par l'alternance des cultures qui participe à casser le cycle des adventices.

CONCLUSION

Cet état des lieux montre que les rotations sont très diverses selon les régions. Différents paramètres sont pris en compte pour construire les rotations : les paramètres pédoclimatiques, agronomiques (effet précédent, alternance des espèces, gestion de l'interculture) et économiques (débouché de la culture et rentabilité).

Ce tour de France des rotations rencontrées en grandes cultures biologiques confirme par ailleurs que les agriculteurs ont deux préoccupations agronomiques majeures : l'alimentation azotée des plantes et la maîtrise de l'enherbement. La gestion de la nutrition azotée passe par l'introduction en proportions suffisantes de légumineuses dans la rotation (30 à 60 %, ce qui est très supérieur aux systèmes conventionnels). La maîtrise des adventices passe généralement par l'allongement de la rotation avec une légumineuse fourragère de 2 à 3 ans en tête de rotation ou, quand le climat le permet (et/ou qu'il y a de l'irrigation est disponible), en implantant des cultures sarclées d'été.

La brochure complète « Les grandes cultures biologiques en France : état des lieux des rotations pratiquées en France », 2011, ITAB, 54 p. sera en ligne sur le site de l'ITAB courant avril.

D'autres publications issues du programme RotAB permettent d'aller plus loin dans l'analyse des rotations pratiquées dans les cinq régions partenaires du programme. Elles sont également en ligne sur le site de l'ITAB, page projets de recherche, RotAB.

Tableau 1 - Exemples et caractérisation de quelques rotations

Régions	Exemples de rotations	durée de la rotation (années)	% de culture de printemps (hors luzerne)	% de cultures sarclées	%blé	% légumineuses
Rotation à tête de rotation pluriannuelle						
Lorraine	luz-luz-luz-blé-cerpro-blé-triti	7	0,0%	0 %	28 %	57 %
Bourgogne, sols moyens	luz-luz-bléH-bléP-poisP-bléH-orgeH	7	40 %	0 %	33 %	43 %
Franche Comté	luz-luz-luz-blé-triti-féveroleP-blé-épeautre-maïs	9	33 %	11 %	22 %	44 %
Champagne Ardenne	luz-luz-luz-blé-poisP-blé-triti-cerpro-orgeP	9	33 %	0 %	22 %	56 %
Bourgogne, argiles de plaines	luz-luz-blé-blé-soja-blé-poisP-colza-blé-tournesol	10	38 %	20 %	40 %	40 %
Rhône Alpes, vallée du Rhône sec	luz-luz-luz-blé-blé-tournesol-blé-seigle-trèfle-blé-blé-triticales	12	11 %	17 %	42 %	33 %
Rotation sans tête de rotation pluriannuelle						
Rhône Alpes, vallée du Rhône irriguée	maïs-soja-blé	3	67 %	67 %	33 %	33 %
Picardie	féveroleP-blé-triti-maïs	4	50 %	25 %	25 %	25 %
Franche Comté	soja-blé-triti-épeautre	4	25 %	25 %	25 %	25 %
Nord Pas de Calais	lég-triti-féveroleP-blé-seigle	5	40 %	20 %	20 %	40 %

Abréviations : luz - luzerne, cerpro - association céréale protéagineux, P - printemps, H - hiver, triti - triticales, lég - légume plein champ.

ANALYSE TECHNICO-ÉCONOMIQUE DE ROTATIONS EN GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES SANS ÉLEVAGE

Jean-François Garnier

D'après un travail de Jean-Baptiste Bonte (étudiant ISA Lille)

ARVALIS Institut du Végétal Pôle Economie Système

Tél / Portable 01 64 99 22 75 / 06 30 76 84 03

jf.garnier@arvalisinstitutduvegetal.fr

Adresse Station Expérimentale 91720 BOIGNEVILLE

RESUME

Ces dernières années, en même temps que l'augmentation de la consommation de produits alimentaires biologiques, le nombre d'exploitations françaises engagées en agriculture biologique (AB) s'accroît. L'absence d'élevage et de prairies est un frein technique à la conversion de certains systèmes céréaliers. Toutefois, la rotation des cultures en contribuant au maintien de la fertilité du sol et à la maîtrise des adventices est un levier important dans ce type de système. Dans le cadre du projet CAS DAR n°7055 RotAB, des « cas-types » d'exploitations céréalières biologiques sans élevage ont été définis dans cinq régions aux conditions variées. Une première approche d'analyse multicritère à l'échelle de la rotation a été effectuée sur ces cas-types régionalisés.

Le contexte pédoclimatique et économique local conditionne grandement la réussite économique de chaque rotation (potentiel de rendement, débouchés spécifiques). L'analyse des marges nettes avec aides, situées entre 220 et 730 €/ha, ne permet pas de dégager des conclusions claires quant à la rentabilité comparée des rotations longues ou courtes. Cependant, sur les cas-types étudiés, les rotations longues avec luzerne sont moins sensibles aux variations des contextes de prix de vente ou de prix d'achat des intrants. Ce type de rotation présente également d'autres atouts comme un temps de travail à l'hectare plus faible (si récolte de la luzerne effectuée par Entreprise de Travaux Agricoles), une moindre dépendance vis-à-vis de l'azote à l'échelle de la rotation, ou encore la maîtrise facilitée de l'enherbement. Néanmoins, parce-que l'insertion de la luzerne dans les rotations nécessite l'existence de débouchés et un contexte pédoclimatique adapté (en particulier le type de sol), elle ne peut être cultivée que dans certaines situations.

INTRODUCTION

L'élaboration d'une rotation cohérente est difficile car elle nécessite la prise en compte de nombreux facteurs différents. L'analyse d'enquêtes réalisées dans le cadre de RotAB auprès d'agriculteurs biologiques montre qu'il existe des grands principes à respecter pour la construction des rotations céréalières. Ainsi, rentabilité, maîtrise des adventices et maintien de la fertilité sont les trois principaux objectifs conditionnant les décisions de l'agriculteur lors du choix des rotations en systèmes céréaliers biologiques.

Les agriculteurs ont besoin d'analyser leurs coûts de production culture par culture afin d'identifier les marges de manœuvre pour gagner en compétitivité dans le futur. De plus, l'importance de la succession des cultures dans l'équilibre agronomique à long terme nécessite une analyse des performances de l'ensemble de la rotation. Certaines rotations sont-elles plus intéressantes que d'autres d'un point de vue économique, agronomique et/ou environnemental ?

MÉTHODES

1.1 Construction des cas-types

Les cas-types « grandes cultures biologiques sans élevage » sont des représentations de systèmes agricoles construits à dire d'expert, notamment à partir de données issues de fermes réelles. Ce sont donc des exemples de situations existantes mais sans valeur de représentativité.

Les cas-types RotaB ont été définis pour les cinq régions partenaires du programme, soit le Centre, l'Ile-de-France, les Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes. Ils ont été bâtis à partir d'enquêtes menées auprès de 37 agriculteurs dans les différentes régions, de bases de références existantes (Chambres d'Agriculture, ARVALIS – Institut du Végétal...) et surtout, afin de garantir l'homogénéité de chacun des cas-types, sur la base d'échanges approfondis avec les experts régionaux.

Les rotations décrites s'inscrivent dans un contexte précis. Elles sont cohérentes avec les débouchés locaux et le contexte pédoclimatique ainsi qu'avec la surface, la main d'œuvre et le parc matériel de l'exploitation-type correspondante. A la suite, les itinéraires techniques et rendements ont été établis pour chaque culture de la rotation. Les interventions culturales retenues ainsi que les intrants utilisés diffèrent selon la culture, son précédent, le type de rotation dans laquelle se situe la culture, etc... Les exploitations définies dans les cas-types sont en rythme de croisière.

1.2 Méthode de calcul utilisée

Les coûts calculés sont des coûts de production complets à la tonne. Tous les facteurs de production sont pris en compte : intrants, mécanisation (amortissement technique avec prix d'achat à neuf), main d'œuvre (familiale et salariée), foncier (tout fermage) ainsi que toutes les autres charges fixes dont la rémunération des capitaux propres. Ce calcul permet de comparer la compétitivité des productions dans des systèmes différents.

Les marges renseignent sur la rentabilité d'une culture, d'une rotation, d'une exploitation. La marge brute (produit + aides – intrants) est communément utilisée pour le calcul de la rentabilité à l'échelle de la culture. La marge nette (marge brute – charges de mécanisation, de main d'œuvre salariée et autres charges) permet de mieux appréhender le système dans sa globalité. Dans nos calculs de marges, le niveau d'aides pris en compte est de 350 €/ha (250 € de DPU + 100 € de soutien à l'AB)

DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES À LA CULTURE VARIABLES

1.3 Le coût de production du blé

Les différentes études économiques menées ces dernières années sur les grandes cultures biologiques montrent qu'il existe une grande diversité des coûts de production entre exploitations et entre zones.

Selon une étude réalisée en 2008 sur 30 exploitations biologiques en Pays de la Loire et région Centre / Ile-de-France (Rouger, 2008), le coût de production moyen du blé tendre se situe autour de 275 €/t pour un rendement moyen de 3,9 t/ha (de 185 à 440 €/t). Les niveaux de rendement, la structure des exploitations et la disponibilité en engrais organiques ont un impact sur les résultats observés.

Sur l'ensemble des cas-types étudiés dans le cadre de RotAB, les coûts de production du blé se situent autour de 285 €/t pour un rendement moyen de 4 t/ha (de 160 et 410 €/tonne). Les résultats économiques des cas-types sont dans le même ordre de grandeur que les enquêtes précédentes.

1.4 Un effet précédent marqué en bio

L'effet précédent est très important en agriculture biologique. Le coût de production d'un blé précédent luzerne est ainsi souvent plus faible que celui des autres blés de la rotation (**figure 1 : exemple sur un cas-type IDF**). Les charges d'intrants sont moindres : un blé de luzerne est très rarement fertilisé. Les charges de mécanisation et de main d'œuvre sont également plus faibles car les interventions de désherbage mécanique sont moins nombreuses que sur les autres blés ayant un précédent différent. De plus, le rendement d'un blé de luzerne est souvent supérieur à la moyenne.

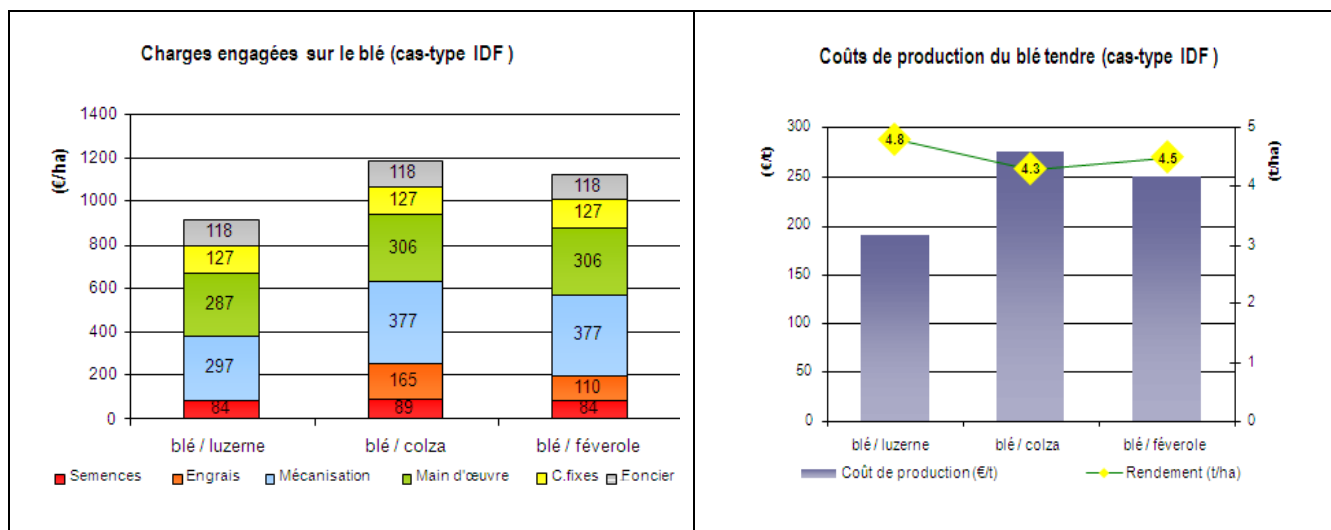


Figure 1 – charges et coût de production du blé en fonction de son précédent : exemple sur cas-type Ile-de-France (rendement moyen, charges 2009-2010)

Le précédent et, par conséquent, la rotation, exercent un rôle prépondérant sur les résultats économiques des différentes cultures.

1.5 Des marges à la culture très liées au prix de vente

Le blé ou le soja sont des cultures rentables grâce à un prix de vente élevé (actuellement autour de 350 €/t pour du blé panifiable et 600 €/t pour du soja destiné à l'alimentation humaine). Par ailleurs, les marges obtenues grâce aux cultures à haute valeur ajoutée (lentille, haricot, caméline, pommes de terre, autres légumes de plein champ...) peuvent également être très bonnes. Leurs prix de vente sont souvent liés à un débouché régional spécifique ou à des modes de commercialisation particuliers. Les marges réalisées avec la luzerne sont difficiles à généraliser compte tenu de l'hétérogénéité des valorisations locales (présence d'éleveurs ou d'une usine de déshydratation à proximité).

En agriculture biologique, l'équilibre agronomique des rotations fait appel à des cultures moins rentables, comme par exemple les protéagineux, le triticale ou des jachères de légumineuses. L'analyse économique à l'échelle de la rotation est donc essentielle.

LA ROTATION, LA CLÉ DE VOÛTE DES SYSTÈMES DE GRANDES CULTURES BIO

Les systèmes de polyculture-élevage sont sans doute les systèmes les mieux adaptés à l'agriculture biologique. La complémentarité entre élevage et cultures joue à plein : les prairies temporaires participent à la maîtrise des adventices (pouvoir couvrant, fauches répétées...), et les effluents d'élevage assurent la fertilisation des cultures.

Certains agriculteurs souhaitent, pour diverses raisons, pratiquer une agriculture biologique sans réintroduire d'élevage sur leur exploitation. La gestion de la fertilité et de l'enherbement constituent les principaux freins à de tels systèmes. Pour y faire face, la rotation est le premier levier activé.

1.6 Analyse à la rotation

Afin de faciliter les analyses, nous avons distingué les rotations avec ou sans luzerne en tête d'assolement et celles avec ou sans irrigation. Nous présentons ici (**tableau1**) les résultats pour 7 rotations types puisque certaines sont très semblables. (Au total 11 rotations étudiées dans 8 cas-types).

	Durée de la rotation (années)	luzerne	irrigation	rotation
Centre C 1	8	avec	sans	luzerne (3 ans) - blé - triticales - féverole P - blé - orge H
Centre C2	8	avec	avec	luzerne (2 ans) - blé - betterave rouge - blé - maïs grain - féverole H - blé
Ile-de-France IDF1	10	avec	sans	luzerne (2 ans) - blé - triticales - avoine - féverole P - blé - orge P - jachère trèfle blanc - blé
Ile-de-France IDF2	6	sans	sans	féverole P - blé - maïs grain - triticales/pois fourrager - blé - triticales
Poitou Charentes PC	9	avec	avec	luzerne (3 ans) - blé - maïs grain - féverole H - triticales - tournesol - orge H
Pays de la Loire PDL	5	sans	sans	féverole P - blé - tournesol - blé - maïs grain
Rhône Alpes RA	3	sans	avec	soja - blé - maïs grain

Tableau 1 – détail des rotations étudiées



Figure 2 – Localisation des rotations étudiées

1.7 Le contexte de production conditionne fortement les résultats économiques

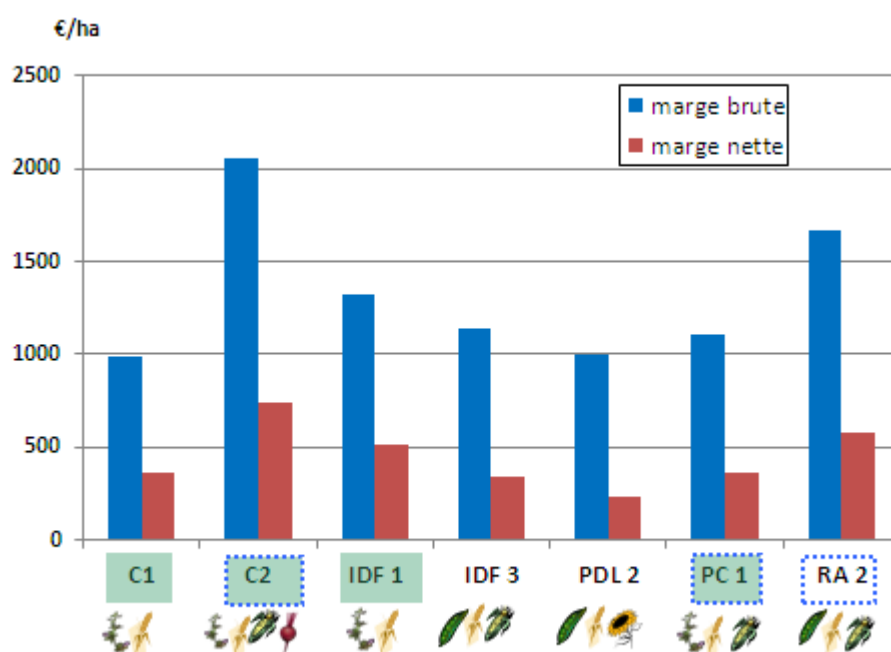


Figure 3 – Marges brutes et nettes à la rotation avec aides (rendements moyens, prix moyens)

La comparaison des marges à la rotation sur les différents cas-types ne permet pas de mettre en avant un type de rotation en particulier. Néanmoins, quelques tendances se dégagent. En raison de charges plus importantes et de rendements parfois moins bons, la rentabilité des rotations courtes sans luzerne et non irriguées atteint rarement des niveaux élevés. L'irrigation apporte une plus-value car la couverture des besoins en eau permet d'assurer les rendements en conditions sèches. Elle permet également dans certains cas d'intégrer du maïs, culture d'été plus rentable que le tournesol.

Ces observations ne sont pas extrapolables car le contexte de production reste un facteur explicatif prépondérant des résultats économiques. En effet, il détermine en grande partie la disponibilité en engrais organiques, le choix des cultures (contexte pédoclimatique et débouchés), et les niveaux de rendements. Le contexte régional explique également en partie les stratégies de gestion de l'enherbement mises en œuvre. Le nombre de jours favorables pour une intervention de désherbage mécanique efficace est différent selon les conditions pédoclimatiques et les cultures en place. Le maïs et le soja sont par exemple propices aux binages. Ceci peut expliquer la relative réussite de certaines rotations courtes sans luzerne vis-à-vis de la gestion de l'enherbement.

Les rotations longues avec luzerne sont moins dépendantes des intrants (fertilisants et carburant). Dans un contexte de prix d'intrants élevés, la présence de luzerne permet d'amortir la baisse des marges. Cette légumineuse ne nécessite aucun apport d'azote, en restitué aux cultures suivantes, et demande peu d'interventions mécaniques.

Par ailleurs, lorsqu'elle est fauchée régulièrement sur 2 ou 3 ans, la luzerne améliore la gestion de l'enherbement, en particulier pour les chardons, ce qui permet de réduire le travail mécanique sur l'ensemble de la rotation.

1.8 Des temps de travaux variant du simple au double

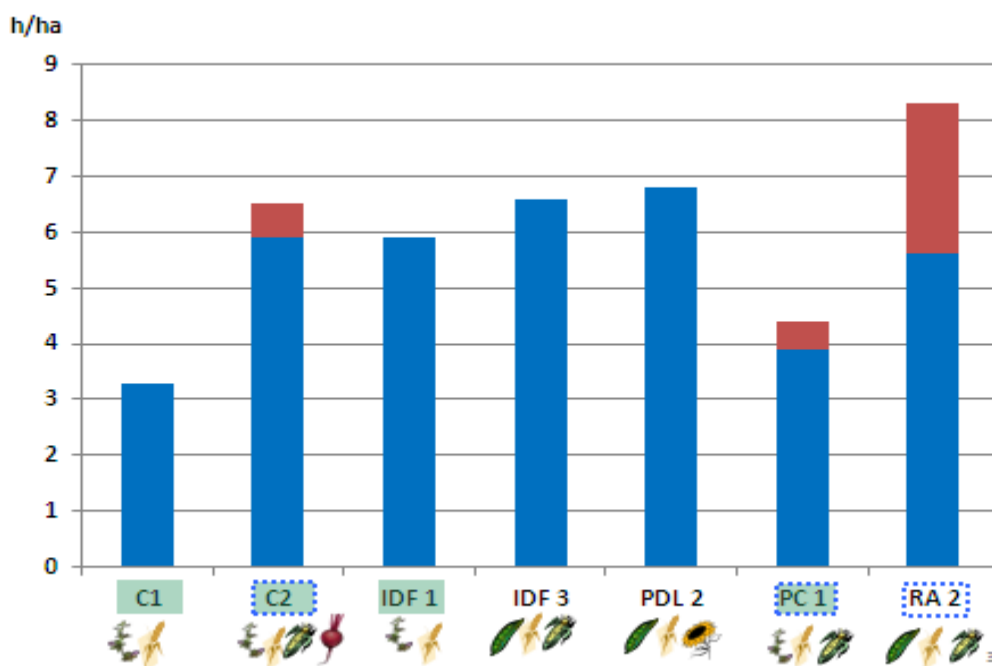


Figure 4 – Temps de travail à l'hectare (temps de traction + temps d'irrigation)

En moyenne sur les rotations étudiées, le temps de travail à l'hectare est compris entre 3 et 7 h/ha. Les rotations avec luzerne exigent moins de main d'œuvre. Cette culture, à condition que la récolte soit réalisée par entreprise (NB : ce qui n'est pas le cas pour IDF 1), demande peu de temps de travail, la préparation du sol avant son implantation étant très réduite.

En revanche, les rotations avec irrigation sont plus gourmandes en temps. Cette technique présente un surcroît de travail allant jusqu'à plus de deux heures par hectare sur la ferme type Rhône-Alpes. La gestion des temps de travaux d'irrigation sera une difficulté dans ce cas car celle-ci est concentrée pendant les deux mois d'été. Cette notion de « pointe de travail » n'est pas étudiée ici mais reste un enjeu important pour les agriculteurs.

UNE PREMIÈRE APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

Réalisée à l'aide du logiciel Systerre®, l'analyse environnementale se limite ici à une comparaison des consommations d'énergie primaire et des émissions de gaz à effet de serre (GES). Etant donné les limites méthodologiques actuelles, les grandes tendances exposées ici seront à confirmer.

Concernant les consommations d'énergie primaire non renouvelable, les différences entre rotations courtes et rotations longues sont faibles à l'hectare. La prise en compte des consommations de carburant par les entreprises externes montre que les récoltes de luzerne sont très consommatrices en énergie. A l'échelle de la rotation, ce point faible est compensé par la réduction du nombre de passages liés à la gestion de l'enherbement et à la fertilisation. Quelle que soit l'unité fonctionnelle utilisée (tonne ou hectare), la présence d'irrigation (pompes électriques uniquement dans notre étude) entraîne des augmentations importantes de consommation d'énergie.

Du côté des émissions de GES, les écarts observés sont directement liés à la dépendance par rapport à l'azote. Avec des quantités d'azote apportées à l'hectare beaucoup plus conséquentes, l'impact des rotations courtes sans luzerne sera généralement plus important.

Contrairement à l'agriculture conventionnelle où le poste majeur est la fabrication des engrais (notamment azotés), en AB, la consommation de carburant et la dénitrification de l'azote dans le sol sont les postes les plus importants dans les émissions agricoles de GES.

CONCLUSION

La rentabilité à la rotation des cas-types étudiés est assurée. Elle est néanmoins dépendante des prix de vente et le contexte actuel est plutôt favorable. Plus que le type de rotation, le contexte de production conditionne fortement la rentabilité économique observée. En effet, d'un côté le contexte pédoclimatique définit les espèces cultivables, les potentiels de rendements et les possibilités de désherbage mécanique. D'un autre côté, la présence de débouchés locaux rend possible ou non la valorisation de certaines cultures, particulièrement dans le cas de la luzerne ou de cultures de niches.

Les rotations avec de la luzerne sont moins sensibles aux variations de contexte de prix de vente, (prix de vente de la luzerne dépendants de la qualité et relativement stables), mais aussi aux variations des prix des intrants (moindre dépendance à l'azote à l'échelle de la rotation).

Cependant, l'aspect économique court terme est loin d'être le seul à entrer en compte dans le choix d'une rotation. En particulier, la durabilité agronomique du système est un objectif primordial, notamment concernant la gestion de l'enherbement et le maintien de la fertilité des sols. De ce point de vue, les rotations longues avec luzerne présentent des avantages. D'autre part, les émissions de GES par hectare semblent en général plus faibles pour les rotations longues avec luzerne. Par ailleurs les indicateurs environnementaux utilisés sont à compléter.

Cette étude sur les rotations céréalières biologiques sans élevage permet des premières analyses et apporte de nombreuses références technico-économiques. De plus, ces cas-types peuvent être une bonne base pour réaliser d'autres analyses ou simulations (variations du contexte économique ou réglementaire). L'étude d'autres cas-types avec des rotations différentes dans les régions déjà étudiées ou de cas-types dans de nouvelles régions permettrait d'affiner les analyses.

EVALUATION DE LA DURABILITÉ DES SYSTEMES DE GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES.

UNE ÉVALUATION MULTICRITÈRE QUALITATIVE DE SYSTÈMES DE CULTURE « TYPES » DE CINQ RÉGIONS DE FRANCE ET DE SYSTÈMES DE CULTURE « RÉELS » DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES.

Colomb¹ B., Aveline² A., Carot³ M.

¹ INRA Centre de Recherches de Toulouse. UMR 1248 AGIR
B.P. 52627 Auzeville. 31326 Castanet Tolosan

² Groupe ESA. Laboratoire d'Ecophysiologie Végétale et Agroécologie
55 rue Rabelais. 49007 Angers Cedex

³ AGROCAMPUS OUEST - UMR 1069 SAS
65 rue de Saint-Brieuc - CS 84215. 35042 Rennes cedex

RESUME DE L'ÉTUDE

Les systèmes de grandes cultures biologiques se sont développés en France à partir de la fin des années 90, dans une grande diversité de contextes pédoclimatiques et socioéconomiques. De ce fait, il apparaît utile de s'interroger sur les performances économique, agronomique, sociale et environnementale de ces systèmes alors même que leur dynamique de développement reste forte. En ce sens, un travail d'évaluation a été entrepris dans le cadre des programmes de Recherche & Développement CASDAR « RotAB » n° 7055 et PSDR 3 Midi-Pyrénées « CITODAB », particulièrement pour les systèmes de culture conduits dans des exploitations sans élevage. Pour réaliser ce travail, le modèle générique d'évaluation de système de culture MASC (Sadok et al., 2009, version 1.0), mis au point récemment par l'INRA, a été choisi à l'issue d'une étude comparative des différents modèles disponibles. Ce modèle se présente sous la forme d'une arborescence d'indicateurs qualitatifs, chacun d'eux étant porteur d'un jugement de satisfaction vis-à-vis d'une performance, ou groupe de performances, relevant des trois dimensions de la durabilité. Le modèle est implémenté dans un outil informatique (DEXi) qui s'appuie sur la méthode DEX d'aide multicritère à la décision (Bohanec, 2008).

Une adaptation du modèle MASC a été nécessaire. MASC-AB dérive ainsi de MASC enrichi d'indicateurs relatifs à la productivité et aux performances agronomiques (e.g. le maintien de la fertilité du milieu), de façon à mieux prendre en compte les préoccupations associées aux systèmes de grandes cultures biologiques (Figure 1). Les modes d'évaluation de chaque indicateur et les valeurs seuils relatives aux critères quantitatifs sous-jacents ont été identifiés au sein de groupes de travail de conseillers agricoles ; par exemple, le collectif de conseillers a choisi d'évaluer l'indicateur « Rentabilité » par le calcul de la marge directe et a considéré qu'une marge directe inférieure à telle valeur pouvait être qualifiée de *très faible*, etc.

Le collectif de conseillers a ensuite procédé à la pondération des indicateurs, en tenant compte des recommandations associées au modèle MASC et de leur propre perception de l'importance des indicateurs les uns par rapport aux autres.

Le modèle d'évaluation ainsi paramétré, MASC-AB, a été appliqué à deux jeux de cas. Le premier est constitué de huit systèmes de culture « types » représentant onze rotations types, construits à partir d'informations recueillies dans les cinq régions du projet RotAB (Centre, Ile-de-France, Pays de Loire, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes). Le second jeu de cas regroupe quarante quatre

systèmes de culture quadriennaux de Midi-Pyrénées, représentatifs des rotations biologiques spécialisées, courtes à très courtes, dominantes dans la région entre 2003 et 2006 (Colomb et al., 2009). Les figures 2 à 4 illustrent les résultats obtenus pour ces deux jeux de cas.

La durabilité économique est la dimension de la durabilité qui est la moins bien maintenue dans le temps. Les raisons sont multiples. La rentabilité est très dépendante du choix des cultures rémunératrices des rotations, de leur niveau de production et du niveau des prix. La variation du niveau de production sous l'effet du climat est particulièrement dommageable à la rentabilité lorsque la production se situe à un niveau général plutôt faible, comme c'est le cas dans les situations non irriguées de plusieurs régions.

L'acceptabilité sociale est une dimension plus satisfaisante de la durabilité des systèmes de grandes cultures biologiques étudiés. Sur les aspects qui intéressent directement les agriculteurs (complexité de mise en œuvre, pénibilité du travail, risques pour la santé) les systèmes sont particulièrement bien notés. Du point de vue de la société, l'acceptabilité souffre cependant d'une faible contribution à l'emploi saisonnier et parfois d'un niveau de productivité surfacique insuffisant. Ce dernier critère a été introduit au niveau de l'acceptabilité sociale pour pouvoir répondre à la question récurrente portant sur la capacité des systèmes biologiques à pouvoir la société en biens alimentaires et en matières premières.

Le maintien du potentiel productif des parcelles soumises à la grande culture biologique sur le long terme est une dimension de la durabilité plus problématique. Le niveau d'insatisfaction et la hiérarchie des problèmes n'est pas la même selon les systèmes de culture et les contextes :

- La maîtrise des adventices apparaît meilleure dans les rotations longues comportant de la luzerne. Malgré des opérations mécaniques plus nombreuses, les rotations biologiques plus courtes, sans luzerne, sont exposées à des développements d'adventices importants.
- La maîtrise des bioagresseurs (maladies et ravageurs) n'est pas le problème majeur des systèmes de grandes cultures biologiques, comme cela peut l'être pour d'autres systèmes (e.g. le maraîchage, l'arboriculture, la viticulture). Pour la plupart des cas étudiés, la maîtrise des bioagresseurs atteint des niveaux acceptables, pour des raisons diverses selon les contextes.
- Concernant la maîtrise de la fertilité du sol, une difficulté associée à de nombreux systèmes de culture réside dans le maintien d'un état organique satisfaisant sur le long terme, du fait de la faiblesse des restitutions organiques. La qualité de gestion de l'azote, dans laquelle le degré de satisfaction des besoins des cultures non légumineuses tient une place importante, présente une variabilité certaine. La présence ou non de luzerne, la fréquence des engrais verts, le niveau des apports d'azote organique et les conditions pédoclimatiques déterminant les coefficients d'utilisation de l'azote par les céréales peuvent contribuer à expliquer cette variabilité. La qualité de gestion du phosphore est correcte dans les systèmes étudiées des régions Centre, Ile-de-France, Pays de Loire, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes. En Midi-Pyrénées, cette gestion apparaît problématique du fait de la forte proportion de rotations présentant des bilans de P négatifs. Par contre les seuls risques vis-à-vis de la fertilité potassique apparaissent dans les systèmes de culture « types » (hors Midi-Pyrénées dans cette étude) comportant de la luzerne et dont les exportations potassiques ne sont pas compensées par des apports de même niveau.

La préservation de l'environnement est la dimension de la durabilité la mieux assurée. Des réserves peuvent cependant être émises en fonction du degré d'intensification des rotations, qui influe sur les niveaux des ressources mobilisées (eau et énergie). L'appréciation de l'impact des systèmes de cultures biologiques sur la biodiversité conduit à un diagnostic très favorable. Cependant celui-ci manque de précision compte tenu du mode d'évaluation utilisé très simplifié et devra être amélioré à l'avenir pour mieux discriminer les systèmes.

Les traits de forces et de faiblesses des systèmes de grandes cultures biologiques étudiés ici confirment et précisent ceux établis antérieurement par David (2009). Compte tenu de la grande variabilité des systèmes de grandes cultures biologiques en France, d'autres études restent nécessaires pour établir un diagnostic de durabilité suffisamment représentatif de la sole française. L'expérience acquise dans la mise au point et l'application du modèle d'évaluation MASC-AB pourra être remobilisée dans cette perspective.

FINANCEMENTS

Le travail d'évaluation présenté a bénéficié du soutien financier de deux projets développés en parallèle sur la période 2007/2011 :

- **RotAB**, projet n°7055 d'innovation et de partenariat du Compte d'Affectation Spéciale du Développement Agricole et Rural – Ministère de l'Agriculture (Fontaine, 2009)
- **CITODAB**, projet relevant du PSDR 3 Midi-Pyrénées, financé à parité par l'INRA et la Région Midi-Pyrénées (Colomb & Gafsi, 2011 ; Glandières et al., 2008)

REMERCIEMENTS

Le travail présenté doit beaucoup à un ensemble de contributeurs. Que tous soient ici remerciés pour leur investissement durable, leurs expertises ou leurs conseils.

- **Professionnels** : J. Arino CA 32 ; S. Collet CA 31 ; C. Glachant CA 77 ; JP Gouraud Agrobio Poitou-Charentes ; M. Haeffliger BIOCIVAM 11 ; P. Morand CA 26 ; V. Moulin FDGEDA du Cher pour Bio Centre ; T. Quirin CA 86 ; M. Renan CRA Pays de Loire ; E. Rossignol CA 09 ; F. Celette ISARA Lyon ; F. Carpy-Goulard EIP Toulouse puis Agence de l'Eau Adour-Garonne.
- **Stagiaires et CDD post-stage** : A. Pelletier stagiaire EIP/INRA UMR AGIR ; M. Blouin CDD (CITODAB) INRA UMR AGIR Toulouse ; D. Craheix stagiaire AGROCAMPUS OUEST/INRA UMR AGIR (RotAB) ; V. Edange stagiaire EIP/ UMR AGIR ; G. Huchet CDD Groupe ESA (RotAB) ; J.B. Bonte stagiaire ISA/ ARVALIS puis CDD ITAB (RotAB) ; M. Carpani CDD INRA UMR AGIR.

Figure 1 : Le modèle MASC-AB dérive du modèle MASC 1.0 par (i) l'adjonction d'une branche d'évaluation de la durabilité agronomique distincte de la branche relative à la dimension environnementale et (ii) l'introduction d'un indicateur de productivité surfacique, inséré au niveau de l'acceptabilité sociale des systèmes de culture.

Attribute	Scale
Durabilité Totale	tres faible; faible; assez faible; moyenne; assez elevee; elevee; tres elevee
Durabilite socio-economique	tres faible; faible; assez faible; moyenne; assez elevee; elevee; tres elevee
Durabilite economique	tres faible; faible; assez faible; moyenne; assez elevee; elevee; tres elevee
Rentabilite	tres faible; faible; moyenne; elevee
Autonomie economique	tres faible; faible; moyenne; elevee
Independance economique	faible; moyenne; elevee
Efficiency technico-economique	faible; moyenne; elevee
Besoin en equipement supplementaire	tres eleve; eleve; moyen; faible
Acceptabilite sociale	tres faible; faible; assez faible; moyenne; assez elevee; elevee; tres elevee
Acceptabilite par la societe	tres faible; faible; moyenne; elevee; tres elevee
Contribution a l'emploi	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Productivite surfacique	tres faible; faible; moyenne; elevee; tres elevee
Acceptabilite par l'agriculteur	tres faible; faible; moyenne; elevee; tres elevee
Difficulte operationnelle	tres elevee; moyenne a elevee; faible a moyenne; tres faible
Penibilite du travail	elevee; moyenne; faible
Complexite de mise en oeuvre	elevee; moyenne; faible
Risque de toxicite pour le travailleur	eleve; moyen; faible; nul
Durabilite agro-environnementale	tres faible; faible; assez faible; moyenne; assez elevee; elevee; tres elevee
Durabilite agronomique	tres faible; faible; assez faible; moyenne; assez elevee; elevee; tres elevee
Maitrise de la fertilite du sol	tres faible; faible; moyenne; elevee
Qualite gestion des nutriments	tres defavorable; defavorable; favorable; tres favorable
Qualite gestion N	tres defavorable; defavorable; favorable; tres favorable
Qualite gestion P	tres defavorable; defavorable; favorable; tres favorable
Qualite gestion K	tres defavorable; defavorable; favorable; tres favorable
Maitrise Statut organique	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Maitrise etat structural du sol	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Maitrise des adventices	tres faible; faible; moyenne; elevee
Maitrise des bioagresseurs	tres faible; faible; moyenne; elevee
Preservation Environnement	tres faible; faible; assez faible; moyenne; assez elevee; elevee; tres elevee
Preservation du milieu physique	tres faible; faible; moyenne; elevee
Preservation Qualite Eau	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Maitrise des emissions pesticides eau	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Maitrise des emissions nitrates	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Maitrise des emissions phosphore eau	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Preservation Qualite Sol	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Maitrise Erosion	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Maitrise Qualite Chimique Sol	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Maitrise Statut organique	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Preservation Qualite Air	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Maitrise emissions NH3	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Maitrise emissions N2O	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Maitrise emissions Pesticides air	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Preservation de la biodiversite	tres faible; faible; moyenne; elevee
Preservation Biodiversite cultivee	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Preservation Biodiversite non cultivee	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Preservation des ressources abiotiques	tres faible; faible; moyenne; elevee
Preservation ressources energetiques	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Preservation quantitative Eau	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee
Preservation des ressources en N et P	tres faible; faible a moyenne; moyenne a elevee; tres elevee

Figure 2 : Représentation graphique des valeurs atteintes par les indicateurs de durabilité de systèmes de culture évalués dans le projet RotAB, en provenance des régions Centre, Rhône-Alpes (RA), Pays de Loire (PdL), Poitou-Charentes (PC) et Ile-de-France (IdF). Les axes des graphiques sont gradués de 1 à 7 selon l'échelle de jugement suivante : 1, très faible ; 2, faible ; 3, un peu faible ; 4, moyen ; 5, un peu élevé ; 6, élevé ; 7, très élevé. Les abréviations AC, AL, L, LA, LB, LC, LS, S correspondent à des types de sol différents sur lesquels un même système de culture a pu être évalué dans une région donnée.

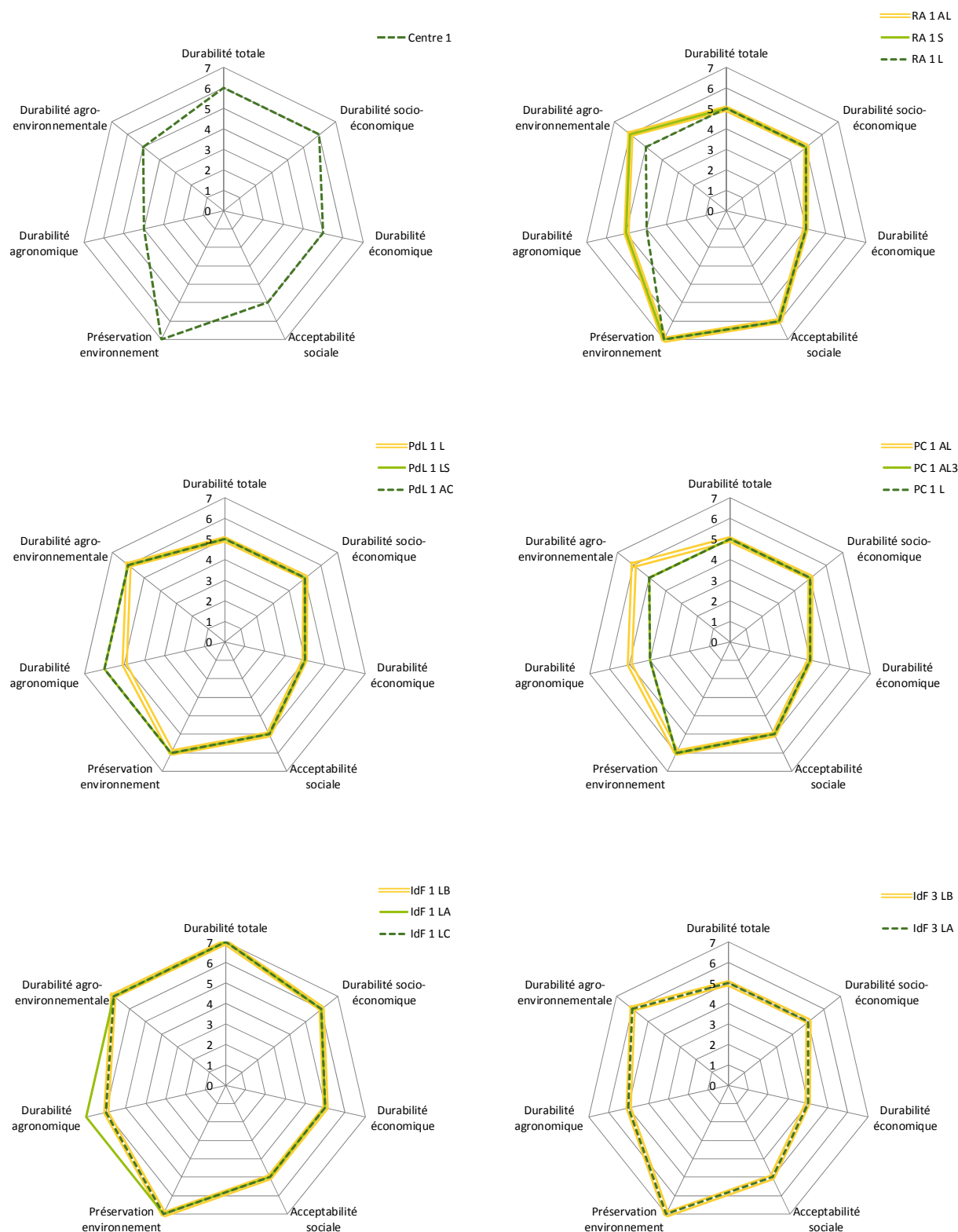


Figure 3 - Distributions des indicateurs de durabilité de 44 systèmes de grandes cultures biologiques de Midi-Pyrénées (période 2003-2006).

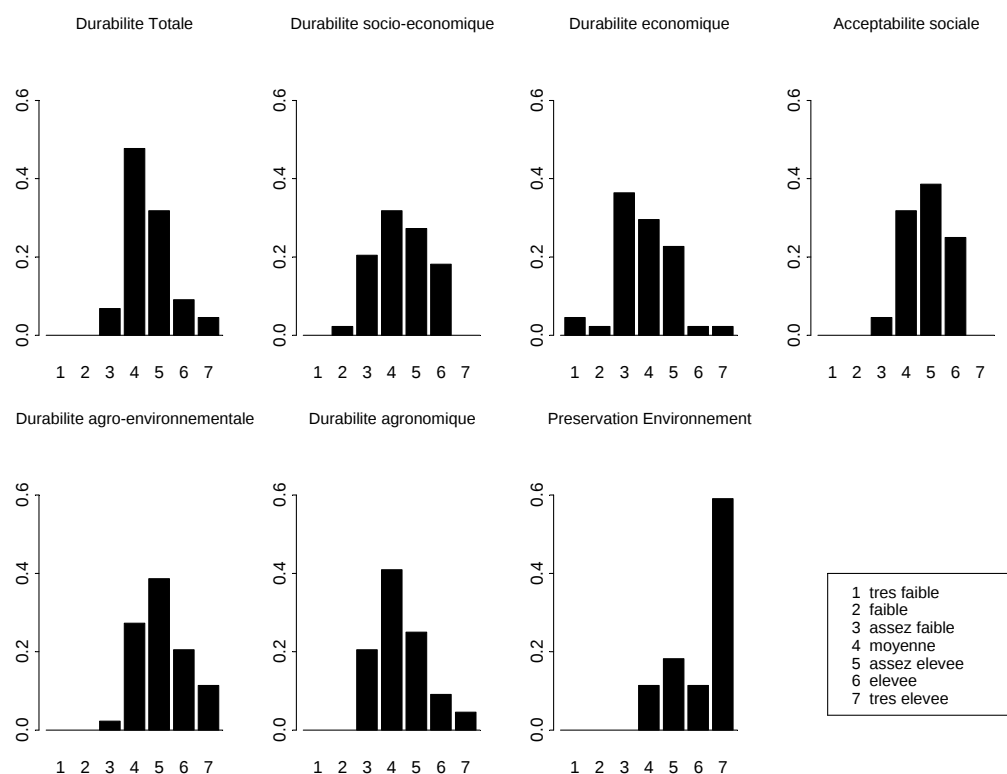
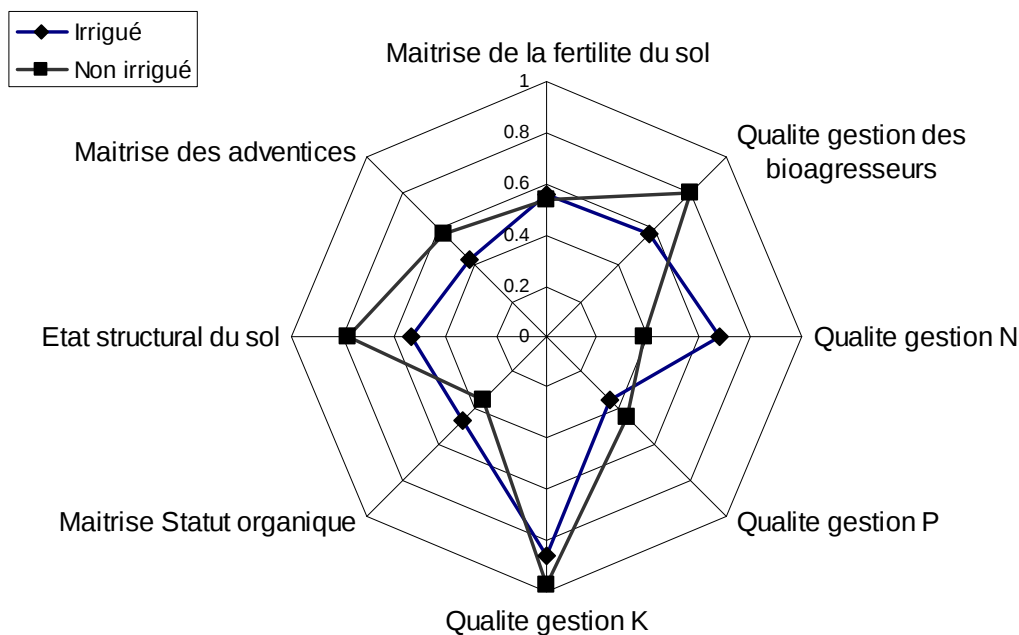


Figure 4 - Comparaison des indicateurs de durabilité agronomique de systèmes de grandes cultures biologiques irrigués et non irrigués de Midi-Pyrénées (période 2003-2006). Les échelles d'appréciation des différents indicateurs n'étant pas identiques (voir figure 1), une normalisation sur une échelle relative de qualité croissante de 0 à 1 a été nécessaire pour la représentation radar.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ Bohanec M., 2008. DEXi: Program for Multi-Attribute Decision Making. User's Manual. Version 3.00. Institut "Joseph Stefan", Ljubljana, Slovenija. 58 pages. <http://www-ai.ijs.si/MarkoBohanec/pub/DEXiManual30r.pdf>
- ✓ Colomb B., Glandières A., Carpy-Goulard F., Lecat N., Pelletier A., Prieur L., 2009. Analyse énergétique des systèmes de grandes cultures biologiques. Impact du niveau d'intensification. Innovations Agronomiques 4, 176-181.
http://www.inra.fr/ciag/revue_innovations_agronomiques/volume_4_janvier_2009
- ✓ Colomb B., Gafsi M., 2011. Contribution des innovations techniques et organisationnelles à la durabilité de l'agriculture biologique. Le projet PS DR 3 Midi-Pyrénées. Institut National de la Recherche Agronomique Toulouse. <http://www4.inra.fr/psdr-midi-pyrenees/Projets-de-recherche/CITODAB>
- ✓ David C., 2009. Grandes cultures biologiques, des systèmes en équilibre instable. In Transitions vers l'agriculture biologique. Lamine C. et Bellon S., Coordinateurs. Editions Quae & Educagri. 129-141.
- ✓ Fontaine L., 2009. Peut-on construire des rotations et assolements qui limitent les impacts environnementaux tout en assurant une viabilité économique de l'exploitation ? Institut Technique de l'Agriculture Biologique. <http://www.itab.asso.fr/programmes/rotation.php>
- ✓ Glandières A., Arino J., Caldéran P., Colomb B., Collet S., Rossignol E., 2008. Analyse des systèmes de culture biologique dans le Sud-Ouest de la France : aide à la conception, à l'évaluation et à une large utilisation. Colloques sur les Recherches en Agriculture biologique. DinABio. 19 et 20 mai 2008. Centre INRA de Montpellier. Résumés, 70. <http://www1.montpellier.inra.fr/dinabio/?page=sessions>
- ✓ Sadok W., Angevin F., Bergez J.E., Bockstaller C., Colomb B., Guichard L., Reau R., Messéan A., Doré T., 2009. MASC: a qualitative multi attribute decision model for ex ante assessment of the sustainability of cropping systems. Agronomy for Sustainable Development 29, 447-461.

Sites d'information sur l'agriculture biologique dans les régions concernées par l'étude :

Centre : <http://www.bio-centre.org/>

Ile-de-France : <http://www.bioiledefrance.fr/>

Midi-Pyrénées : <http://www.mp.chambagri.fr/-Agriculture-biologique-.html>

Pays de Loire : <http://www.biopaysdelaloire.fr/>

Poitou-Charentes : <http://www.penser-bio.fr/>

Rhône-Alpes : <http://www.pep.chambagri.fr/bio/bio.html>
<http://rhone-alpes.synagri.com/synagri/synagri.nsf>

DURABILITÉ DES EXPLOITATIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN MIDI-PYRÉNÉES : ZOOM SUR LES SYSTÈMES DE GRANDES CULTURES

*Jean-Luc Favreau, Mohamed Gafsi, Bernard Mondy
(UMR Dynamiques Rurales, Ecole Nationale de Formation Agronomique)*

PROBLÉMATIQUE DE LA DURABILITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN AB

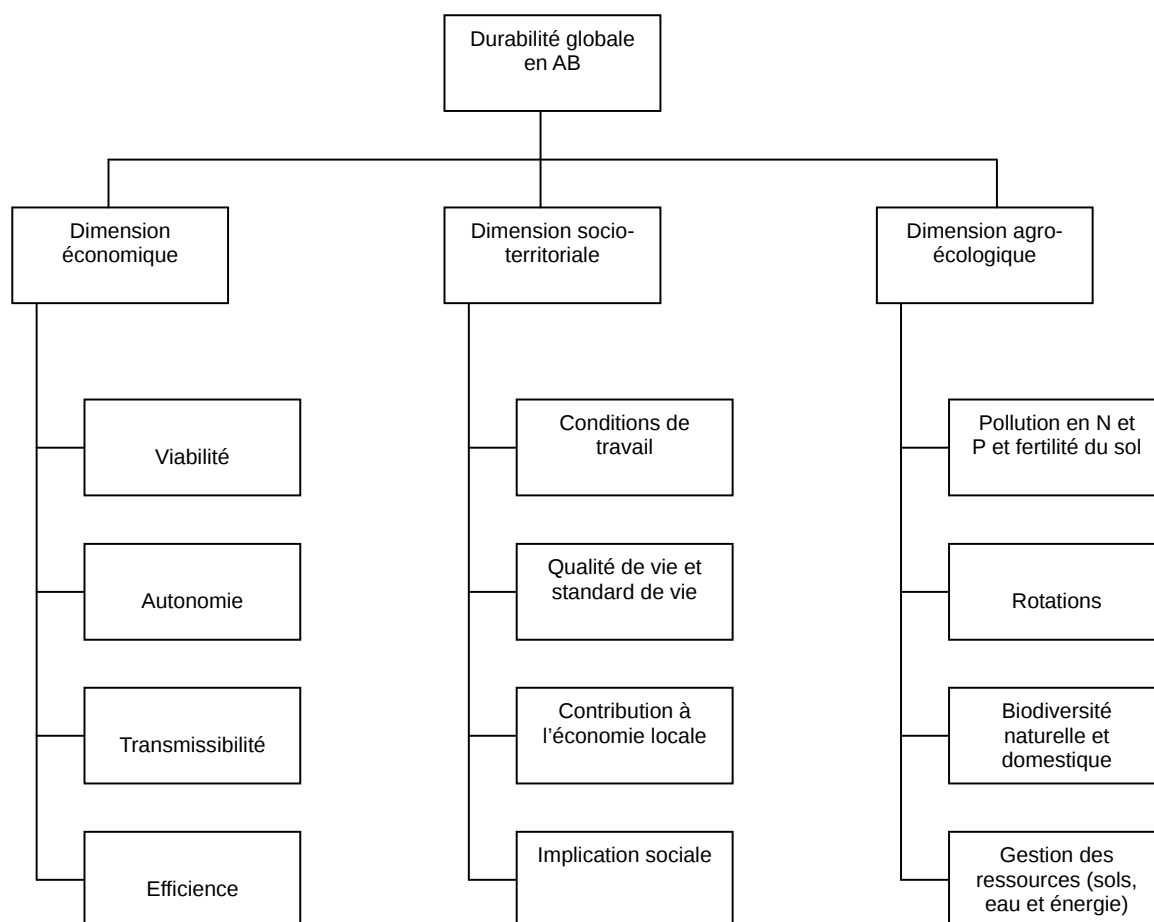
Du fait des nombreux problèmes environnementaux que pose l'agriculture conventionnelle, la durabilité est abordée par le monde de la recherche principalement sous l'angle environnemental ou agro-écologique. Ceci vaut également pour l'agriculture biologique, ce qui constitue le cœur de l'argumentaire présentant celle-ci comme un modèle possible d'agriculture durable. Mais qu'en est-il de la durabilité globale des exploitations en AB ? Comment les agriculteurs intègrent-ils dans une même cohérence des objectifs écologiques, sociaux et économiques, par quels arbitrages et quelles combinaisons, en référence à quels modèles de développement ? Ce sont les questions que nous nous sommes posées, en prenant pour objet d'étude le niveau de l'exploitation agricole. L'objectif de notre étude vise à mettre en évidence les diverses logiques existantes dans les exploitations en AB, entre deux paradigmes opposés que sont, d'une part, une logique reproduisant le schéma d'une agriculture conventionnelle de type "industriel", et d'autre part une logique basée sur la valorisation des processus agro-écologiques et l'insertion dans le tissu socio-économique local. En abordant la durabilité dans une approche globale, nous cherchons à apprécier la cohérence des systèmes d'exploitations, et à comprendre les interactions entre les aspects agronomiques et les aspects économiques et sociaux.

DÉFINITION ET APPRÉCIATION DE LA DURABILITÉ

Si les grands principes de la durabilité semble faire consensus (articuler court terme et long terme, articuler action locale et considérations globales, préserver les ressources, assurer une équité intra et inter générationnelle), sa définition n'est pas pour autant figée. C'est une notion qui repose sur des points de vue et dont le contenu fait l'objet de débats. Ainsi elle se construit et s'enrichit continuellement par ces débats. Différentes approches de la durabilité sont avancées dans le milieu scientifique, ce qui implique pour tout chercheur de faire des choix. Celle que nous avons adoptée peut être qualifiée d'approche intégrée et globale parce qu'elle inclut les trois dimensions de la durabilité (agro-écologique, économique et socio-territoriale), et aussi d'approche à la fois évaluative et explicative parce qu'elle mêle une évaluation par des indicateurs et une analyse des logiques de fonctionnement des systèmes d'exploitation.

Le point de départ de notre démarche a donc été d'élaborer une grille d'évaluation de la durabilité spécifique à l'agriculture biologique. L'objectif fixé était de pouvoir comparer les exploitations en AB entre elles, et non de faire des comparaisons avec les exploitations en conventionnel. Pour cela nous avons pris en compte les grands principes de l'AB définis dans les principaux textes (règlement européen, chartes de l'IFOAM et de la FNAB), ainsi que les travaux de recherche européens sur la question et les principaux systèmes d'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles. Les principaux changements par rapport aux systèmes d'évaluation classiques (IDEA, RAD, MASC, FADEAR, etc) résident dans les aspects agronomiques (essentiellement par une plus grande importance accordée à la gestion de la matière organique et à la place des légumineuses dans les rotations). Les indicateurs économiques sont calqués sur la méthode IDEA. En tout, 45 indicateurs sont intégrés au sein de différentes thématiques représentées dans la figure de la page suivante. La limitation du nombre d'indicateurs répond à des objectifs de rapidité de collecte de données et de facilité d'utilisation du système d'évaluation.

Les résultats présentés ici reposent sur l'utilisation d'un même ensemble d'indicateurs appliqués aussi bien pour les exploitations en grandes cultures que pour celles en élevage. Nous verrons que c'est un choix qui a des conséquences sur les scores obtenus.



Cette grille d'indicateurs apporte un premier niveau d'informations sur ce que l'on peut appeler un état de la durabilité à un instant donné. Deux approches complémentaires nous semblent nécessaires pour aller plus loin : comprendre la logique de fonctionnement global des EA et prendre en compte l'évolution dans le temps. Ceci donne à la durabilité une dimension de processus.

En effet, la lecture des scores d'indicateurs renseigne sur de nombreux aspects pris les uns à la suite des autres, mais n'explique pas directement les interactions entre tous ces aspects (même si on peut en deviner certaines intuitivement). Notre démarche consiste ainsi à compléter cette première étape par une analyse des logiques de fonctionnement des exploitations, que l'on peut définir comme des combinaisons cohérentes de pratiques, en prenant en compte la nature des productions, les divers moyens disponibles (foncier, bâtiments, matériel, main d'œuvre, etc), l'environnement socio-économique et les objectifs de l'agriculteur et de sa famille. Par pratiques, nous entendons aussi bien les pratiques de culture ou d'élevage que les façons de commercialiser, la gestion du temps de travail, etc.

D'autre part, les choses n'étant jamais totalement figées, notamment parce que l'environnement socio-économique change ou parce que les objectifs des agriculteurs évoluent, il convient d'intégrer la dimension temporelle dans l'analyse de la durabilité en étudiant les changements et les tendances à l'œuvre dans les exploitations. Dans ce cadre, la durabilité est considérée comme étant un processus de changement et d'innovation allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des principes généraux du développement durable et de leur traduction à l'échelle de l'exploitation agricole.

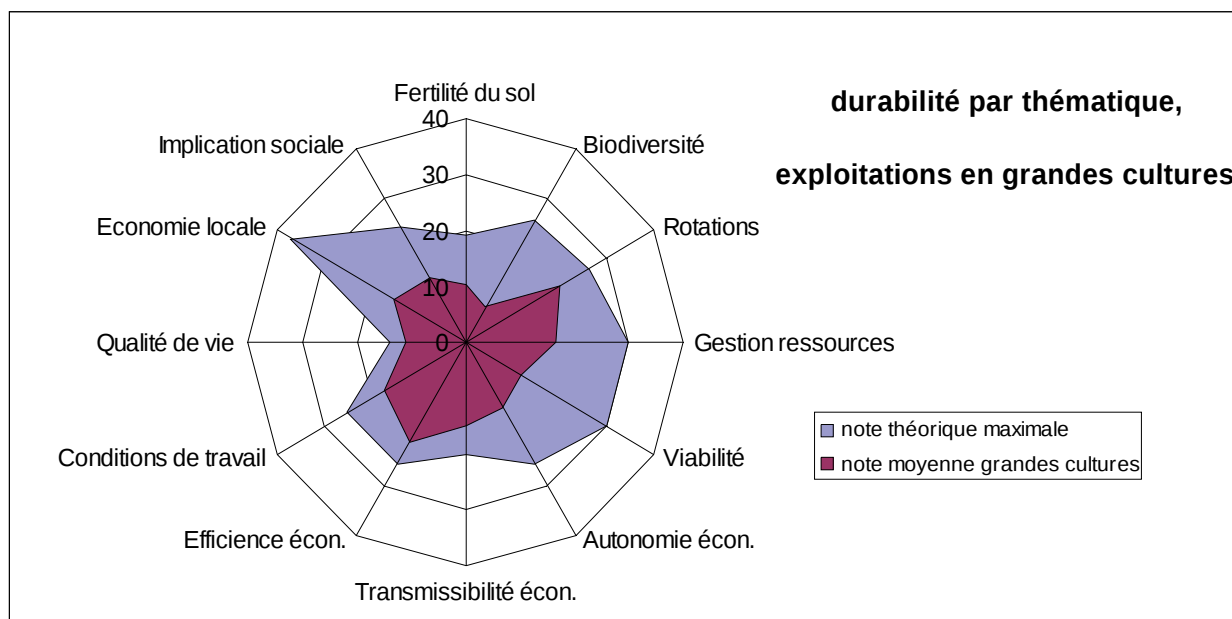
LES RÉSULTATS SUR L'ENSEMBLE DE L'ÉCHANTILLON

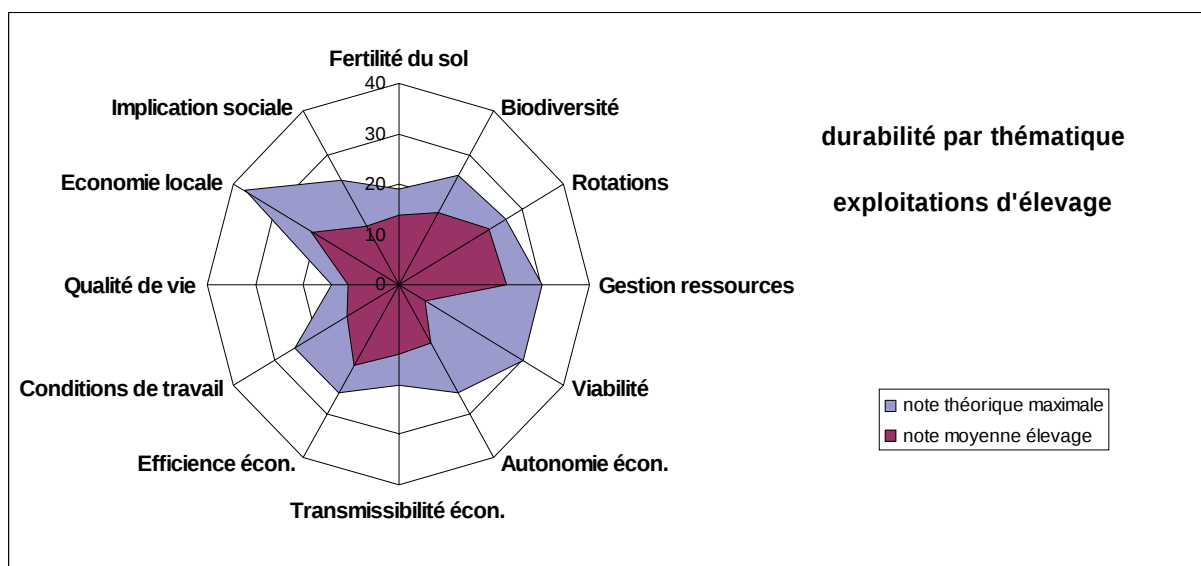
Notre étude a porté pour l'instant sur une soixantaine d'exploitations en grandes cultures et élevage de la région Midi-Pyrénées (les productions maraîchères, arboricoles et viticoles feront l'objet d'analyses ultérieurement). L'échantillon a été constitué de façon à être à peu près représentatif à la fois de la répartition des agriculteurs dans les 8 départements, des productions

(grandes cultures, chèvres, ovins lait, bovins lait, vaches allaitantes, ovins viande), et des systèmes de commercialisation (circuits courts, circuits longs). 22 exploitations composent l'échantillon "grandes cultures" – dont 6 avec présence d'élevage – situées essentiellement dans le Gers, la Haute-Garonne et le Tarn, et 38 exploitations composent l'échantillon "élevage".

- La durabilité des exploitations en grandes cultures est meilleure que celle en élevage pour la dimension économique (61 contre 53 / 100), identique pour la dimension socio-territoriale (57 / 100), mais moins bonne pour la durabilité agro-écologique (54 contre 75 / 100).
- L'écart de note observé pour la dimension économique provient surtout du critère de viabilité.
- La note identique de la dimension socio-territoriale cache quelques différences : les exploitations en élevage ont moins bonnes conditions de travail (moins de temps libre, davantage de semaines surchargées), mais une meilleure contribution à l'économie locale (davantage de commercialisation en circuits courts, une surface par UTH plus faible).
- La différence importante dans la dimension agro-écologique s'explique essentiellement par une moins bonne biodiversité (peu de haies, très peu de zones en prairies permanentes, pas d'animaux), par une moins bonne gestion de la fertilité du sol (peu d'apports de matière organique) et par une pression plus importante sur les ressources (problèmes d'érosion, irrigation, et consommation énergétique supérieure).

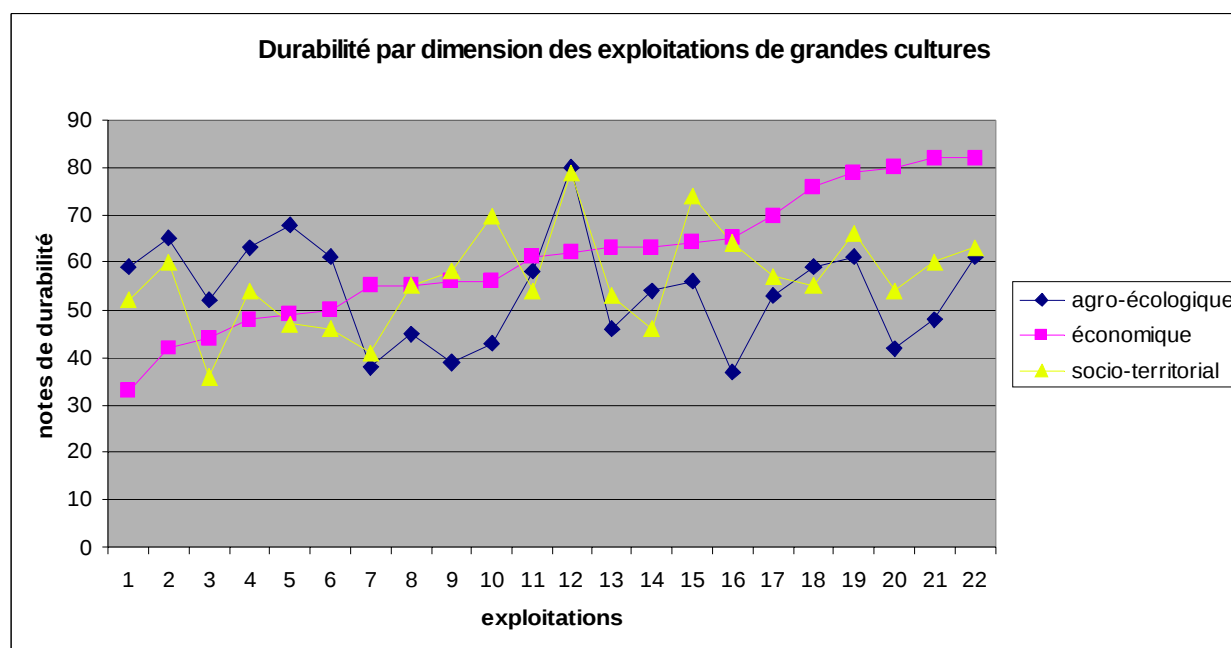
Les deux figures ci dessous représentent les résultats de durabilité par thématique.





LOGIQUES DE FONCTIONNEMENT ET DURABILITÉ DES EXPLOITATIONS DE GRANDES CULTURES

La durabilité par dimension au sein de l'échantillon "grandes cultures" varie énormément d'une exploitation à l'autre (voir figure ci-dessous).

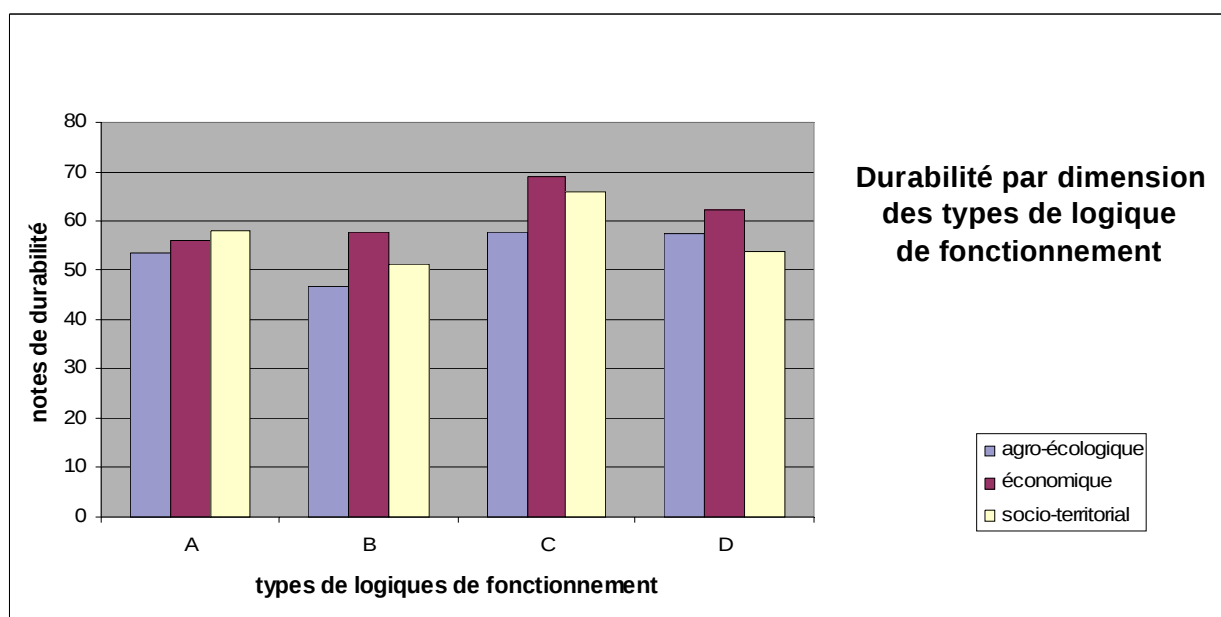


Pour expliquer cette grande variabilité, nous avons fait l'hypothèse que la durabilité dépend des logiques de fonctionnement des exploitations. Nous avons donc essayé de caractériser ces dernières afin d'élaborer une typologie, et de vérifier ensuite si à chaque logique correspond une forme de durabilité – exprimant à la fois les notes des indicateurs et les équilibres entre les notes. Cet exercice a été fait à l'origine pour la totalité de l'échantillon (cultures et élevage) afin de trouver des logiques transversales – qui s'appliquent à toutes les productions. Nous avons conservé ici la typologie des logiques de fonctionnement établie avec l'ensemble de l'échantillon. Ceci peut poser problème dans la mesure où l'échantillon "grandes cultures" ne comporte que 22 exploitations, ce

qui en fait peu par type de logique. Les résultats présentés ici doivent donc être pris avec précaution, et demanderaient à être confirmés par un travail de plus grande ampleur.

Nous avons fait le choix de caractériser les logiques de fonctionnement par des aspects de différentes natures (pratiques et structures). Deux d'entre eux ont une importance particulière dans l'orientation de la logique de fonctionnement global et nous ont servi à structurer la typologie : la surface de l'exploitation et le mode de commercialisation (la part vendue en circuits courts). Les autres aspects principaux sont : l'intensification (usage d'intrants, irrigation), l'autonomie, la modernisation de l'outil de production (matériel, bâtiments, installations), le travail.

Le tableau ci-dessous synthétise les notes des 3 dimensions de la durabilité pour les différents types de logiques de fonctionnement. Les écarts entre les 4 groupes d'exploitations ne sont pas très importants, mais ils révèlent malgré tout des tendances. Les différences sont plus marquées sur une analyse de la durabilité par thématique ou encore plus précisément par indicateur.



Le groupe A (6 exploitations) : il réunit des exploitations de petite à moyenne dimension (30 à 65 ha par UTH), commercialisant en circuits courts ou circuits longs, peu intensives, modernisant peu leur outil de production (ou bien le faisant par la participation à une CUMA), avec des charges de travail modérées. Ces agriculteurs recherchent l'autonomie en intrants en consacrant une part parfois importante de l'assolement à la culture de luzerne (sauf deux d'entre eux qui misent uniquement sur les engrais organiques). La viabilité est faible malgré cette politique de réduction maximale des charges (intrants et mécanisation) ; plusieurs agriculteurs de ce groupe pratiquent la pluriactivité, ou bien disposent de revenus extérieurs.

Le groupe B (5 exploitations) : ce sont des exploitations de taille moyenne à grande (68 à 121 ha par UTH), commercialisant uniquement en circuits longs, assez intensives (irrigation, jusqu'à 140 unités d'azote par ha), peu autonomes (recours systématique aux engrais organiques), maintenant un outil de production moderne (renouvellement rapide du matériel, gros équipement) permettant de bonnes conditions de travail. La viabilité est nettement supérieure à celle des autres groupes. Cependant la note globale de durabilité économique n'est pas très élevée parce que ces exploitations sont difficilement transmissibles, du fait de leur capital important, et parce que certaines sont très dépendantes des aides. Les éléments essentiels de cette logique sont le volume de production, la recherche de productivité et de rentabilité – parfois aux dépens des aspects agronomiques – par le recours aux intrants et à une mécanisation poussée.

Le groupe C (4 exploitations) : il comprend des exploitations de taille moyenne (37 à 73 ha par UTH), commercialisant en grande partie en circuits courts, moyennement intensives, avec un outil de production suffisamment moderne pour assurer de bonnes conditions de travail sans pour

autant être surdimensionné. La durabilité de ces exploitations est la plus élevée parmi les 4 groupes, grâce à un bon équilibre entre les différents critères (bonne viabilité, bonne transmissibilité, bonne autonomie, etc). La logique générale est celle de la recherche de valeur ajoutée par la transformation et la vente en circuits courts. Ces agriculteurs semblent davantage tournés que ceux du groupe B vers une gestion agronomique à long terme.

Le groupe D (7 exploitations) : les caractéristiques de ce groupe sont à peu près les mêmes que celles du groupe C, avec des surfaces plus importantes (50 à 130 ha/UTH) et une commercialisation uniquement en circuits longs. La durabilité économique est inférieure à celle du groupe C mais avec le même équilibre entre les notes des différentes thématique. La durabilité socio-territoriale est moindre du fait de l'absence de commercialisation en circuits courts.

CONCLUSION

La réalisation de cette typologie met en évidence la diversité des logiques de fonctionnement et les différences en terme de durabilité, bien que celles-ci ne soient pas toujours très marquées. Les exploitations tirant le mieux leur épingle du jeu sont celles du groupe C, en réunissant des éléments déterminants de la durabilité présents seulement pour partie dans les autres groupes : une surface suffisante, de bonnes conditions de travail grâce une mécanisation raisonnée, une meilleure prise en compte des principes agro-écologiques, une maîtrise des charges et la recherche de valeur ajoutée par la vente en circuits courts. Cette forme de logique n'est pas généralisable à la totalité des exploitations, du fait des exigences en équipements, compétences, temps de travail, création de débouchés, etc, que demande la vente en circuits courts. Cependant, elle indique quelles sont les voies d'amélioration à travailler pour le développement de la durabilité des exploitations en AB et des territoires.

La poursuite de cette étude devrait permettre d'affiner les résultats et de pallier partiellement au manque de précision de notre grille d'évaluation de la durabilité – notamment pour mieux différencier les pratiques agronomiques. La durabilité sera abordée dans ce cadre en tant que processus de changement et d'innovation, en intégrant donc la dimension temporelle, en prenant pour terrain d'observation une partie des exploitations de l'échantillon.



RÉSEAU EXPÉRIMENTAL ROTAB : EVOLUTION DE LA FERTILITÉ DES SOLS DANS LES SYSTÈMES DE GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES SANS ÉLEVAGE

Michel Mangin, ARVALIS-Institut du végétal, Laetitia Fourrié, ITAB

Ce travail a été réalisé en collaboration avec Delphine Bouttet (Arvalis), Bertrand Chareyron (CA 26), Jean-François Garnier (Arvalis), Thierry Quirin (CA 86/AgroBio PC) et Loïc Prieur (CREAB MP).

Résumé

Le « réseau RotAB » consiste en cinq dispositifs expérimentaux, certifiés en agriculture biologique, étudiant des systèmes de grandes cultures sans élevage. Leur mise en réseau vise à partager méthodologies, résultats et interprétations. L'objectif est de trouver des réponses communes, mais également spécifiques à chaque site, aux problématiques soulevées par ce type de système de culture.

Dans le cadre du projet RotAB, cette mise en réseau a permis de tirer des enseignements sur l'évolution de la fertilité des sols (phosphore, potassium, magnésie et matière organique) dans ces systèmes spécialisés sans élevage. Les travaux des partenaires ont également permis de construire une « boîte à outils », à destination des expérimentateurs, pour évaluer la fertilité des sols et suivre son évolution.

Alors qu'un des principes de l'agriculture biologique (AB) est de rechercher les équilibres entre le sol, les animaux et les plantes, l'influence des cours des marchés, relayée par les structures de collecte, a conduit de nombreux agrobiologistes à développer des systèmes de grandes cultures spécialisés, sans élevage, voire avec peu ou sans apports d'engrais organiques. D'autre part, les engrais organiques du commerce sont de plus en plus coûteux et rares. L'accroissement actuel des conversions de fermes spécialisées dans les plaines céréalières rend encore plus cruciale la question de l'évolution de la fertilité des sols dans ces systèmes. Cet aspect important pour le développement de l'AB est pris en compte par des acteurs du développement et de la recherche en AB, qui ont constitué le « réseau RotAB » (dans le cadre du programme RotAB).

RotAB est un projet qui a débuté en 2008. Il est piloté par l'ITAB et réunit douze partenaires : Arvalis – Institut du Végétal, INRA, Chambres d'Agriculture, Groupements professionnels d'agriculteurs biologiques. Ce projet de trois ans, qui reçoit l'appui du CAS DAR³ du Ministère de l'Agriculture, vise à concevoir des rotations et assolements durables en systèmes céréaliers biologiques sans élevage.

Le réseau RotAB rassemble cinq dispositifs expérimentaux testant sur le plan agronomique, économique et environnemental des systèmes en grandes cultures biologiques sans élevage. Si ces dispositifs ont été mis en place indépendamment du programme RotAB, leur mise en réseau a débuté avec, en ciblant les efforts sur l'évaluation de l'évolution de la fertilité des sols dans ces systèmes. La mise en réseau de ces dispositifs permet aux partenaires de valoriser les résultats à

³ Compte d'Affectation Spéciale du Développement Agricole et Rural

l'échelle nationale et apporte également des synergies au niveau méthodologique, en termes de suivi et d'interprétation.

Le réseau RotAB

Mise en réseau de cinq dispositifs

Les dispositifs expérimentaux du réseau RotAB ont été mis en place pour répondre à la demande des producteurs spécialisés. Si chacun de ces dispositifs est ancré régionalement (adaptation au contexte pédoclimatique local et intégration économique), leur mise en réseau leur confère une portée plus générale. Ces dispositifs doivent gérer des contraintes agronomiques fortes, telles que la limitation de l'utilisation des intrants (en particulier la non utilisation d'engrais de ferme) et de l'introduction des cultures fourragères dans la rotation, tout en ayant un objectif commun de rentabilité économique.



Figure 1 : Localisation des dispositifs expérimentaux du réseau RotAB

Ces systèmes privilégient donc les cultures de vente à haute valeur ajoutée à destination de l'alimentation humaine (blé, soja, tournesol). La fertilisation azotée des cultures est principalement assurée par l'introduction des légumineuses dans la rotation, soit des cultures fourragères (luzerne ou trèfle), en limitant au minimum leur durée dans la rotation pour des raisons économiques, soit des protéagineux tels que le soja, la féverole ou la lentille, qui présentent l'avantage d'être bien valorisés économiquement. Dans certains cas, des rotations dites économiques de type blé-soja ou blé-soja-maïs sont évaluées.

Le dispositif expérimental de La Motte (95)

Le dispositif de la Motte (64 ha) est implanté sur la Bergerie de Villarceaux dans le Val d'Oise (95). Il a été initié sous l'impulsion d'Arvalis-Institut du Végétal, des exploitants de la Ferme, de la Chambre d'Agriculture 77 et de l'ITAB. Les opérations culturales sont assurées par le personnel de l'exploitation.

L'essai, mené sur une parcelle certifiée en AB de 64 ha, a démarré en 2003.

Un système biologique céréalier sans élevage a été mis en place en réponse à la demande de certains agriculteurs de régions de grandes cultures céréalières (Ile de France, Centre) qui souhaitent passer en AB mais sans atelier d'élevage et avec une faible dépendance aux apports de produits organiques exogènes. L'objectif de ce système est de produire et dégager un revenu tout en maintenant la fertilité des sols.

La rotation testée est une rotation longue de 8 ans, non irriguée, sur un dispositif grandeur nature. Toutes les cultures de la rotation sont présentes chaque année et l'essai ne comporte pas de répétitions.

Les huit parcelles élémentaires sont de grande taille (de 5,5 ha à 8,6 ha), jugée comme correcte vis-à-vis de la biodiversité (Figure 2). Des zones refuges, pour partie en haies composites, sont intercalées entre chaque parcelle, avec possibilité d'en tirer du bois de chauffage. La parcelle d'essai présente une situation plane à légèrement pentue.

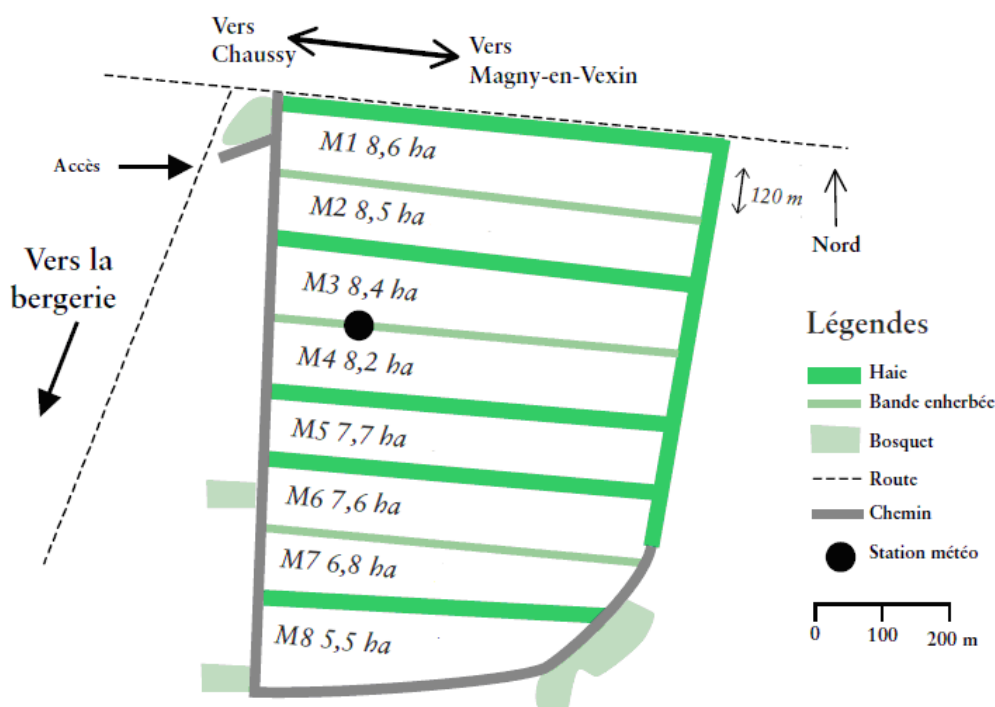


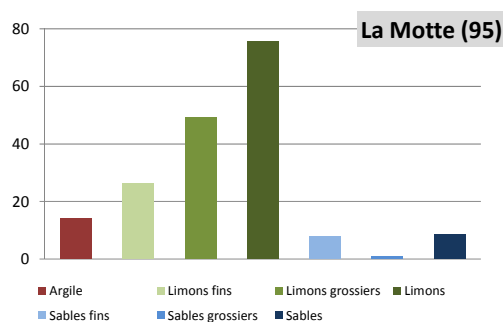
Figure 2 : Plan du dispositif de La Motte

La situation culturale

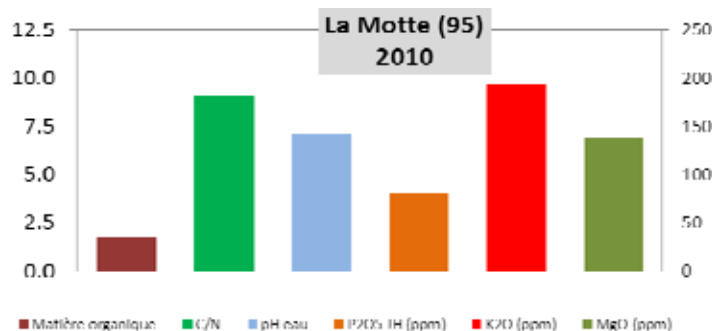
Les sols ont fait l'objet d'une caractérisation au début de l'essai (Graphique 1 et Graphique 2). Ce sont des sols limoneux lessivés profonds à tendance acide et hydromorphe, reposant sur un sous-sol plus argileux et franchement calcaire. Certaines zones sont fortement battantes.

La teneur en MO et le C/N sont moyens (respectivement 1,8 et 9,1). Le sol est faiblement pourvu en phosphore et bien pourvu en potasse.

L'essai a été chaulé en 2010.



Graphique 1 : Texture du sol du dispositif de La Motte



Graphique 2 : Principales caractéristiques physico-chimiques du sol de La Motte

• La rotation et les cultures

Les céréales sont prépondérantes dans la rotation (trois années sur huit) car ces cultures sont bien valorisées en alimentation humaine (marges brutes intéressantes). Les légumineuses servent à fixer de l'azote avant le blé. La luzerne, placée en tête de rotation, permet également de maîtriser les adventices et également d'améliorer la structure du sol.

La rotation testée est la suivante : Luzerne – luzerne – Blé – Epeautre (ou sarrasin) – Féverole (avec une phacélie au préalable) – Blé – Mélange céréale + légumineuse – Blé (avec une moutarde au préalable).

Cette rotation alterne autant que possible les cultures d'hiver avec les cultures de printemps afin de briser le cycle des adventices. La structure de la rotation est fixe mais les cultures peuvent être modifiées. Par exemple, le blé d'hiver de fin de rotation peut être remplacé par de l'avoine nue. Les itinéraires techniques des cultures sont souples et adaptés chaque année.

Les rendements moyens obtenus sur le dispositif de la Motte sont présentés dans le Tableau 1.

Tableau 1 : Rendements moyens obtenus sur La Motte (2003 – 2010)

La Motte	Luzerne A1 (t)	Luzerne A2 (t)	Blé 1	Céréale secondaire	Féverole	Blé 2	Mélange céréaliier	Blé 3
Moyenne (q)	3,3	9,5	44	26	27	39	37	22
Ecart type (q)	5	2	13	11	4	3	6	7

Blé 1 : précédent luzerne - Blé 2 : précédent féverole - Blé 3 : précédent mélange céréaliier (association céréale – pois)

La luzerne est implantée au printemps dans le blé précédent (Blé 3). En A1, elle a été ressemée totalement ou partiellement 4 années sur 8 et n'a donné aucune récolte 6 années sur 8. En A2, son rendement est bon et régulier.

Le blé voit son rendement décroître régulièrement en fonction de son rang dans la rotation, sachant que le blé de luzerne est généralement un blé plus orienté rendement et les suivants plus orientés protéines (Atlass /Renan).

La seconde paille a été une céréale (épeautre, orge, avoine nue, seigle) ou un sarrasin, les meilleurs rendements ayant été constatés avec l'épeautre deux années sur trois où il était présent. Le sarrasin présente une faible productivité sur cet essai.

La féverole (de printemps) est assez régulière si l'on excepte une année sans récolte.

Le mélange céréaliier était initialement une association orge – pois protéagineux de printemps, puis ces trois dernières années un triticales d'hiver associé à un pois fourrager.

Le dernier blé de la rotation est irrégulier autour de son rendement limité.

Boigneville (91)

Le dispositif est situé sur la station expérimentale d'ARVALIS-Institut du Végétal de Boigneville dans l'Essonne (91). Cette expérimentation a été mise en place en 2007, à la suite de l'essai de la Motte, pour évaluer l'autonomie et la durabilité d'un système AB extrémisé, conduit sans apports

d'intrants fertilisants externes et en tirer des indicateurs multiples, technico économiques comme environnementaux.

Le dispositif (4,70 ha) comprend six parcelles. Entre chaque parcelle, une bande enherbée de 6 m a été semée en mélange graminée légumineuse (Figure 3).

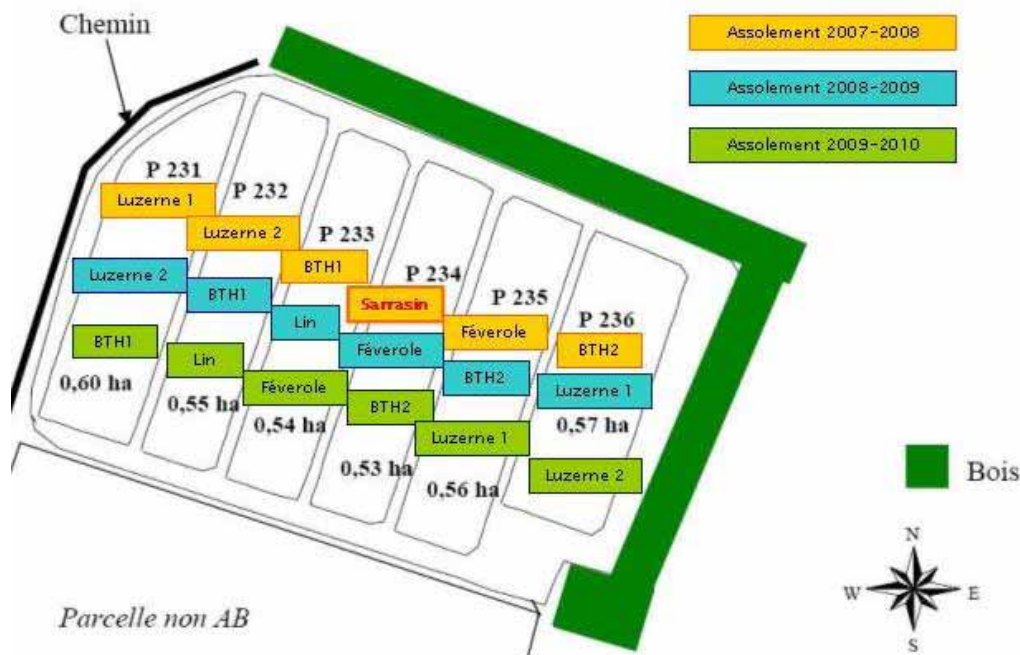
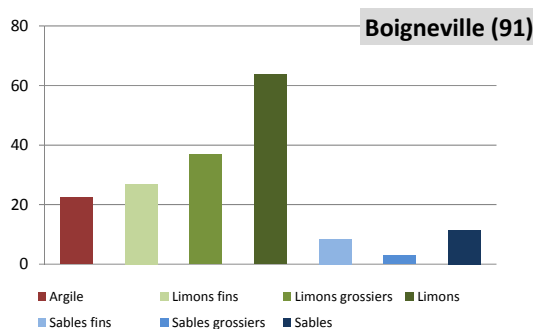


Figure 3 : Plan du dispositif Bio de Boigneville

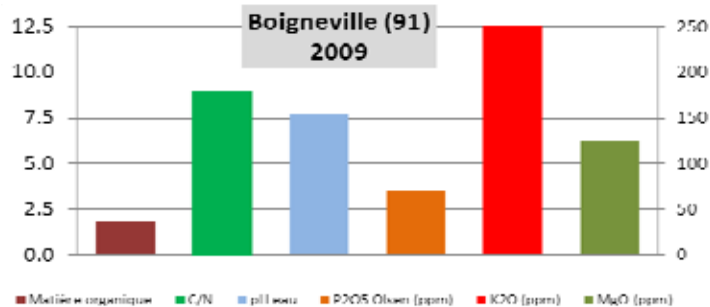
• La situation culturale

Le dispositif est situé sur des limons moyennement profonds (60-80 cm) sains. Ce sol est franchement calcaire et développé sur roche mère calcaire.

Les teneurs en MO et C/N sont moyens (respectivement 1,8 et 9,0) ; le sol présente une teneur correcte en phosphore et est très bien pourvu en potasse (300 ppm) (Graphique 3 et Graphique 4).



Graphique 3 : Texture du sol du dispositif de Boigneville



Graphique 4 : Principales caractéristiques physico-chimiques du sol de Boigneville

• La rotation et les cultures

Une rotation de 6 ans est testée sur le dispositif : luzerne 1 / luzerne 2 / blé tendre d'hiver / lin (ou sarrasin ou tournesol), avec engrais vert de trèfle au préalable) / féverole d'hiver / blé tendre d'hiver (sursemé en luzerne). Elle est basée sur les cultures les plus courantes dans le Gâtinais et pourra évoluer en même temps que le système. De même, elle est adaptée au type de sol.

La gestion des interventions sur ce système de culture se fait via un jeu de règles de décision, flexibles en fonction de l'état du système.

Les rendements moyens obtenus sur le dispositif bio de Boigneville sont présentés dans le Tableau 2.

Tableau 2 : Rendements moyens obtenus sur Boigneville (2008 – 2010)

Boigneville	Luzerne A1	Luzerne A2	Blé de luzerne	Lin d'hiver	Féverole	Blé de féverole
Moyenne (q)	exportée ou broyée		42	15	36	30
Ecart type (q)			16	6	16	5

La luzerne, implantée dans le blé, est exportée pour l'essentiel, avec un souci de retourner au sol la dernière coupe en A2, voire davantage si c'est possible techniquement.

L'essai étant récent, seules trois années de résultats sont disponibles pour les cultures de vente.

Le blé de luzerne est un blé privilégiant le rendement sur la protéine (Attlass).

Le lin a été remplacé par du sarrasin la première année.

La féverole de printemps est d'un bon niveau de rendement.

Le blé de féverole, basé sur une variété orientée protéines (Renan) est nettement moins productif sans apports azotés complémentaires.

Le dispositif expérimental de Dunière (26)

Ce dispositif a été mis en place 1999 sous l'impulsion collective de l'ITCF, l'AGPM, le CETIOM, la Chambre d'Agriculture de la Drôme (CA 26) et l'AGFEE (l'Association de Gestion de la Ferme Expérimentale d'Etoile) dans un département leader pour l'agriculture biologique et où les questions émanaient déjà des exploitations spécialisées en grandes cultures, avec néanmoins parfois un atelier avicole.

L'objectif de ce système biologique de grandes cultures sans élevage est de produire et dégager un revenu tout en maintenant la fertilité des sols. La difficulté vient de l'absence d'effluents d'élevage, compensée pour partie par la présence de légumineuses (soja, luzerne ou vesce portes graines) dans la rotation. Il s'agit ici pour juger de la pertinence d'une rotation de moyenne durée (5 ans) en comparaison d'un système « bio intensif » Plaine de Valence basé sur une rotation courte et l'emploi d'effluents d'élevage avicole.

L'essai a été mis en place sur une parcelle de 3,5 ha, dite « Dunière », certifiée en AB. Les parcelles expérimentales sont de taille moyenne (36 m x 110 m). Il n'y a pas de séparation physique entre parcelles ou de zones refuges pour la faune auxiliaire dans le dispositif (Figure 4). Le travail du sol est un labour classique, l'essai est irrigable en totalité.

Sur le dispositif expérimental, toutes les cultures de la rotation sont présentes chaque année et l'essai ne comporte pas de répétitions. Chaque parcelle expérimentale est subdivisée en deux bandes, l'une conduite telle que les agriculteurs référents conduisent leur culture à l'instant t, appelée **conduite classique**, et l'autre sur laquelle les innovations retenues sont mises en œuvre, dénommée **conduite innovante**. C'est pourquoi les itinéraires peuvent évoluer en permanence.

En 2006, le dispositif a été subdivisé perpendiculairement, la moitié de l'essai recevant un apport de phosphore soluble (apport d'une soixantaine d'unités de P organique sur toutes les cultures en sortie d'hiver).

Les grandes phases de l'expérimentation de Dunière :

- Avant 1999 : parcelle conduite de manière très classique, sans exportations de résidus ou apport de Matière Organique exogène.
- 2000 – 2004 : conduite incluant pour partie des composts de fientes, recours assez systématique à l'irrigation, introduction progressive de la luzerne.
- 2005 – 2009 : introduction du colza, variante Phosphore sur la moitié du dispositif.
- 2010 : modification de l'assolement, introduction de cultures intermédiaires pour répondre à l'arrêté définissant le 4ème programme de la Directive Nitrates.

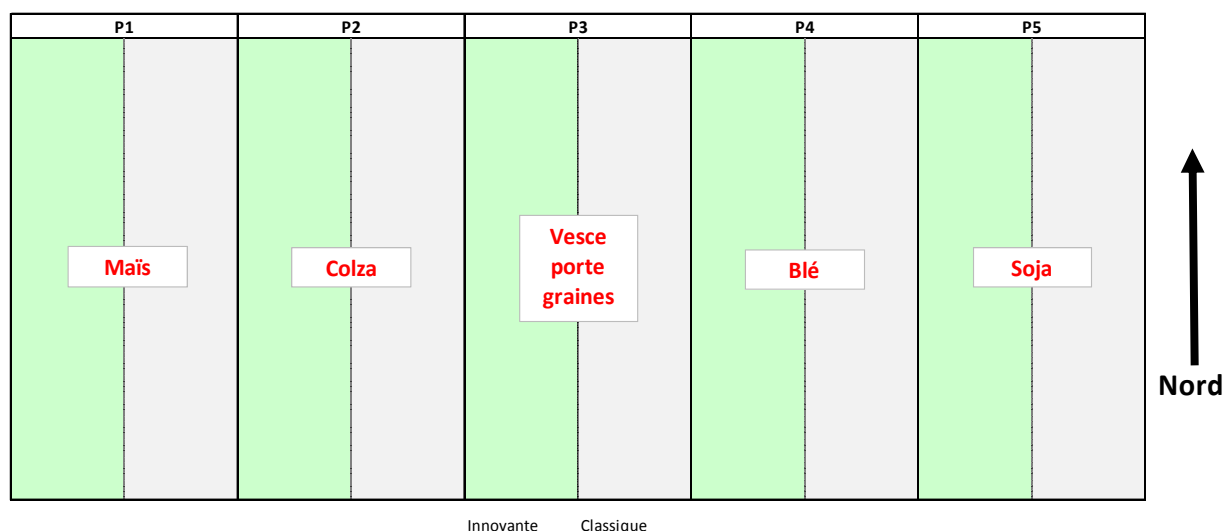
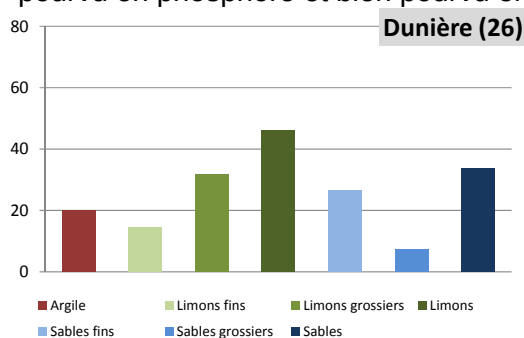


Figure 4 : Plan du dispositif de Dunière

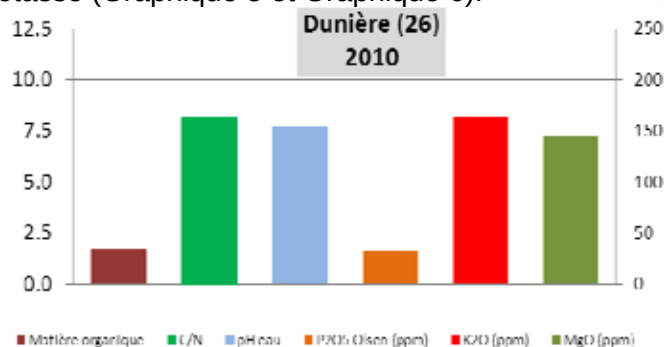
• La situation culturale

Le sol est un sol limono-argilo-sableux calcaire profond, sain, avec une très légère tendance à la battance, une très faible pierrosité, une bonne réserve utile pour les cinq parcelles expérimentales et un pH neutre à basique suivant les parcelles.

La teneur en MO et C/N sont moyens (respectivement 1,8 et 8,1) et le sol est moyennement pourvu en phosphore et bien pourvu en potasse (Graphique 5 et Graphique 6).



Graphique 5 : Texture du sol du dispositif de Dunière



Graphique 6 : Principales caractéristiques physico-chimiques du sol de Dunière

• La rotation et les cultures

De 1999 à 2009, la rotation, d'une durée de cinq ans, était la suivante : soja / blé d'hiver sous ensemencé de luzerne / luzerne porte graines / colza / maïs grain.

Le choix des cultures s'est imposé de la manière suivante : le soja est la culture à forte valeur ajoutée (alimentation humaine), tout comme le blé et le maïs, qui sont importants localement en termes de débouchés. La luzerne porte graines a été introduite en troisième année d'essai car des questions se posent autour de sa gestion en AB (insectes, enherbement, gestion du chantier de récolte). Le colza a été introduit en 2006 suite à la demande des organismes stockeurs locaux qui ont un marché et le satisfont difficilement au vu des difficultés techniques de production.

Un nouveau cycle démarre en 2010, ménageant une large place à la gestion des intercultures (mises en place de cultures intermédiaires). La rotation est la suivante : soja, maïs, vesce porte graines, colza, blé, avec utilisation de repousses voire de semis de cultures intermédiaires entre soja et maïs ou blé et soja.

Les rendements moyens des cultures ont été calculés ; ils sont issus de la moyenne des deux variantes de conduite mises en place culture par culture, toute dose de phosphore confondue (Tableau 3).

Tableau 3 : Rendements moyens obtenus sur Dunière (2006 – 2010)

Dunière	Soja	Blé	Luzerne Porte graines	Colza	Maïs
Moyenne (q)	42	46	3,5	23	98
Ecart type (q)	10	12	3,0	6	19

Le soja irrigué assure des rendements élevés et très réguliers.

Le blé est d'un bon niveau de productivité (fertilisation, irrigation), avec des fluctuations liées à la pression de maladies (rouille brune, fusariose).

La luzerne porte graines est la culture la moins régulière, avec des années sans résultats (désherbage, difficultés de récolte) et un résultat moyen décevant.

Le colza n'a pu être récolté que 3 années sur 5, avec de bons résultats.

Le maïs irrigué est productif, les mauvais résultats de 2010 (qualité de la levée) augmentent la variabilité.

Le dispositif expérimental d'Archigny (86)

L'expérimentation a été initiée au niveau départemental, grâce à un partenariat entre la Chambre d'agriculture de la Vienne, le GAB de la Vienne et Agrobio Poitou Charente et suite à diverses interrogations de la part des professionnels sur les systèmes spécialisés en grandes cultures.

L'essai a démarré en 2006. L'objectif est de construire et de tester des rotations et des itinéraires techniques durables innovants, de les comparer et de les évaluer de façon multicritère (sur le plan économique et agronomique dans un premier temps).

Plusieurs modalités avec différents itinéraires techniques (labour et non labour) et rotations (longues et courtes) sont testées et un suivi est réalisé sur :

- l'évolution de la fertilité des sols et de l'enherbement à long terme,
- la mesure de l'impact technico-économique des différentes rotations,
- l'évaluation des impacts environnementaux des différentes rotations et pratiques.

Le dispositif expérimental, d'une superficie de 14 ha (un seul îlot, certifiés en AB) dont 2,5 ha de bandes enherbées, comprend douze parcelles d'environ 1 ha chacune et est non irrigué (Figure 5). Chaque parcelle représente un système d'étude. Les parcelles sont toutes séparées entre elles par des bandes enherbées qui servent d'accès pour le matériel. Des bandes fleuries, de la largeur des parcelles, ont également été mises en place au centre de l'essai. Enfin, des haies sont présentes sur la longueur de l'essai.

Tous les termes des rotations ne sont pas présents chaque année par souci de gestion mais aussi de pour des raisons d'impossibilité de redécoupage des parcelles du fait du réseau de drainage particulier. Il n'y a pas de répétitions mais les parcelles fonctionnent deux à deux, afin de comparer les modalités labour et non labour.

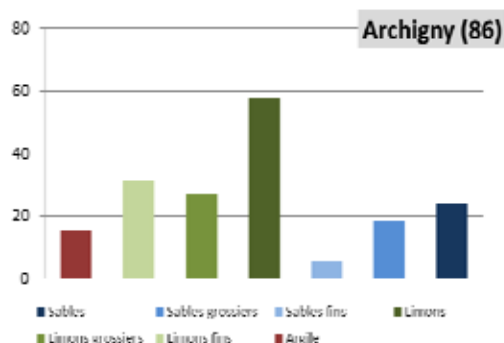


Figure 5 : Plan du dispositif d'Archigny

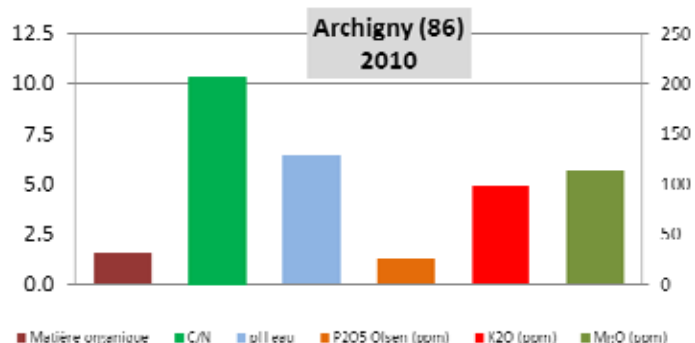
• La situation culturale

Le dispositif est implanté sur des sols limono sableux lessivés, battants, caillouteux, hydromorphes drainés en 2001. Ils sont profonds, à faible capacité d'échange des cations, avec une réserve en eau moyenne à bonne, et ont une tendance à l'acidité (apport de calcaire nécessaire).

La teneur en MO est plutôt faible et le C/N moyen (respectivement 1,6 et 10,3). Le sol est faiblement pourvu en phosphore et en potasse (Graphique 7 et Graphique 8).



Graphique 7 : Texture du sol du dispositif d'Archigny



Graphique 8 : Principales caractéristiques physico-chimiques du sol d'Archigny

- **La rotation et les cultures**

Au départ, trois rotations ont été mises en place (une classique et deux extrêmes):

- Un système avec une rotation de type classique, représentative des successions culturales mises en place par les agriculteurs du département : Trèfle violet pendant 18 mois à 24 mois, semé sous couvert de tournesol / blé / triticales / maïs / féverole / blé / tournesol. Les apports d'engrais ne sont pas exclus. On compare ici l'effet du labour (parcelle R5) au non labour (parcelle R4),
- Un système de culture basé sur une rotation courte soja / blé / maïs, avec apport d'engrais et labour non systématique (parcelle R6).
- Un système avec une rotation céréalière (économique), non définie à l'avance, mais régie par différentes règles de décision. Cette rotation a une durée idéale de 7-8 ans. L'objectif est de mettre en place un maximum de cultures de vente (blé mais aussi soja, maïs, colza, protéagineux,...) et de ne pas introduire de cultures pluri-annuelles types prairies. Un itinéraire avec labour (parcelle R1) est comparé à un sans labour (parcelle R2). Cette rotation est abandonnée en 2010, les résultats économiques sont très décevants (marges nettes moyennes négatives) et les parcelles se sont salies, notamment en chardons.

Hormis pour la rotation courte, les cultures ne sont pas définies à l'avance pour laisser aux techniciens plus de flexibilité lors de la mise en place des cultures. En effet, des contraintes dues au climat ou à l'état structural du sol peuvent influencer le choix de la mise en place ou non d'une culture. De plus, ils peuvent ainsi répondre à la demande du marché et aux opportunités. Pour l'instant, seules des cultures classiques sont mises en place par souci de commercialisation (petites surfaces). Le choix des cultures répond aux règles de décisions suivantes :

- privilégier les alternances cultures d'hiver et cultures de printemps (deux cultures d'hiver, une culture de printemps),
- mettre en place si possible tous les trois ans des légumineuses à graines (féverole, pois de printemps...),
- alterner les espèces.

Les itinéraires techniques sont au contraire assez rigides :

- pour les essais labour : le labour est réalisé de façon systématique,
- pour les essais non labour : le labour est interdit et est substitué par des outils à dents type vibroflex.

Les rendements moyens obtenus (parcelles labourées) sur le site d'Archigny sont présentés dans le Tableau 4.

Tableau 4 : Rendements moyens obtenus sur Archigny (2006 – 2010)

Archigny	Tournesol	Maïs	Blé	Soja ou Féverole
Moyenne (q)	26	27	27	15
Ecart type	4	8	10	3

Le tournesol est la culture la plus régulièrement productive.

Le blé donne des résultats moyens et variables.

Le triticales, présent une seule année sur le dispositif rotation, dégage la meilleure marge brute.

La rentabilité du maïs est faible et sa productivité très variable.

Le soja et la féverole ne donnent que des résultats moyens.

Le trèfle violet présent dans les rotations n'est commercialisé en foin que la deuxième année.

Le dispositif expérimental de la Hourre (32)

Le système biologique a été mis en place à la demande des producteurs et de l'ensemble de la filière afin d'étudier la durabilité (évolution MO) d'une exploitation de grandes cultures en AB sans élevage, sans irrigation et sans apport de matière organique exogène (en dehors des fertilisants). Il implique le CREAB, en lien avec le LEGTA de Beaulieu (Auch) et l'INRA de Toulouse.

L'objectif de ce système d'exploitation est de produire et dégager un revenu tout en maintenant la fertilité des sols. La gestion de la disponibilité en azote est étudiée par le suivi des précédents légumineuses, l'intégration de Cultures IntermédiaIRES Piège A Nitrates (CIPAN), et le test de cultures associées. L'utilisation des fertilisants organiques du commerce est modérée (80 kg d'N/ha pour un blé et 40 kg d'N/ha pour une céréale secondaire). La principale contrainte provient du nombre de jours favorables pour réaliser les travaux compte tenu des risques importants de compaction des argiles. Le travail du sol se caractérise par l'utilisation quasi systématique de la charrue, principalement pour son action de désherbage, et pour restructurer les argiles en hiver. Démarrée en 2002, l'expérimentation se situe sur le domaine de la Hourre, certifié en AB et d'une superficie de 55 ha, d'un seul tenant et non irriguée. Le dispositif (Figure 6) est composé de 7 parcelles de grande taille (entre 3,4 ha et 10,84 ha) et ne comporte pas de répétitions. Les parcelles sont séparées par des bandes enherbées, les haies restent clairsemées et présentes uniquement de chaque côté du cours d'eau (parcelles LH7 et LH8). Un programme de replantation est en cours sur la période 2009-2012.

Le suivi de l'évolution de la fertilité est réalisé sur 12 zones références (ZR) qui ont été définies selon leur type de sol, leur topologie (pente ou non) et leur orientation. Ces zones sont des carrés de 50 m de côté, géoréférencés.

CREAB - Auch

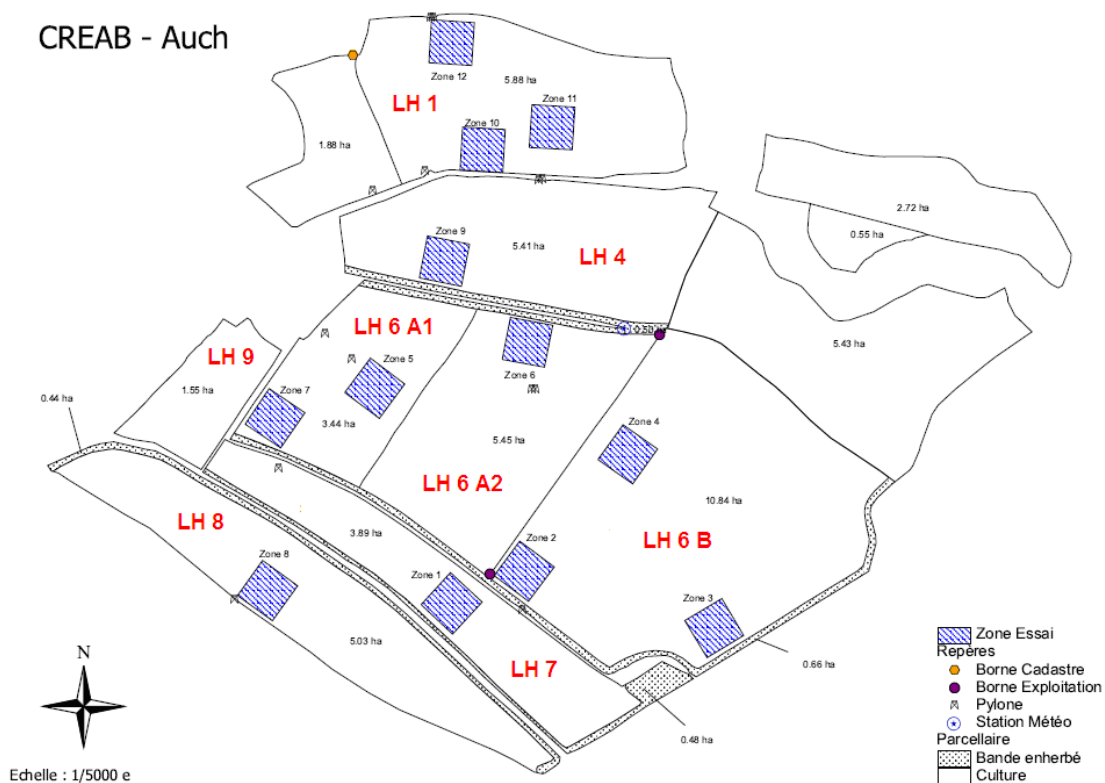
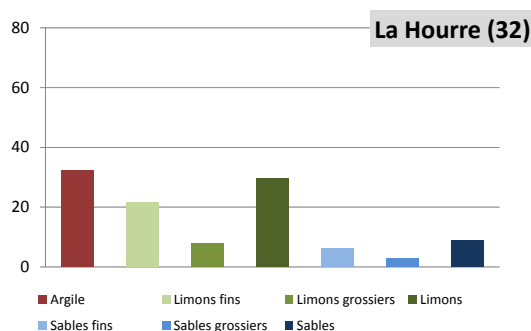


Figure 6 : Plan du domaine de la Hourre, avec l'emplacement des zones référence dans les différentes parcelles

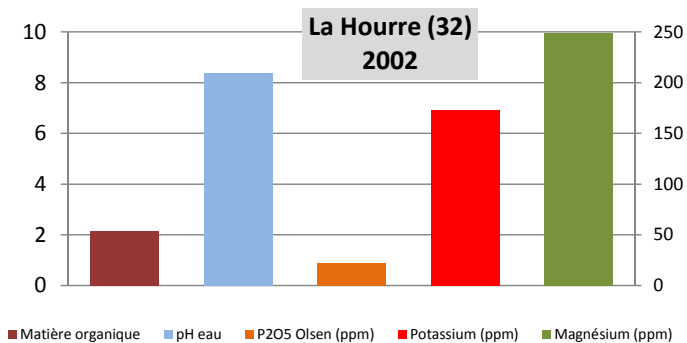
• La situation culturale

Le site de la Hourre présente deux types de sols différents. Les sols sont des sols argileux calcaires (terreforts) sur les pentes, avec une forte hétérogénéité spatiale et des variations de profondeur importantes en fonction de la topographie (entre 30 cm en haut des coteaux et 1,20 m en fond de vallée). En fond de vallée, on trouve des limons argileux à ennoiment temporaire. Le pH du site varie de 8,2 à 8,7, ce qui n'est pas sans poser des problèmes vis-à-vis de la disponibilité en phosphore. Certaines parcelles sont très pentues (> 5%).

Les teneurs en MO et C/N sont moyens (respectivement 2,1 et 9,0) et la CEC est élevée. Les sols sont très faiblement pourvus en phosphore et très bien pourvus en potasse ; les teneurs en magnésie sont très correctes (Graphique 9 et Graphique 10).



Graphique 9 : Texture du sol du dispositif de La Hourre



Graphique 10 : Principales caractéristiques physico-chimiques du sol de La Hourre

• La rotation et les cultures

Le système a été raisonné pour atteindre une viabilité économique. Pour cela, deux rotations ont été mises en place permettant ainsi de cultiver chaque année du soja, culture très rémunératrice (il n'y a que deux parcelles où il est possible de faire du soja en sec).

Deux sous-systèmes biologiques céréaliers sans élevage, assez représentatifs des exploitations gersoises, sont ainsi testés en fonction de la situation topographique :

- un système de grandes cultures en sec sur terre de vallée (2 parcelles) intégrant la culture du soja sans irrigation une année sur deux (rotation économique) ;
- un système de grandes cultures en sec sur coteaux avec rotation non définie à l'avance de 4 à 5 ans : féverole - blé tendre - tournesol avec intégration selon le marché ou les contraintes agronomiques : céréales secondaires (orge d'hiver) ; utilisation de la jachère annuelle pour mettre en place du trèfle violet, intégration d'autres légumineuses en substitution de la féverole (lentille, pois chiche, pois protéagineux).

Les successions de cultures mises en place (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) alternent le plus souvent possible cultures de printemps et cultures d'hiver afin de limiter la pression des adventices. Les cultures les plus présentes sont le blé tendre panifiable, la féverole d'hiver et le tournesol (seule culture d'été cultivable en sec sur un système de coteaux). La rotation n'est pas fixe, elle s'adapte au marché (céréales secondaires et lentille) ou aux contraintes agronomiques (salissement).

Le Tableau 5 synthétise les rendements moyens des cultures obtenus sur le site de la Hourre.

Tableau 5 : Rendements⁴ moyens obtenus sur La Hourre (2002 – 2010)

La Hourre	Fond de vallée		En coteaux				
	Soja	Blé	Féverole	Blé	Tournesol	Pois	Orge
Moyenne(q)	28	39	27	49	24	21	41
Ecart type (q)	11	13	8	23	10	6	8

Pour la situation de fond de vallée, le soja donne un rendement d'un bon niveau, assez régulier. Le blé qui suit est également d'un bon niveau de rendement

En coteaux, la féverole (d'hiver) donne un rendement correct et régulier.

Le rendement moyen du blé est excellent mais avec une forte variabilité (une parcelle broyée n'a pas été prise en compte dans cette série).

Le tournesol est régulièrement productif.

Le pois (qui a été une fois une lentille) est la moins intéressante des légumineuses : sitones, pigeons et difficultés de récolte.

L'orge d'hiver est un peu moins intéressante, mais plus régulière que le blé tendre.

Le trèfle violet qui est intégré à cette rotation en coteaux est systématiquement broyé.

Pour chacun des dispositifs du réseau RotAB, une fiche synthétique de présentation résume les informations relatives à chacun ces essais.

A télécharger sur <http://www.itab.asso.fr/programmes/rotation.php>.

Des acquis méthodologiques

Des apports mutuels dans la conception des systèmes

La mise en réseau des cinq dispositifs expérimentaux au sein du programme RotAB permet d'analyser des rotations innovantes testées sur des sites expérimentaux de longue durée, indépendants et « ignorants » des autres avant le montage du projet. Les dispositifs existant avant le début du programme RotAB (certains ont été initiés dès 1999), les réunions et visites d'essai organisées depuis permettent aux responsables des sites d'échanger sur les réussites et les échecs des rotations et systèmes testés, ainsi que sur les règles de décision qui sont suivies.

Par exemple, lorsque des problèmes de gestion des adventices apparaissent sur un site, des solutions sont recherchées avec l'appui des collègues au niveau de la culture concernée (choix d'une variété adaptée, technique de désherbage mécanique) ou à l'échelle de la succession culturale (adaptation de la rotation, substitution d'une culture par une autre et/ou allongement de la rotation).

Sur les dispositifs mis en place depuis plus de cinq ans, les partenaires ont pu faire part de leur retour d'expérience, tant sur la conception du système que sur le suivi de l'expérimentation à prévoir, et tirer des enseignements pour les dispositifs plus récents. Par exemple, ces expérimentations systèmes innovantes sans répétition nécessitent de caractériser très finement le sol en début d'essai pour pouvoir à terme évaluer l'évolution de la fertilité dans ces systèmes sans apport d'engrais de ferme. Autre enseignement, la mise en place d'un Comité de Suivi du dispositif expérimental rassemblant acteurs locaux du développement agricole et agriculteurs biologiques voisins favorise une meilleure construction et une valorisation accrue des expérimentations.

⁴ Les rendements évoqués ici sont appréciés sur des placettes de référence et non parcelle entière

Partage des méthodologies et construction d'une boîte à outils pour évaluer l'évolution de la fertilité des sols

Les partenaires du projet RotAB disposent d'un savoir-faire dans la conception et le suivi d'expérimentations à l'échelle du système de culture. Alors que de plus en plus de sites expérimentaux se convertissent à l'AB (domaines INRA, fermes de lycées agricoles, ...), les approches méthodologiques développées dans les cinq dispositifs expérimentaux du projet RotAB constituent une excellente base de connaissances pour accompagner les sites en conversion, pour aider à la conception des rotations et systèmes à mettre en place, pour faciliter l'élaboration des protocoles expérimentaux.

Tableau 6 : Description synthétique des trois menus proposés issus de la Boîte à outils RotAB

MENU 1 (le menu de base)
Objectifs : Connaître la situation culturale • Apprécier l'hétérogénéité de la parcelle : typologie de l'horizon de surface à dire d'expert • Connaître le type de sol : analyse granulométrique (avec décalcarification) et état calcique (pH eau, pH KCl, Calcaire total) Application : un essai annuel dans une parcelle chez un agriculteur
MENU 2 (=menu 1 complété)
Objectifs : Connaître le sol d'une parcelle • Appréhender l'hétérogénéité de la parcelle : <i>menu 1</i> + cartographie des rendements d'une culture + se référer à une carte des sols disponible • Connaître le type de sol et sa structure : <i>menu 1</i> + profil cultural • Connaître le statut organique (horizon de surface) : teneur en C et MO, azote organique • Connaître les caractéristiques physico-chimiques de l'horizon de surface : teneur en P Olsen, CEC et cations échangeables (K, Mg, Ca) • Caractériser l'activité biologique du sol : minéralisation du C et du N en conditions contrôlées (28 jours) Application : un essai pluriannuel dans une même parcelle (caractérisation initiale + suivi)
MENU 3 (=menu 2 complété)
Objectifs : Suivre l'évolution de la fertilité du sol d'une parcelle • Appréhender l'hétérogénéité de la parcelle : idem <i>menu 2</i> (+ carte de résistivité du sol) • Connaître le type de sol et sa structure : <i>menu 2</i> + profil pédologique • Connaître le statut organique (horizon de surface) : <i>menu 2</i> • Connaître les caractéristiques physico-chimiques de l'horizon de surface : <i>menu 2</i> + P total, P eau, P organique si phosphore étudié • Caractériser l'activité biologique du sol : <i>menu 2</i> + fractionnement de la MO, biomasse microbienne • Micro-organismes : taux de mycorhization, qualité de la microflore (ADN ou ARN), activité enzymatique) • Mésofaune et macrofaune du sol : nématodes, capture de la mésofaune, • Macrofaune : vers de terre (population et activité) • Méthode Hérody utile pour caractériser la parcelle et le statut de la MO (en complément des autres approches) Application : un essai pluriannuel dans une même parcelle (point 0 puis suivi tous les 4-5 ans)

En particulier, l'étude de l'évolution de la fertilité des sols est une question essentielle, surtout dans ces systèmes de culture sans élevage. Ces expérimentations innovantes, sans répétition ni témoin car à l'échelle du système, impliquent impérativement de caractériser très précisément le sol en début d'essai (« point 0 »), à l'aide de mesures et démarches classiques et d'outils de recherche. Avec l'appui des partenaires du programme, l'ITAB a construit une « boîte à outils » pour aider les expérimentateurs à caractériser la fertilité des sols des parcelles expérimentales et leur évolution : à partir d'un état des lieux des mesures et indicateurs utilisés sur les cinq dispositifs, les différents types de mesures ont été analysées (faisabilité, représentativité, coût, etc.) pour proposer, selon l'objectif des essais, différentes démarches de caractérisation des sols. Cette boîte à outil est une grille d'analyse construite pour aider à choisir de façon pertinente les mesures à réaliser et les indicateurs à calculer, en fonction des moyens disponibles sur le dispositif expérimental. Trois menus types ont été proposés, en fonction des objectifs expérimentaux et des moyens disponibles (Tableau 6).

A terme cette boîte à outils pourra être complétée pour d'autres thématiques, comme les aspects économiques ou le suivi des cultures.

Les cinq dispositifs expérimentaux étant de taille très variable (de 3,5 ha pour Dunière à 64 ha pour La Motte), le partage d'expérience a permis également de tirer des enseignements pour la mise en place d'un protocole de suivi de l'évolution du sol. L'hétérogénéité du sol du site expérimental doit être caractérisée. Il est important de géoréférencer les points de prélèvement pour suivre leur évolution voire, le cas échéant, définir des zones de références pour le suivi, comme cela a été fait sur le site de la Hourre. Ces acquis méthodologiques ont d'ores-et-déjà été partagés avec d'autres dispositifs expérimentaux, comme la plateforme TAB qui se met en place dans la Drôme ou le lycée de la Saussaye-Chartres qui met en place une expérimentation de longue durée en grandes cultures biologiques. La boîte à outils a également été présentée aux membres du RMT Systèmes de cultures innovants (novembre 2010) et aux partenaires du programme régional PaysBlé⁵ (avril 2010).

La boîte à outils pour évaluer la fertilité des sols est disponible sur :

<http://www.itab.asso.fr/programmes/rotation.php>.

Evolution de la fertilité des sols : enseignements du réseau RotAB

La conséquence logique de la mise en réseau des cinq dispositifs est la mise en commun des résultats de leur suivi. Il s'agit de compiler et valoriser de manière transversale les résultats obtenus sur les différents sites.

Pour cela, la constitution d'une base de données capitalisant les résultats des cinq dispositifs expérimentaux au fil des années est un objectif important. Cette base doit permettre de caractériser les systèmes de culture, les performances techniques des couples culture/précédent, la gestion des bio-agresseurs et la gestion de la fertilité des sols à moyen terme.

La construction d'une base de données a été initiée par l'ISARA-Lyon, en lien avec les différents sites expérimentaux. Ce travail a permis de mettre en évidence les spécificités des systèmes en AB. Un outil, construit par ARVALIS, nommé SYSTERRE, pourrait intégrer les acquis des travaux de l'ISARA-Lyon et permettre la capitalisation des données des cinq sites du réseau RotAB (les données des trois sites où ARVALIS est impliqué sont d'ailleurs déjà saisies dans SYSTERRE).

Une analyse de l'évolution de la fertilité des sols a été réalisée, malgré l'absence d'un tel outil partagé par tous les sites. Des bilans matières (phosphore, potassium et magnésie) ont été calculés et confrontés aux teneurs observées dans les sols. Une analyse des résultats relatifs au statut organique a également été effectuée.

Bilans matière et lien avec les teneurs du sol

Des bilans matières⁶ ont été calculés sur les cinq dispositifs expérimentaux. Ces bilans ont été faits le plus scrupuleusement possibles, sur la base des rendements constatés, des teneurs des grains et des résidus quand elles étaient disponibles ou, à défaut, des teneurs Comifer 2007.

Les exportations ont ainsi pu être évaluées précisément sur deux sites de longue durée :

- A la Hourre, avec des rendements moyens, les exportations de P sont en moyenne de 13 kg de P_2O_5 /ha /an.
- Pour Dunière, où les rendements sont un peu plus élevés, les exportations sont en moyenne de 31 kg de P_2O_5 , 32 kg de K_2O et 5 kg de MgO /ha /an.

Pour les autres sites, les données ne sont pas disponibles et/ou l'essai a démarré il y a trop peu de temps (Boigneville).

⁵ PaysBlé : Développement d'un réseau régional pour expérimenter, maintenir et promouvoir la diversité cultivée des blés de terroir bretons en agriculture biologique.

⁶ Cf. Annexe 1

Les analyses de sols auxquelles ont été confrontés les bilans matières font toujours référence à l'horizon de surface.

Le Tableau 7 précise les périodes sur lesquelles les bilans ont été réalisés, et la date de la dernière analyse de sol prise en compte.

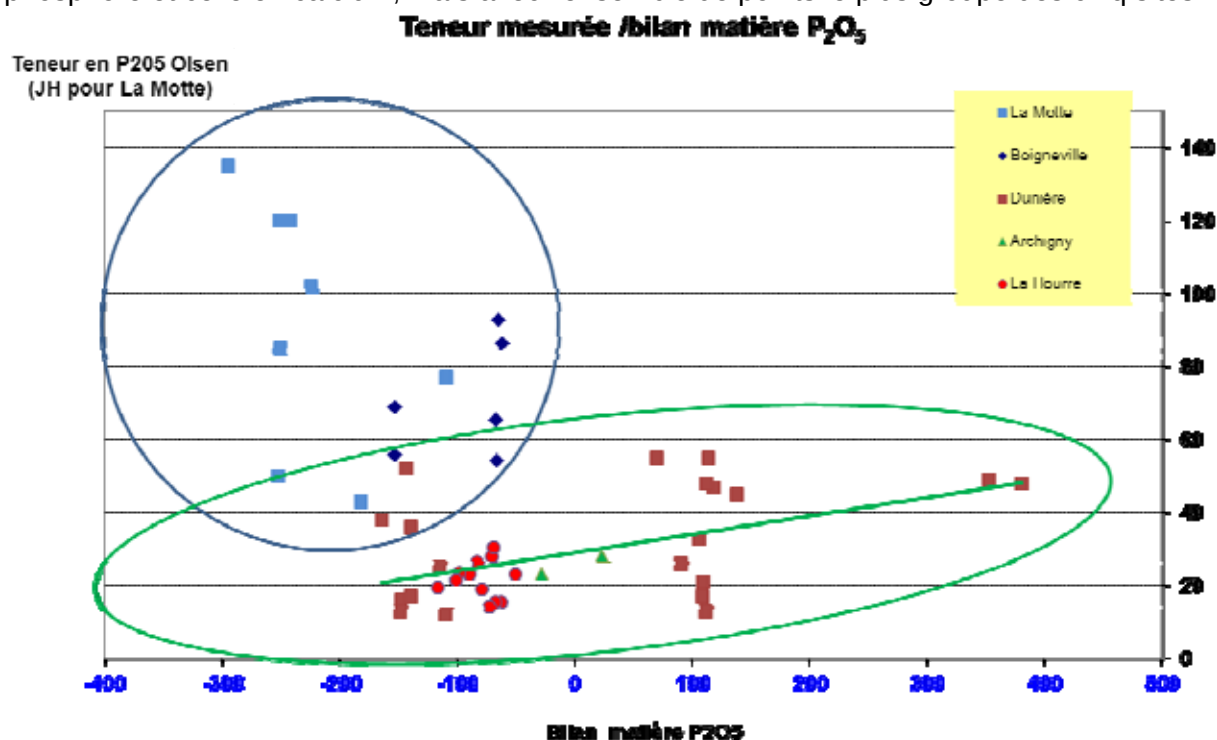
Tableau 7 : Périodes considérées pour les bilans matières et date de l'analyse de sols de référence.

Essai	Récoltes prises en compte pour le bilan matière	Date de l'analyse de référence
La Motte	2003 - 2010	Juin 2010
Boigneville	2008 - 2010	Juin 2009
Dunière	2005 - 2009	Mars 2010
Archigny	2006 - 2010	Octobre 2010
La Hourre	2002 - 2007	Mars 2007

• Le phosphore

Le Graphique 11 montre qu'il y a une liaison entre bilan matière et teneurs en P_2O_5 pour trois sites sur cinq (R^2 de 0.26) (Dunière, Archigny et La Hourre) et une absence de liaison pour les deux autres sites (La Motte et Boigneville), qui présentent par ailleurs les teneurs en phosphore les plus élevées.

Pour ce qui concerne la liaison avec le Calcium et d'éventuels phénomènes de rétrogradation⁷, les sites d'Archigny, La Motte, Dunière présentent des valeurs de $CaCO_3$ comprises entre la limite de quantification et 1 % de $CaCO_3$. Le site de Boigneville présente deux parcelles avec 1 et 2 % de $CaCO_3$ dans l'horizon labouré. Par contre, le site de La Hourre a des teneurs en $CaCO_3$ comprises entre 15 et 39 %. La teneur moyenne est de 28 %, sans liaison évidente entre la teneur en phosphore et celle en calcium, mais avec l'ensemble de points le plus groupé des cinq sites.

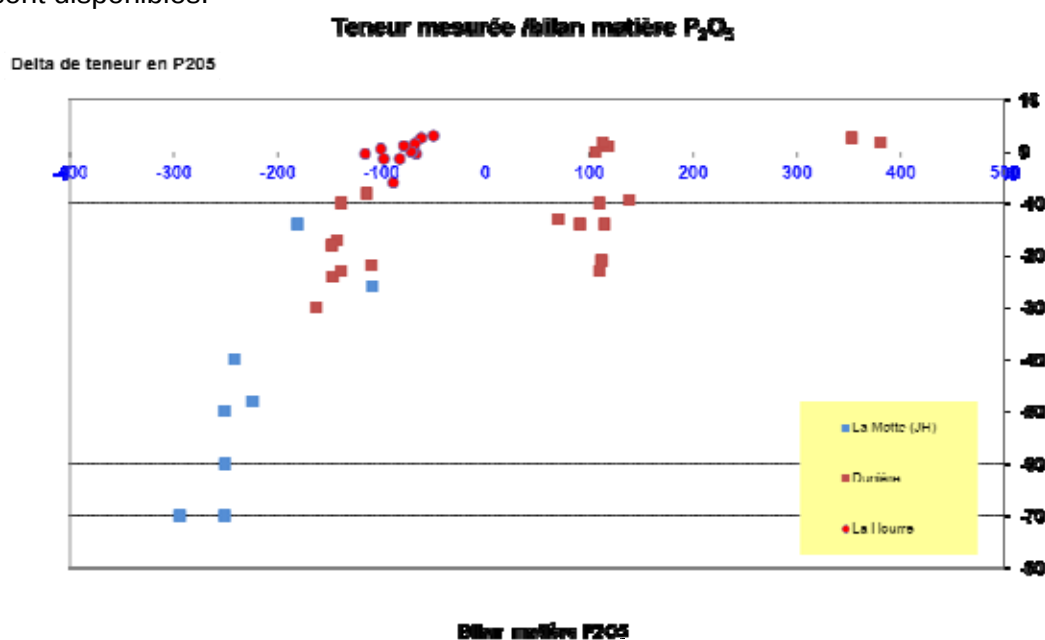


Graphique 11 : Bilan matière en P et conséquences sur les teneurs récentes à l'analyse

⁷ En présence d'ions Calcium en excès, le phosphore se trouve bloqué sous forme de phosphate tricalcique ou cristallise sous forme d'apatite, ce qui le rend quasiment insoluble et ne permet plus sa mobilisation dans des conditions satisfaisantes pour alimenter la solution du sol.

Si l'on considère non plus la teneur à la dernière analyse (cf. Tableau 7) mais l'évolution des teneurs entre les deux dernières analyses, on est contraint d'éliminer les essais de Boigneville (une seule série d'analyses) et Archigny (P Joret-Hébert à la mise en place de l'essai, P Olsen pour les analyses récentes).

On peut alors considérer (Graphique 12) qu'il y a un effet faible du bilan matière sur les teneurs à l'analyse jusqu'à un défaut de bilan d'environ 150 kg sur la période d'étude, et que l'effet est beaucoup plus important pour des défauts de bilan supérieurs. Ces résultats sont néanmoins à prendre avec précaution car les défauts de bilans importants sont liés au seul site de La Motte, pour lequel ce sont des teneurs en Phosphore Joret-Hébert et non pas en Phosphore Olsen qui sont disponibles.

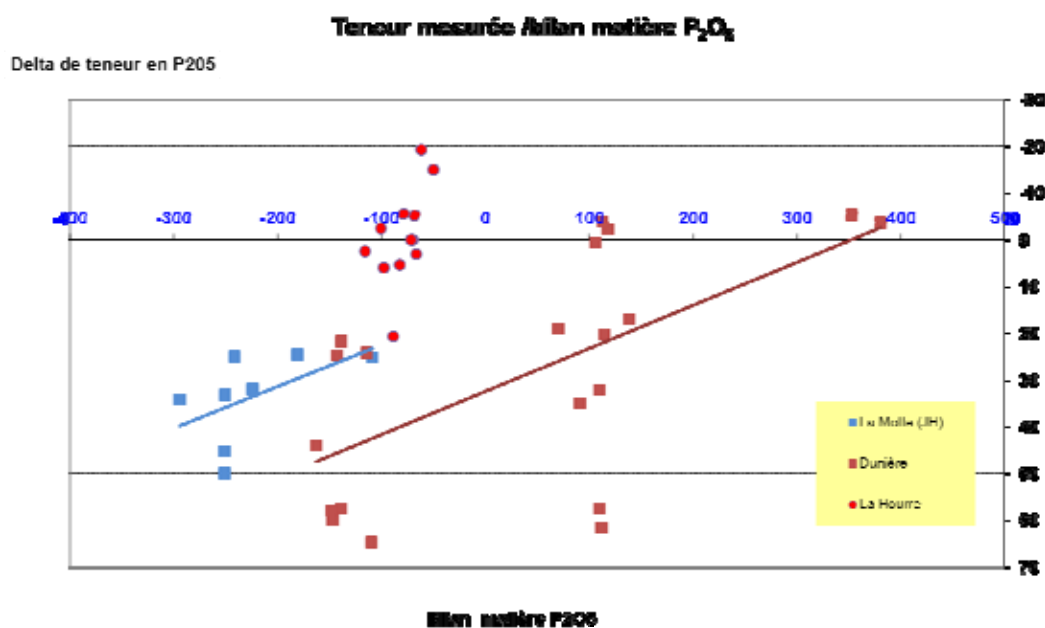


Graphique 12 : Bilan matière en P et conséquences sur l'évolution des teneurs à l'analyse (ppm)

Le Graphique 13 donne la même représentation, mais avec un delta de teneur en pourcentage, autorisant ainsi un rapprochement des sites d'essai indépendamment du type d'analyse.

La baisse des teneurs de l'horizon de surface est considérable puisqu'elle peut atteindre **jusqu'à 60 %** sur les deux sites les moins concernés par le Calcium : La Motte (période de 8 ans) et Dunière (période de 5 ans).

Pour ces deux sites, si l'on essaie de relier bilan et évolution des teneurs, on trouve des pentes des courbes de tendances similaires : - 0,089 et - 0,092 respectivement, mais avec une liaison très moyenne, les R² étant respectivement de 28 % et 38 % pour les deux essais.



Graphique 13 : Bilan matière en P et conséquences sur l'évolution des teneurs à l'analyse (en %)

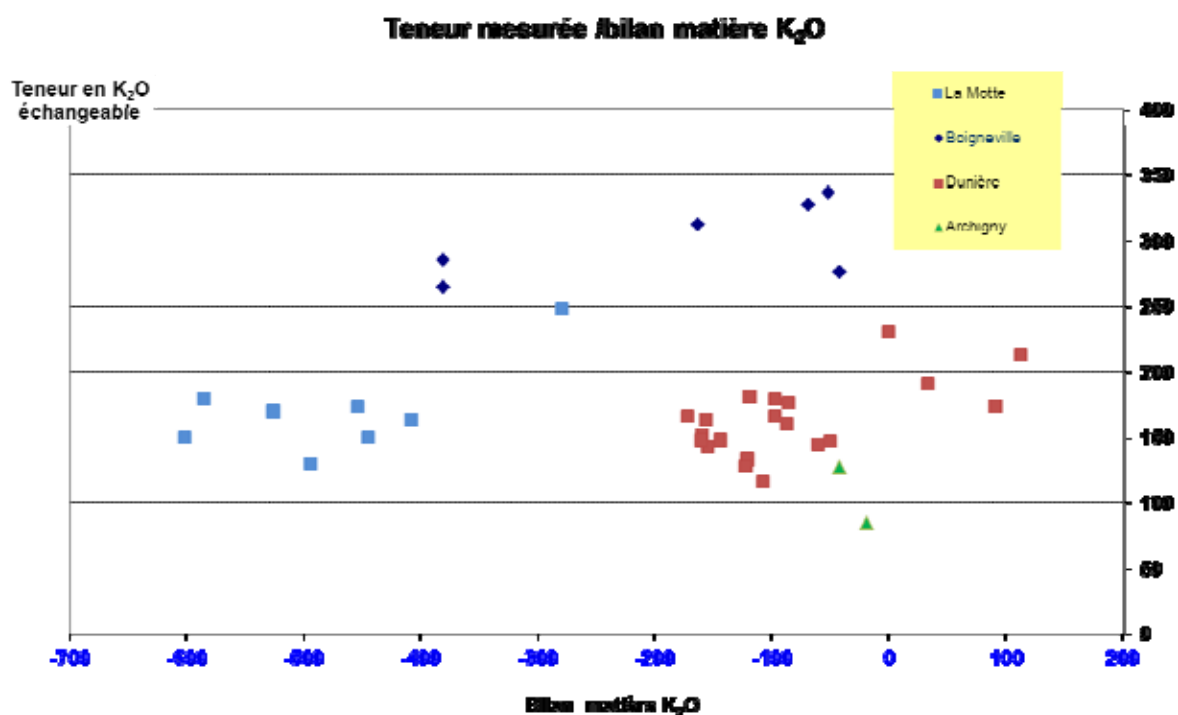
- **La potasse**

La même démarche a été menée pour la potasse. Les analyses détaillées n'étant pas disponibles pour le site de La Hourre, cette analyse concerne les sites de La Motte, Boigneville, Dunière et Archigny.

Il faut rappeler que chacun de ces essais a sa propre dynamique en fonction de la rotation et des exportations.

Pour le site de La Motte, des pailles et du foin de luzerne sont exportés, sans compensation en retour. Il en est de même pour Boigneville où la totalité de la luzerne en A1 et la majorité de la luzerne en A2 est exportée, en attendant de trouver une solution satisfaisante de retour au sol de cette luzerne (compost ?).

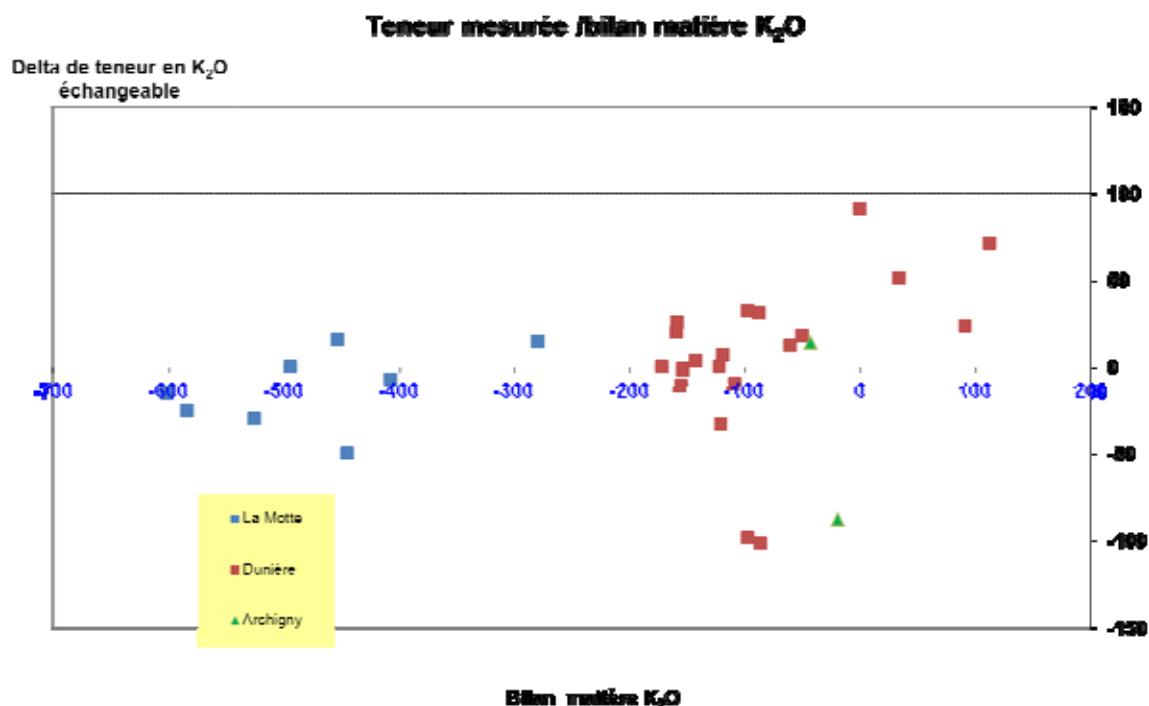
Le Graphique 14 montre que le niveau de bilan est variable sur l'ensemble des quatre sites, avec un petit arrière effet des apports de composts de 2005 (dernière année d'apport) sur une parcelle du dispositif de Dunière qui explique les quelques points pour lesquels le bilan est positif. Le bilan très fortement négatif sur La Motte s'explique par les exportations de foin et de luzerne non compensées par des apports d'engrais de ferme.



Graphique 14 : Bilan matière en K_2O et teneurs correspondantes (ppm de K_2O échangeable)

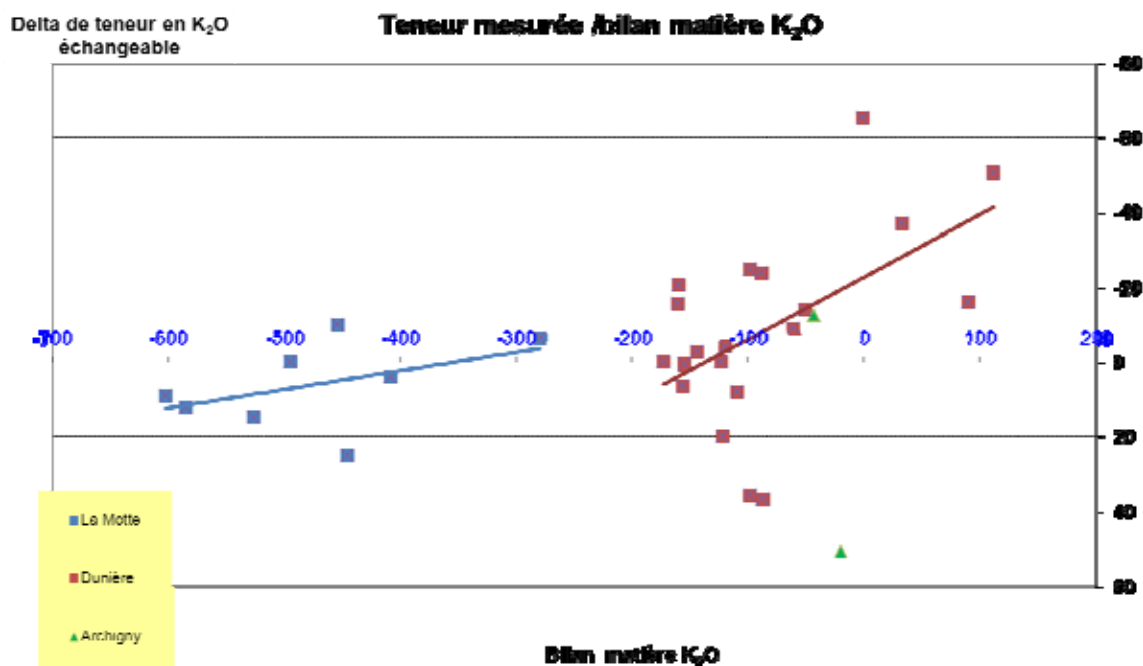
Compte tenu de la diversité des richesses initiales des sols, il est préférable de comparer les évolutions de teneurs, ce qui exclut l'essai de Boigneville, trop récent pour avoir eu une deuxième série d'analyses.

Le Graphique 15 montre qu'il n'y a pas d'incidence du niveau du bilan sur l'évolution des teneurs. Il est important que rappeler que l'essai de La Motte est un site initialement plutôt bien pourvu en potasse, ce qui peut influencer sur la vitesse de réponse. Par ailleurs, les analyses y sont pratiquées en juin, la diversité de l'occupation des sols à cette époque (et la nature des résidus de la culture précédente) peut à elle seule amener de la variabilité avec, par exemple, une forte mobilisation après luzerne comparativement aux arrière effets d'une orge de printemps...



Graphique 15 : Bilan matière en K_2O et évolution des teneurs (ppm de K_2O échangeable)

Pour pallier les points vus précédemment, les variations de teneurs ont été exprimées, tout comme pour le phosphore, en valeurs relatives. Comme pour le phosphore, il est difficile de trouver une continuité entre les deux principaux nuages de points (Graphique 16).



Graphique 16 : Bilan matière en K_2O et évolution des teneurs (en % de la teneur initiale)

Site par site, on trouve une liaison faible entre le bilan et l'évolution des teneurs, mais surtout, les pentes ne sont pas homogènes entre La Motte (0,050) et Dunière (0,167), avec un R^2 de 0,30 contre 0,20 pour La Motte. Cet écart est bien plus important que ne le laisseraient penser les teneurs moyennes de chaque site au printemps 2010 : 200 ppm à La Motte contre 160 ppm à Dunière.

Il est plausible que le sol libère du potassium qui ne soit pas échangeable, la teneur à l'analyse ne représenterait alors pas assez bien la réalité (tout comme pour le phosphore d'ailleurs).

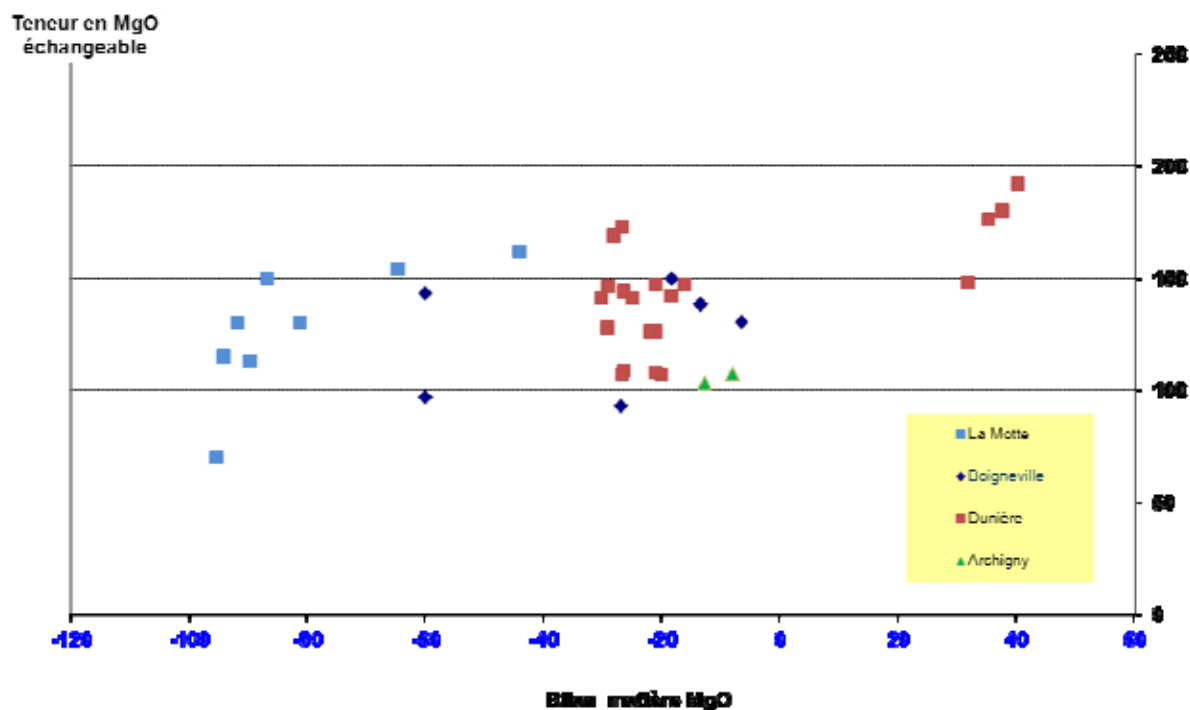
- **La magnésie**

La même démarche a été menée pour la magnésie. Les analyses détaillées n'étant pas disponibles pour le site de La Hourre, cette analyse concerne les sites de La Motte, Boigneville, Dunière et Archigny.

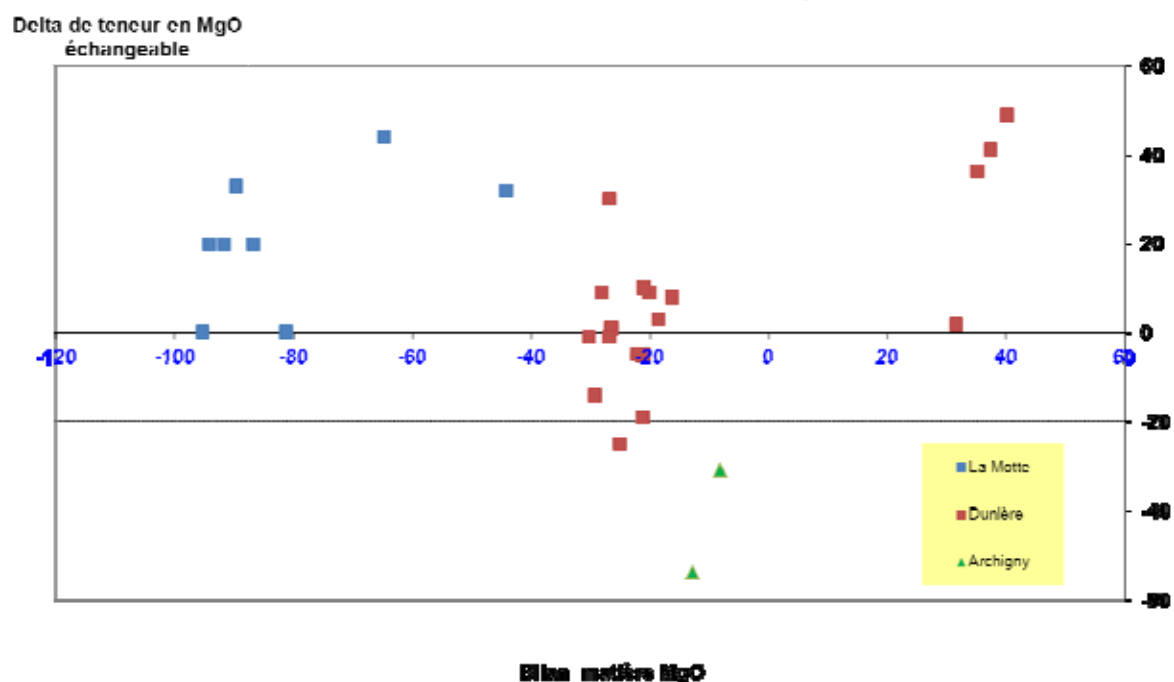
Pour la magnésie, la plage de variation des bilans matière est bien plus resserrée que pour le phosphore et le potassium.

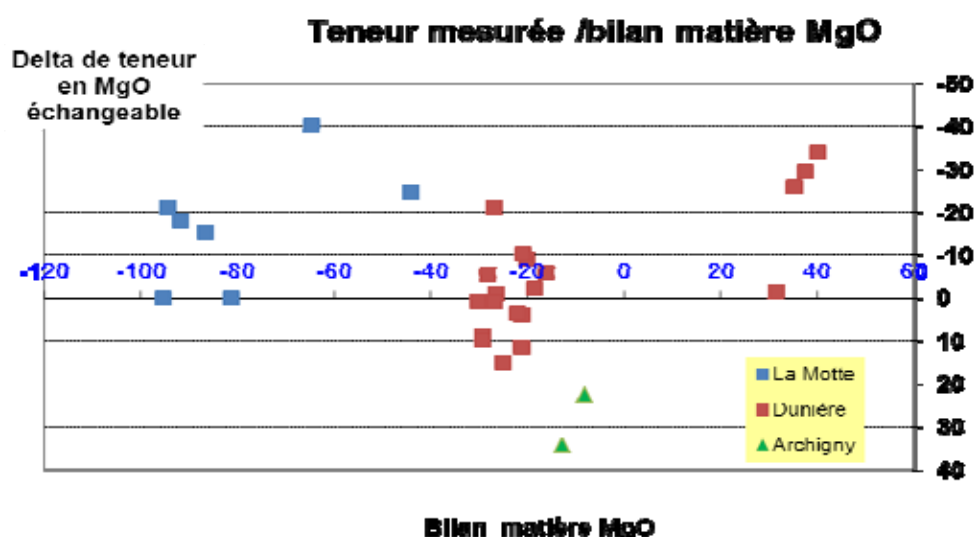
Les teneurs fluctuent moins autour de la moyenne et on observe une tendance générale qui semble peu lier bilans matière et teneurs dans les sols, quelle que soit son expression (cf. Graphique 17, Graphique 18 et Graphique 19).

Teneur mesurée / bilan matière MgO



Teneur mesurée / bilan matière MgO





Graphique 19 : Bilan matière en MgO et évolution des teneurs (en % de la teneur initiale)

• Conclusions sur la fertilité chimique

L'analyse des résultats disponibles sur les cinq dispositifs de RotAB permet de confirmer des connaissances déjà constatées par ailleurs, comme le niveau moyen d'exportation des cultures, lié au rendement, faible pour la magnésie, faible à moyen pour le phosphore et important pour le potassium dès lors que l'on exporte des résidus de culture.

Pour la **potasse**, la liaison entre les déficits de bilans et l'évolution des teneurs va certes dans le même sens, mais **cette liaison est plus que floue** : compte tenu de la mobilité de la potasse, on peut imaginer des prélèvements par les plantes et/ou des redistributions par les résidus plus importants que pour un élément moins mobile comme le phosphore.

Il faut rappeler que l'on est majoritairement (à l'exception d'Archigny) sur des sites à teneur correcte à l'analyse. D'importants déficits sont constatés sur La Motte, site pour lequel les teneurs des produits exportés ne sont pas disponibles et très concerné par des exportations de luzerne, plante réputée capable de faire de la consommation de luxe.

Enfin, la bibliographie ne signale pas de problèmes majeurs de mobilisation de la potasse quand elle est présente.

Pour le **phosphore**, la liaison déficit de bilan – évolution des teneurs est plus consistante, ce qui est sans doute normal pour un élément peu mobile dans le sol.

Le fait que les pentes des droites de régression reliant bilan matière et évolution relative des teneurs sur les deux sites les plus représentés et peu concernés par un excès de calcaire soient très proches est aussi un élément intéressant.

Néanmoins les bilans plongent très vite, on peut atteindre 10 % de baisse relative de teneur par année culturale et les teneurs les plus basses avoisinent des niveaux (15 ppm de P Olsen) généralement considérés comme critiques en agriculture conventionnelle.

On peut, sans trop de craintes de se tromper, affirmer que **le phosphore va devenir très vite le facteur limitant du rendement après l'azote dans les systèmes de grandes cultures biologiques sans élevage**.

Rappelons néanmoins que les essais (certes conventionnels) disponibles montrent une très faible réponse aux apports, y compris pour ces niveaux de richesse et pour des plantes réputées exigeantes.

Néanmoins, pour la première fois après cinq apports successifs de 60 unités de P soluble (engrais organique) en couverture au printemps, le colza 2010 de Dunière donne une réponse vis-à-vis du rendement, colza qui est réputé être moyennement exigeant en ce qui concerne le phosphore.

Les cinq dispositifs mis en réseau n'ont pas pris en compte de façon organisée l'aspect **mycorhization** (un point est disponible en début d'essai à La Motte, non systématisé) ainsi que l'analyse du deuxième horizon de sol, rendant ainsi difficile l'interprétation des résultats sous l'angle évolution du stock du sol.

MO et fertilité biologique

Quatre des cinq essais ont fait l'objet d'un suivi de la matière organique (MO) du sol, avec différentes caractérisations⁸.

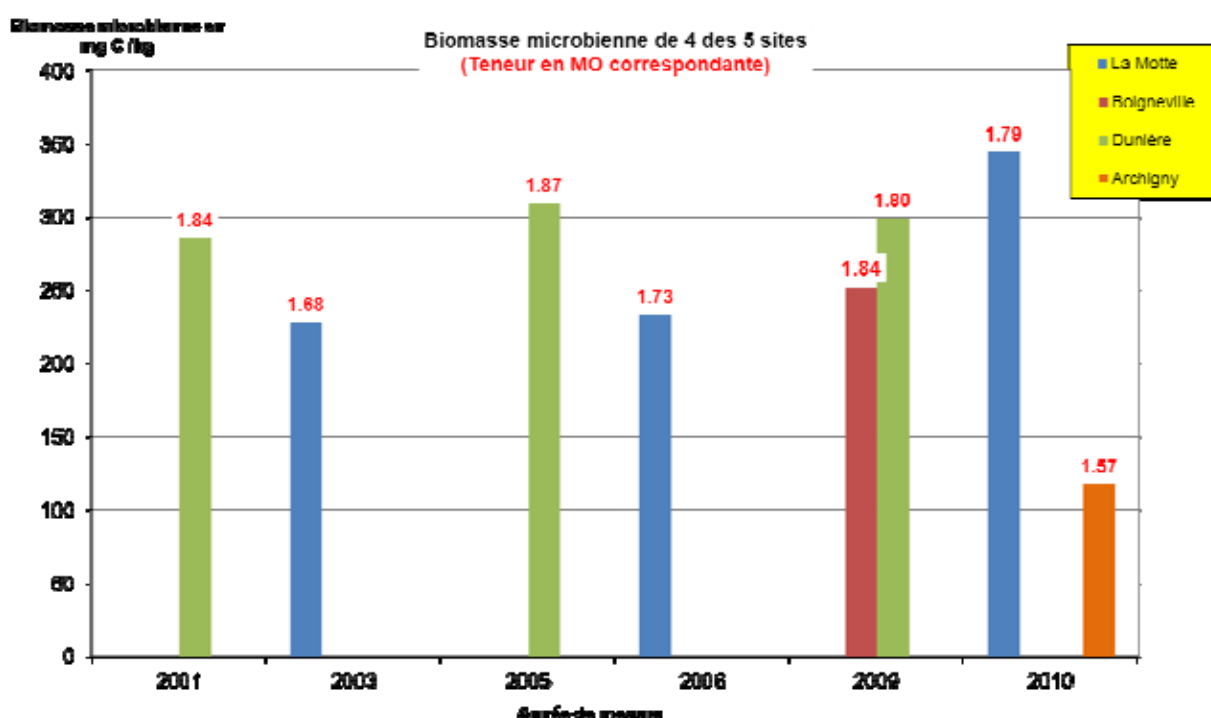
Les plus courantes sont la biomasse microbienne et la minéralisation du carbone et de l'azote du sol.

Certains sites ont acquis des données sur les métabolites microbiens, le fractionnement de la MO, voire la mycorhization (mais ne sont pas présentées dans le présent document).

- **La biomasse microbienne**

La biomasse microbienne a été mesurée au printemps (en mars pour les sites de Dunière, La Hourre et Boigneville, en juin à La Motte, en octobre à Archigny).

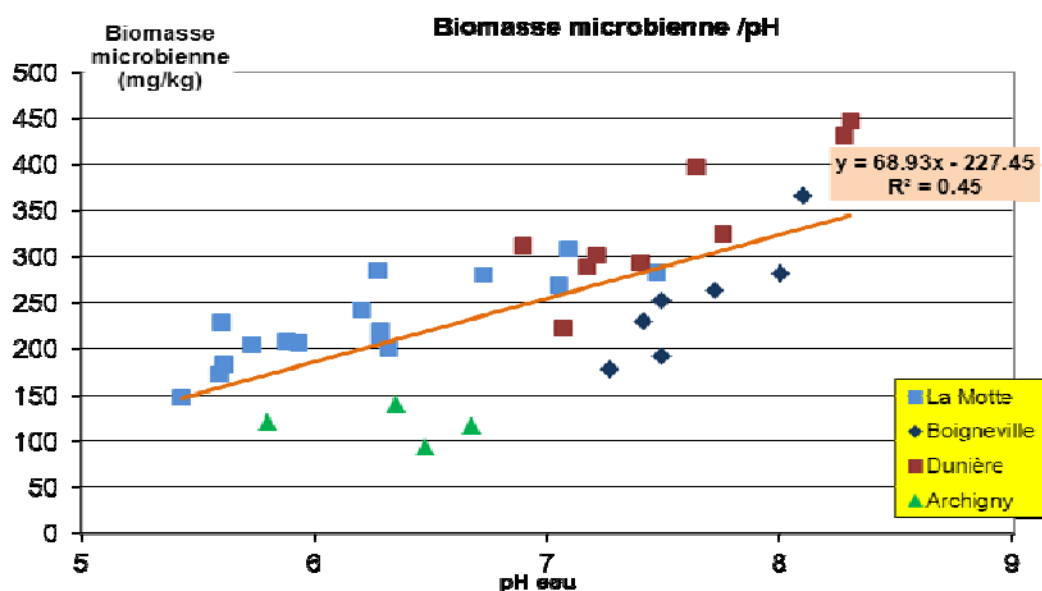
Le Graphique 20 montre qu'il n'y a pas d'évolution nette du taux de MO pour les deux sites les plus anciens. Les valeurs de biomasse microbienne sont comparables pour trois des quatre sites, la valeur moyenne la plus faible pour le site de limons sableux de la Vienne (Archigny).



Graphique 20 : Biomasse microbienne des différents essais

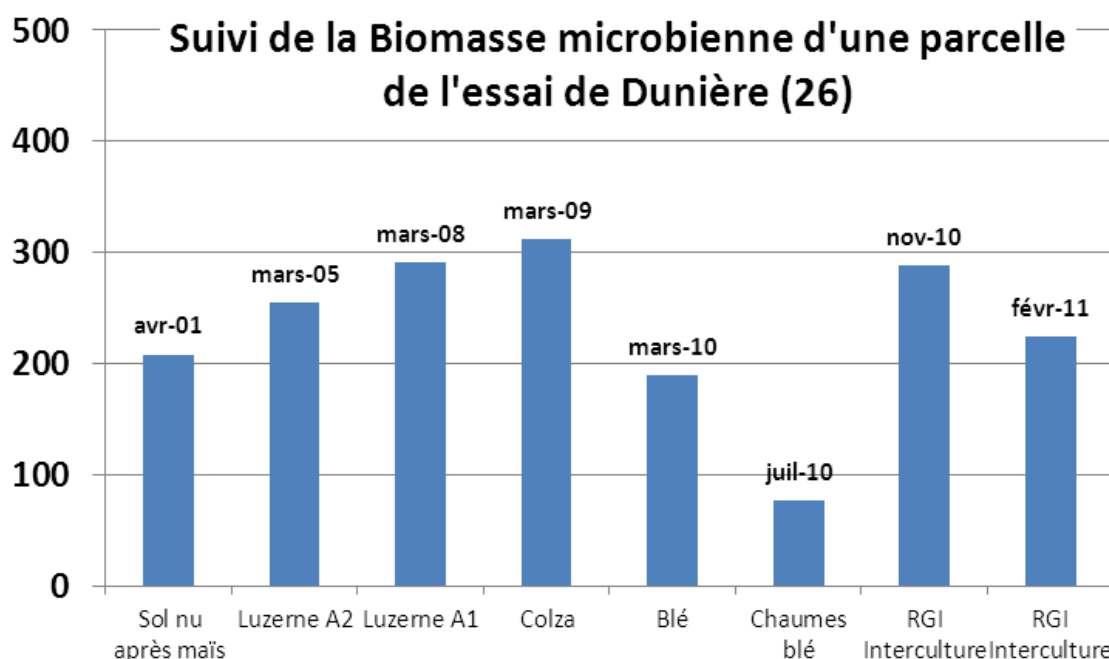
Le Graphique 21 montre, comme l'indique la bibliographie, une assez bonne liaison avec le pH eau des parcelles d'essai.

⁸ Cf. Annexe 2



Graphique 21 : Biomasse microbienne et pH eau

La biomasse microbienne est un moyen de caractériser le sol mais, par sa nature même, elle varie au cours du temps.



Graphique 22 : Variabilité de la biomasse microbienne

Le Graphique 22 rapporte les données disponibles sur une parcelle de l'essai de Dunière.

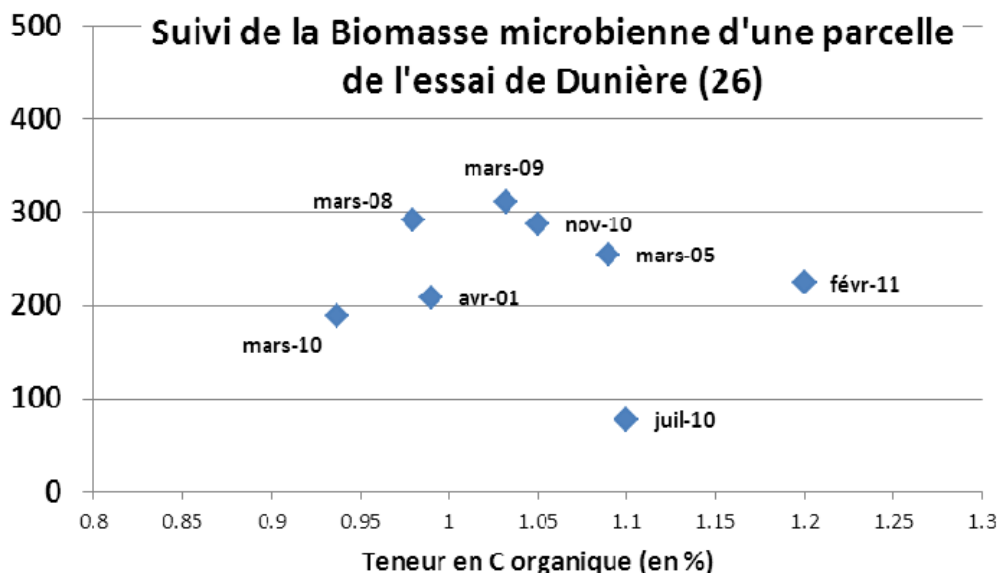
Les derniers points (2010) correspondent à la volonté d'essayer, par un suivi régulier, de distinguer ce qui ressort des strictes conditions de milieu, nature du couvert et quantités de nutriments organiques disponibles pour l'activité microbienne et de l'incidence des conditions météo et de l'humidité du sol.

Au printemps 2001, la mesure a été effectuée sur des chaumes de maïs en attente de semis de soja.

Au printemps 2005, comme au printemps 2008, les prélèvements sont été réalisés sous une luzerne, de 2 ans en 2005, d'un an en 2008 (implantation au printemps sous couvert de blé).

Au printemps 2009, c'est un colza précédent luzerne.

Au printemps 2010, c'est un blé de colza qui est implanté ; la biomasse est plus faible.
 En juillet 2010, le sol est très sec, les résidus très peu digestibles (pailles et chaumes), la quantité de biomasse microbienne tombe à 75 mg de C microbien /kg de carbone.
 En novembre 2010, le sarrasin semé en fin d'été en interculture est gelé, le RGI spontané occupe bien l'espace disponible.
 De même en février, juste avant le labour pour le maïs suivant, les conditions moins favorables ont fait baisser la biomasse microbienne.
 Le fait d'être toujours sur la même parcelle permet ainsi de constater qu'il n'y a pas de liaison entre C microbien et teneur en C organique correspondante, teneur qui fluctue de 0,95 à 1,20 %.



Graphique 23 : Biomasse microbienne en fonction de la teneur en carbone du sol

Le Graphique 23 permet de visualiser, sur cette petite série, l'incidence du couvert et des résidus disponibles pour l'activité biologique du sol, mais aussi l'effet des conditions climatiques.

- **La minéralisation du sol**

Ce stock de matière organique doit déjà servir à alimenter les plantes.

La minéralisation est aujourd'hui accessible via des mesures de minéralisation en conditions contrôlées à 28 jours normalisés.

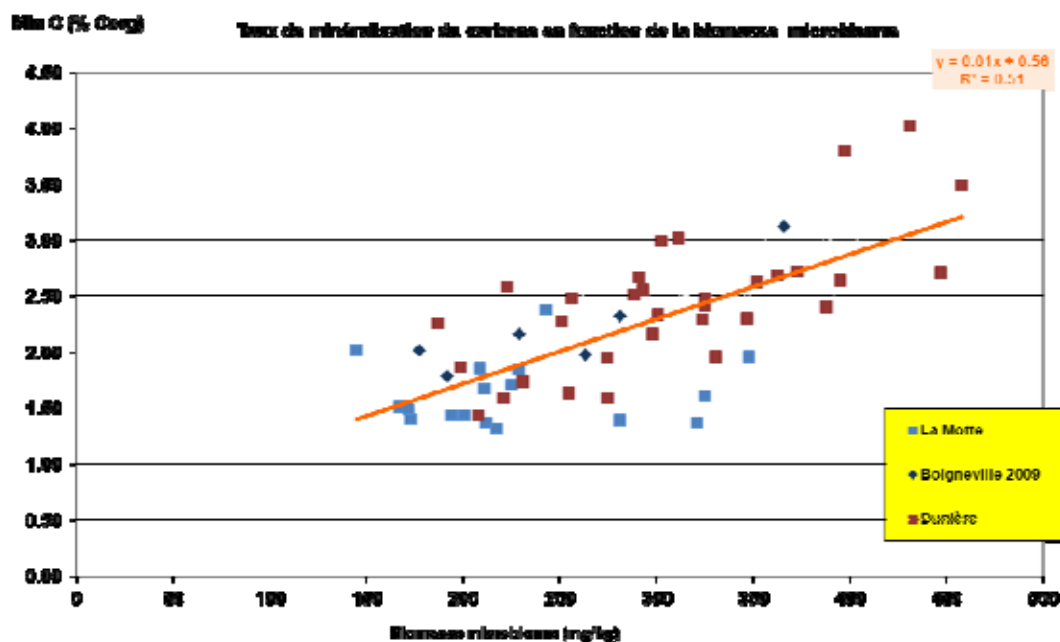
L'ensemble des données n'est pas accessible pour La Hourre et Archigny.

Minéralisation du carbone

Le Graphique 24 rassemble trois séries de mesures (2001, 2005 et 2009) pour Dunière et une série pour les deux autres lieux d'essai (La Motte et Boigneville).

Les mesures de ces trois essais se complètent bien, même si la minéralisation est un peu plus stable sur La Motte.

La biomasse microbienne explique 51 % de la variabilité de la minéralisation du Carbone, minéralisation qui varie d'un facteur supérieur à deux entre les extrêmes.



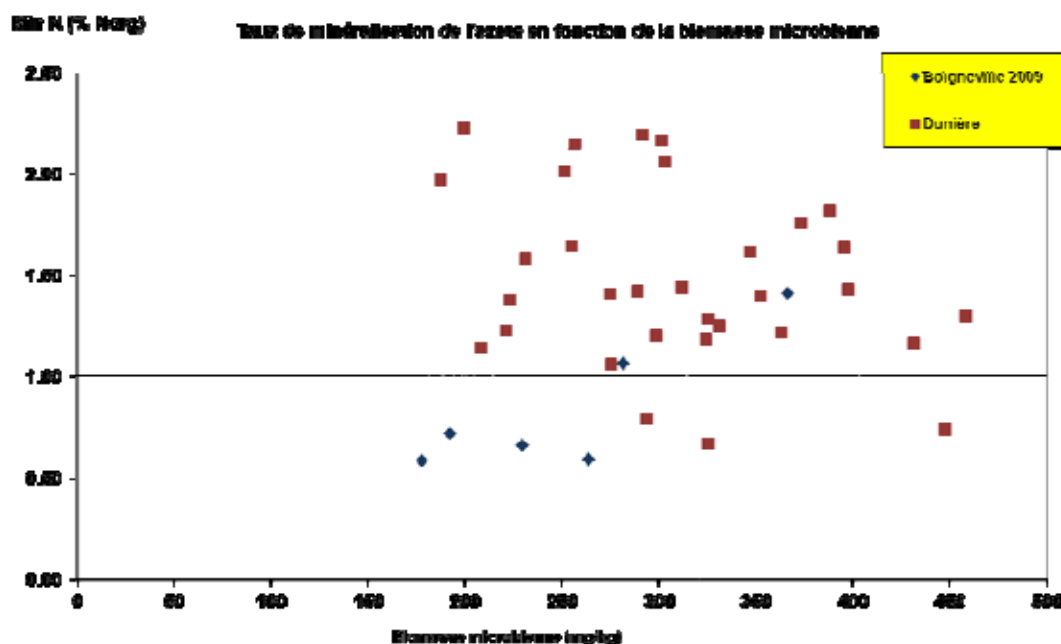
Graphique 24 : Biomasse microbienne et minéralisation du Carbone

Minéralisation de l'azote

Le Graphique 25 rassemble quatre séries de données, dont trois pour Dunière.

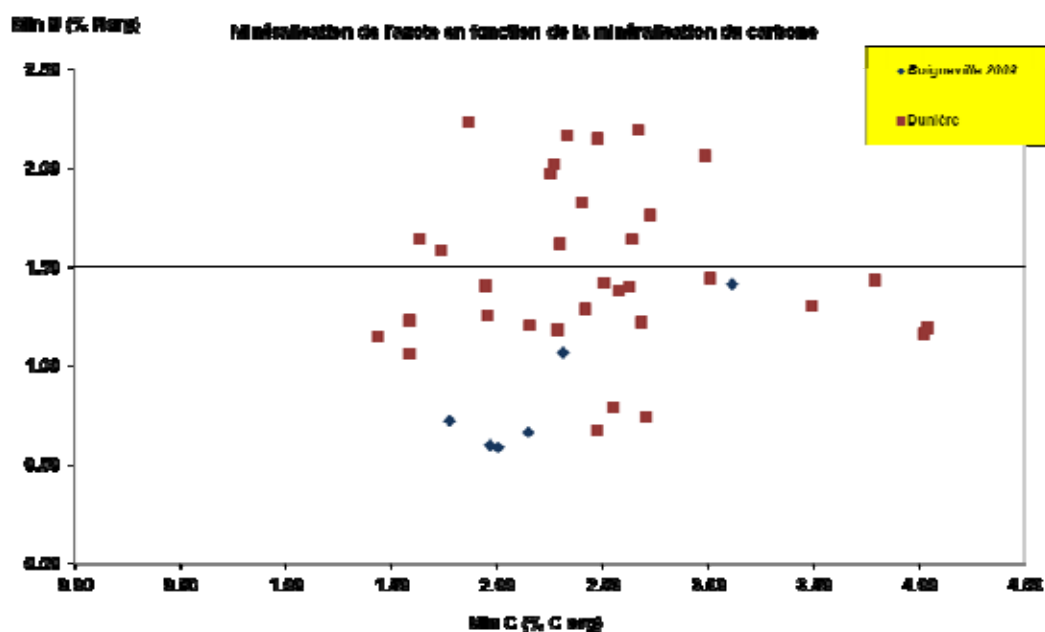
Le nuage de points qui en résulte ne permet pas d'en tirer la moindre tendance permettant de relier l'activité microbienne et la vitesse de minéralisation de l'azote.

Même en tenant compte du fait que le graphique est principalement basé sur un lieu d'essai, difficile d'imaginer que des points supplémentaires permettraient de dégager une liaison entre les deux critères.



Graphique 25 : Biomasse microbienne et minéralisation de l'azote

Il est normal d'essayer de rapprocher minéralisation du carbone et minéralisation de l'azote. La dispersion des points observée sur le Graphique 26 ne permet pas d'envisager une liaison intéressante entre les deux critères, que ce soit globalement ou essai par essai.



Graphique 26 : Minéralisation du Carbone et minéralisation de l'azote

- **Conclusions sur la MO**

Avec au maximum neuf années de recul sur l'essai le plus ancien, il est difficile de trouver une tendance forte à l'évolution du taux de MO.

La biomasse microbienne est un critère qui différencie plus les situations, avec un aspect dynamique que ne permet pas le classique rapport C/N.

Néanmoins, elle varie au cours du temps, cette variabilité doit être intégrée dans un référentiel pour permettre la valorisation de l'analyse, notamment parce qu'elle peut orienter et objectiver des conseils d'apport de MO exogène comme cela commence à se pratiquer aujourd'hui : composts jeunes, composts matures, ...

Il semble que les rotations mises en place et les interventions culturales dans les sites d'essai permettent de faire tourner les sols sous l'angle carboné.

Mais à court terme, la problématique des systèmes de grandes cultures biologiques spécialisés est la disponibilité de l'azote pour les cultures, en particulier pour les non légumineuses qui représentent la majorité des cultures biologiques. Les résultats des deux essais du réseau RotAB ne permettent pas de conclure. Il serait nécessaire de compiler des données d'autres dispositifs pour peut-être dégager des éléments de conclusion sur ce point.

Conclusion et perspectives

D'ores et déjà, après un cycle de fonctionnement, la mise en réseau des cinq dispositifs d'essais dans le cadre de RotAB se révèle riche d'enseignements pour les partenaires du projet, que ce soit pour le partage de méthodologies et de type de suivi de la fertilité du sol, les synergies créées ou la mise en commun des résultats qui oblige à mieux les formaliser.

L'analyse des données de ces cinq essais permet de mettre en avant quelques points qui concernent la fertilité chimique ainsi que l'application de méthodes de caractérisation de la MO et de son évolution.

Parallèlement, ce réseau a permis de réfléchir sur les aspects méthodologiques (chaque site d'essai a décidé seul des analyses réalisées, du pas de temps auquel elles ont été faites, ...) et a mis en évidence l'intérêt de proposer une « boîte à outils ». La boîte à outils, établie dans le cadre de RotAB et ciblée sur la fertilité des sols et son évolution, propose trois démarches de caractérisation du sol, équivalent à trois niveaux de rapport qualité-coûts variables en fonction des objectifs de l'expérimentation mais aussi des contraintes budgétaires.

Ce réseau n'a pas comme but de critiquer les rotations mises en place ou plus globalement la conception des systèmes d'essais Grandes cultures sans élevage. Il invite néanmoins, chaque expérimentateur à hiérarchiser les facteurs sur lesquels jouer.

Globalement, à un moment ou un autre, de façon délibérée ou à l'issue d'une réflexion progressive, les cinq sites se sont préoccupés d'autonomie azotée ou de réduction des apports azotés extérieurs et ont imaginé puis développé des stratégies dans ce sens.

La réflexion sur un taux maximum de couverture du sol est plus récente et ne concerne pas encore tous les sites, de même que la prise en compte d'aspects parasitaires liés au sol.

La gestion du désherbage n'est pas encore un objectif prioritaire dans ces essais, même si tous les sites sont concernés à des degrés variables par des annuelles gênantes (le RGI à Dunière, ...), des vivaces classiques (le chardon quasiment partout), voire plus inattendues comme le chiendent à La Motte.

Et, bien sûr, au fur et à mesure que vont se mettre en place des outils opérationnels et multicritères pour apprécier les résultats techniques, économiques et environnementaux des essais, les systèmes vont évoluer et définir peut-être d'autres priorités.

Puissent les nouveaux sites expérimentaux en AB bénéficier des réflexions, des avancées mais aussi des échecs des plus anciens.

Pour en savoir plus :

www.itab.asso.fr, page programmes de recherche puis RotAB

<http://www.arvalisinstitutduvegetal.fr/>

RotAB est un programme de recherche centré sur l'étude des rotations pratiquées ou à recommander en systèmes de grandes cultures biologiques. Elles sont le moyen-clé pour gérer la fertilité des sols et protéger les cultures, pour limiter les impacts environnementaux tout en assurant la viabilité économique de la ferme.

Les résultats du programme sont disponibles sur le site de l'ITAB www.itab.asso.fr

RotAB est un projet d'innovation et de partenariat du CAS DAR du MAP (Compte d'Affectation Spéciale du Développement Agricole et Rural - Ministère de l'Agriculture). Financements 2008-2010.

Pilotage : ITAB.

Partenaires : ARVALIS - Institut du végétal, Chambres d'Agriculture de la Drôme, de Seine-et-Marne, des Pays de la Loire, Agrobio Poitou-Charentes, Bio Centre, CREAB Midi-Pyrénées, INRA UMR AGIR, Groupe ESA, ISARA Lyon, Agrocampus Ouest.



■ **Annexes**

📌 **Annexe 1 : Méthode de calcul du bilan matière**

Le bilan matière consiste à essayer d'évaluer, année par année, toutes les entrées et sorties d'éléments d'une parcelle (en général, les sorties se situent au niveau des parties aériennes des plantes car aucun essai n'exporte de tubercules).

Il suffit donc d'avoir une estimation des quantités de semences, de grains, de paille, de foin, d'engrais le cas échéant, en n'oubliant pas les ressemis et les cultures intermédiaires, et de les multiplier par des teneurs en P_2O_5 , K_2O et MgO , issues d'une analyse ou, à défaut, des valeurs Comifer (2007).

Il a pu y avoir quelques difficultés à trouver la composition PKMg des graines de luzerne ou de pois fourrager, et les apports par les semences sont généralement négligeables, sauf dans le cas de la féverole (doses de semis élevées et forte teneur en phosphore).

Il a été tenu compte de la proportion de chaque composant dans le cas des associations.

Quand la culture a été détruite, les exportations ont été considérées comme nulles, ce qui est juste, indépendamment de la vitesse de retour au sol des éléments minéraux contenus dans les parties aériennes détruites.

C'est la différence apports – exportations qui a ensuite été mise en regard d'une analyse de sol, sol qui est le réservoir d'éléments fertilisants et la destination des résidus de culture.

Quelques données d'analyse de l'horizon sous labour sont disponibles mais le calcul d'une variation de stock d'éléments fertilisants, qu'il serait plus judicieux de mettre en regard d'un bilan matière, renvoie à des déterminations précises de densité apparente, de transferts entre horizons, de disponibilité des éléments, et a donc toute chance de ne pas donner d'informations plus pertinentes que la teneur à l'analyse de l'horizon de surface, lieu privilégié des échanges.

📌 **Annexe 2 : les analyses permettant de caractériser la matière organique**

La première détermination est celle du Carbone organique, exprimé en %, valeur qui est ensuite multipliée par 1,72 pour estimer la teneur en MO du sol.

Parallèlement, on dose l'azote organique, ce qui permet de calculer un rapport C/N, dont on estime que plus il est bas et plus la minéralisation de la MO est rapide. Il est le plus souvent voisin de 10 dans les sols de grande culture.

La biomasse microbienne est obtenue par comparaison entre un échantillon fumigé (fumigation au chloroforme qui tue les microorganismes) et un échantillon non fumigé. On estime une variation des quantités de Carbone soluble qui s'exprime en mg de C microbien/kg de C organique ou en % du C org.

Cette mesure qui est aujourd'hui standardisée commence à se développer en grandes cultures, sans que pour autant le référentiel qui permettrait d'interpréter les mesures soit suffisamment développé pour autoriser des comparaisons (et surtout les conclusions que l'on peut en tirer sur le fonctionnement du sol) entre deux échantillons ou deux sites.

D'autres méthodes de caractérisation de la MO existent, qui ont pu être mises en œuvre sur une partie des essais : métabolites labiles et fractionnement de la MO notamment.

La minéralisation du carbone et de l'azote s'obtient très facilement par des dosages de CO_2 ou de $NO_3 - NH_4$ qui se dégagent d'un échantillon de sol mis en incubation dans des conditions de températures et d'humidité normalisées.

Elle donne une indication sur la vitesse d'évolution de la MO sous l'action des microbes et de la macrofaune du sol.

Les valeurs rapportées ici sont issues de minéralisation à 28 jours, moins coûteuses que les données à 90 jours, et représentent environ 4 à 6 mois de minéralisation dans les conditions du champ.

Elles sont exprimées en pourcentage de la valeur initiale.

CULTIVER DU BLÉ (DUR OU TENDRE) EN ASSOCIATION AVEC UNE LÉGUMINEUSE À GRAINE : UN MOYEN EFFICACE POUR ACCROITRE LA PRODUCTION ET LA QUALITÉ DES GRAINES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Laurent Bedoussac¹, Etienne-Pascal Journet², Patrice Rouet³, Coline Josse³, Stéphanie Ledoux³ et Eric Justes³

¹ Université de Toulouse, ENFA, UMR INRA-INPT/ENSAT 1248 AGIR

² CNRS, UMR INRA-INPT/ENSAT 1248 AGIR

³ INRA, UMR INRA-INPT/ENSAT 1248 AGIR, Auzeville, BP 52627, 31326 Castanet-Tolosan, France

RESUME

Les cultures associées consistent en la culture simultanée d'au moins deux espèces sur une même parcelle agricole durant une période significative de leur cycle de développement. Un certain nombre d'études agronomiques ont montré que ce système permettrait d'améliorer l'utilisation des ressources du milieu et ainsi d'augmenter le rendement et la qualité des grains par rapport aux cultures monospécifiques. L'objectif de notre travail fut d'une part, d'évaluer les performances agronomiques des cultures associées blé (dur et tendre) – pois d'hiver et blé dur – féverole sur un réseau de parcelles conduites en agriculture biologique par des agriculteurs du Sud-Ouest de la France (Aude, Gers et Haute-Garonne) ; et d'autre part d'évaluer la faisabilité technico-économique de ces cultures dans le contexte actuel, notamment au niveau du tri des graines en coopérative agricole. Nos résultats ont confirmé, d'un point de vue agronomique, les avantages des cultures associées vis-à-vis de la production de biomasse, de la quantité d'azote absorbé et du rendement global par rapport aux cultures monospécifiques correspondantes. La teneur en protéines est significativement plus élevée et le taux de mitadin (blé dur) est nettement plus faible en cultures associées permettant une nette amélioration de la qualité technologique des grains. Cependant, un certain nombre de contraintes techniques freinent pour l'instant le développement des cultures associées, notamment à cause de la difficulté de trier les graines en coopérative agricole pour un débouché vers l'alimentation humaine qui permettrait d'assurer une valorisation économique intéressante pour les producteurs.

INTRODUCTION ET OBJECTIFS

Les associations d'espèces sont omniprésentes dans les écosystèmes naturels mais ont quasiment disparu des agrosystèmes européens suite à l'intensification de l'agriculture au cours du XX^{ème} siècle. Toutefois, on observe aujourd'hui un regain d'intérêt pour les associations de cultures et notamment les associations de céréales et de légumineuses (Anil et al. 1998 ; Griffon 2006 ; Malézieux et al. 2008). Ces mélanges seraient un moyen d'accroître la diversification des systèmes de cultures et la part des légumineuses dans les systèmes de grande culture qui sont des leviers permettant de répondre aux enjeux de l'agriculture de demain (Vandermeer 1995 ; Vandermeer et al. 1998 ; Altieri 1999 ; Griffon 2006 ; Malézieux et al. 2008) et notamment en AB.

De nombreuses études ont mis en évidence que les associations de cultures céréales - légumineuses seraient un moyen de mieux valoriser les ressources du milieu comparativement aux cultures « pures » ou monospécifiques correspondantes (Willey 1979 ; Ofori et Stern 1987 ; Willey 1990 ; Hauggaard-Nielsen et al. 2003 ; Bedoussac 2009). Cet avantage est particulièrement marqué dans le cas des systèmes à bas niveau d'azote (Bedoussac et Justes 2010) et nous avons fait l'hypothèse que ce système pourrait être efficace en agriculture biologique dans la mesure où l'azote est souvent une ressource limitante. La performance de ces systèmes s'explique en grande partie par la complémentarité entre céréale et légumineuse pour l'utilisation de l'azote (mais aussi de la lumière) du fait que la céréale n'utilise que l'azote du sol alors que les protéagineux utilisent

essentiellement l'azote de l'air (par la fixation symbiotique) lorsqu'ils sont associés (88% de l'azote prélevé d'après Bedoussac 2009).

Cette complémentarité se traduit de façon quasi systématique par une amélioration significative de la teneur en protéines de la céréale (Willey 1979 ; Ofori et Stern 1987 ; Jensen 1996 ; Bedoussac et Justes 2010), une réduction du mitadinage (blé dur), et donc une amélioration de sa valeur commerciale (Bedoussac, 2009). Les associations de culture permettraient aussi de réduire la pression des bio-agresseurs (maladies, adventices et ravageurs) par rapport à celle exercée sur les cultures pures (Hauggaard-Nielsen et al. 2001 ; Hauggaard-Nielsen et Jensen 2005 ; Hauggaard-Nielsen et al. 2006) ce qui est un enjeu majeur en agriculture biologique où les facteurs biotiques peuvent induire des pertes de rendements importants.

L'objectif de nos essais était de quantifier la productivité de ces cultures associées en conditions réelles de production et d'évaluer la faisabilité du tri des graines récoltées en mélange à la coopérative agricole.

DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL

- Réseau de 10 agriculteurs en agriculture biologique (Gers: 4 ; Aude: 3 ; Haute-Garonne: 3);
- 2 années d'expérimentation : récoltes 2009 et 2010 ;
- 14 essais avec trois modalités en petites parcelles de 12 x 50 m : 1) blé pur, 2) légumineuse pure et 3) association ;
- 3 essais avec des associations sur une surface de 3 à 4 ha en 2010 pour réaliser un tri des graines à la coopérative agricole AgriBio Union ;
- Différentes cultures ont été testées : blé dur/blé tendre et pois d'hiver/féverole d'hiver ;
- Les densités de semis en association (en % des cultures pures) ont été de 66%/50% respectivement pour le blé et la féverole et 58%/72% respectivement pour le blé et le pois.

RESULTATS MARQUANTS

Effet des associations sur le rendement

En 2009, le rendement total des associations est en moyenne égal ou supérieur de au rendement moyen des cultures pures (**Figure 1**).

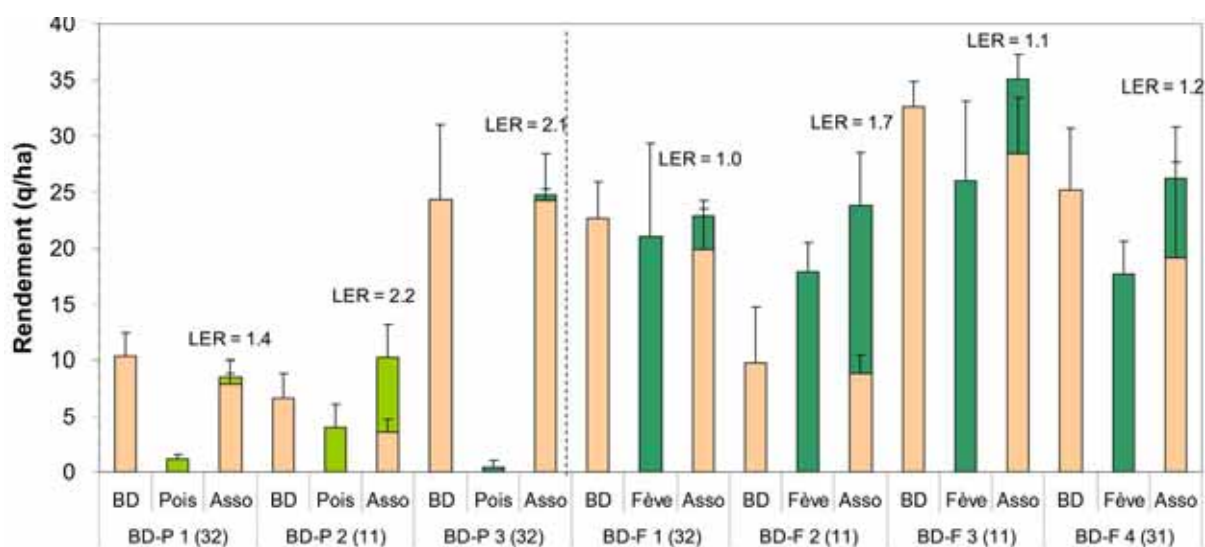


Figure 1 – Rendement à 15% d'humidité (en quintaux par ha) selon les différents essais 2009 : blé dur – pois (BD-P) et blé dur – féverole (BD-F) ; le nombre entre parenthèses correspondant au département où a été localisé l'essai

En 2010, le rendement total des associations est en moyenne 20% à 80% supérieur au rendement moyen des cultures pures (**Figure 2**) à l'exception d'une situation (BT-P2).

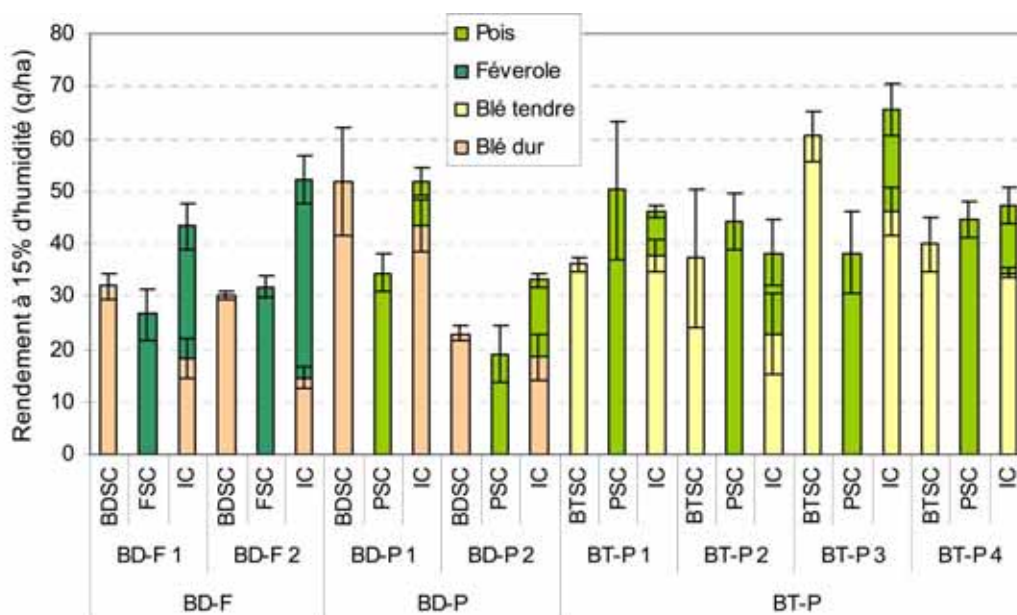


Figure 2 – Rendement à 15% d'humidité (en quintaux par ha) selon les différents essais 2010 : blé dur – féverole (BD-F), blé dur – pois (BD-P) et blé tendre – pois (BT-P) ; et les différentes modalités : blé dur pur (BDSC), blé tendre pur (BTSC), féverole pure (FSC), pois pur (PSC) et culture associée (IC)

Effet des associations sur la teneur en protéines du blé et le taux de mitadinage (blé dur)

Les associations permettent d'améliorer la teneur en protéines du blé dans tous les essais et pour les 2 années (**Figure 3**). Les associations permettent également de réduire le taux de mitadinage du blé dur (non montré) à l'exception d'un essai en 2010.

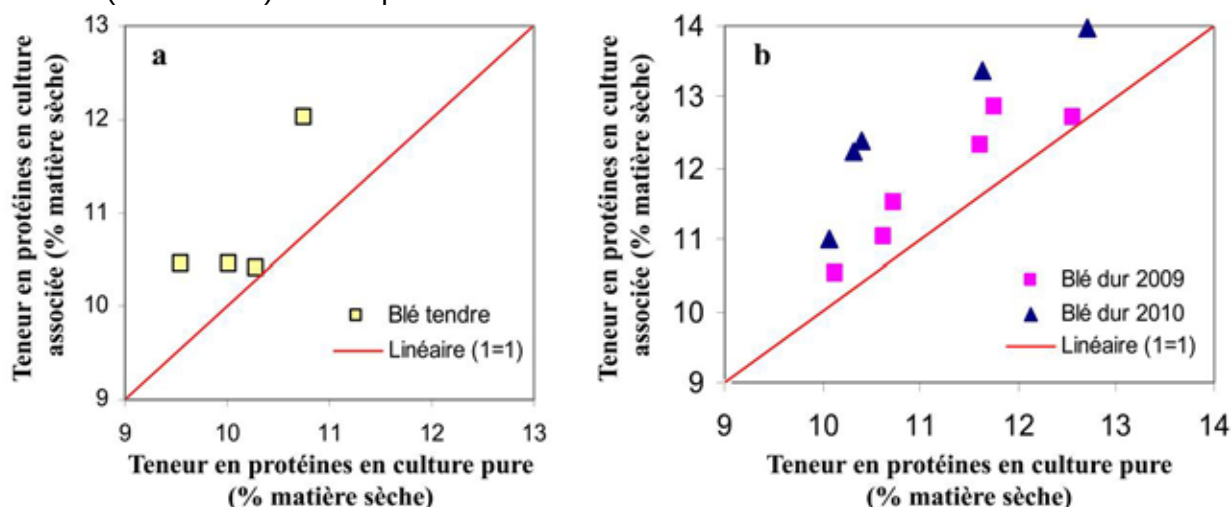


Figure 3 – Teneur en protéines des grains (%) de blé tendre (a) et de blé dur (b) en culture associée en fonction de celle en culture pure pour les essais 2009 (blé dur uniquement) et 2010

Autres résultats marquants

- Les associations présentent un enherbement réduit par rapport aux les cultures « pures » de légumineuse mais comparable à celui des céréales « pures »
- Les associations n'ont pas d'effet sur les maladies mais la pression était faible cette année
- Les associations n'ont pas pu être triées de façon satisfaisante (trop d'impuretés restant dans le blé après tri)
- Les associations présentent de meilleurs marges directes que les cultures « pures » dans les situations non fertilisées et ce quelque soit le débouché du blé (alimentation humaine ou animale). Par contre les associations sont moins performantes économiques lorsqu'un apport d'engrais azoté a été réalisé.

Evaluation économique par calcul de la marge directe

Les résultats de l'évaluation économique sont très encourageants puisque les marges brutes des cultures associées pour les essais de 2010 sont plus élevées que pour la moyenne des deux cultures pures, et ce malgré le coût du tri du mélange. Ce résultat s'explique d'une part par une production moyenne de grains supérieur ou égal à la moyenne des deux cultures pures et par l'augmentation significative de la qualité du blé dur (meilleur teneur en protéine et taux de mitadin > 20%) (**Figure 4a**). Toutefois, même si le mélange est vendu pour l'alimentation animale, la culture associée permet d'obtenir une marge directe plus élevée que la moyenne des deux cultures pures (**Figure 4b**).

Figure 4a : Marge directe calculée sur la base d'un débouché des graines en alimentation humaine

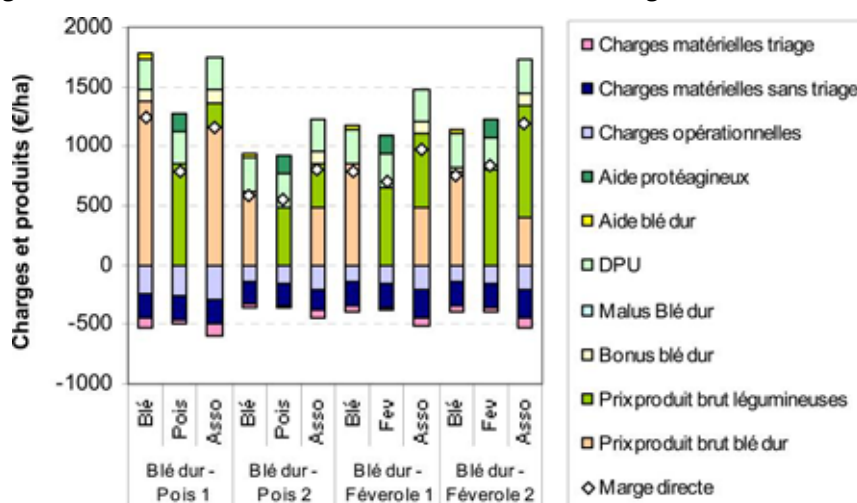


Figure 4b : Marge directe calculée sur la base d'un débouché des graines en alimentation animale

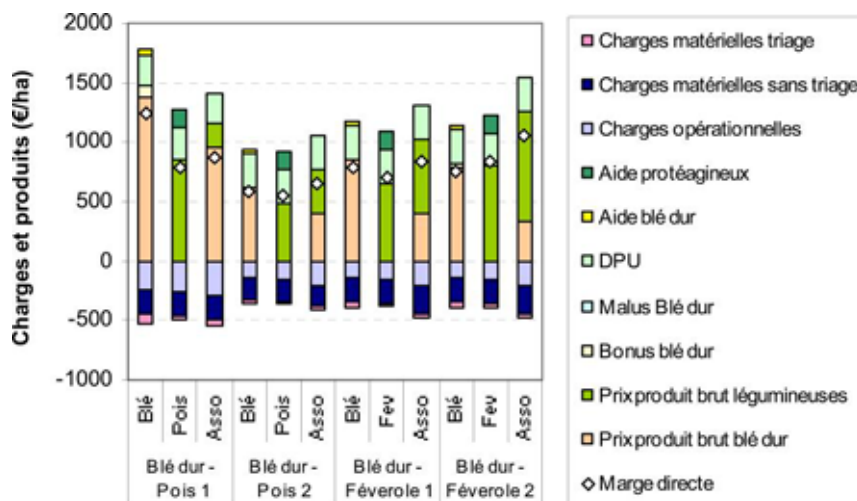


Figure 4 – Calcul de la marge directe pour les essais blé dur 2010 selon deux hypothèses de destination des graines de blé dur (alimentation humaine ou alimentation animale) :

- Destination alimentation humaine : Calcul de la marge directe en supposant qu'après trois passages du mélange de graines dans le trieur rotatif, le blé dur est assez bien trié pour être commercialisé en alimentation humaine
- Destination alimentation animale : Calcul de la marge directe en supposant qu'il est impossible de trier assez bien le mélange pour que le blé parte en alimentation humaine : un seul passage dans le trieur est effectué et le blé est commercialisé en alimentation animale

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Nos résultats ont permis de valider, en contexte d'exploitation agricole et sur de grandes parcelles, les différentes hypothèses émises sur les performances agronomiques des associations blé – pois d'hiver et blé – féveroles d'hiver. En effet, les associations permettent une amélioration de l'utilisation des ressources du milieu (notamment l'azote) et tout particulièrement lorsque les ressources sont limitantes. La culture en association permet ainsi d'accroître la production de biomasse et le rendement en grains mais également d'améliorer la teneur en protéines des grains de blé et de diminuer le taux de mitadin du blé dur par rapport aux cultures pures. Enfin, les cultures associées ont eu un effet positif sur le contrôle des populations d'adventices, en comparaison avec les légumineuses pures. Il sera intéressant d'approfondir les études sur les effets des associations sur la prolifération des ravageurs et des maladies car la pression biotique a été relativement faible cette année ce qui n'a pas permis d'évaluer les intérêts ou les limites des associations dans le cas d'une forte pression biotique.

L'évaluation économique montre également une meilleure efficacité des cultures associées par rapport à la moyenne des deux cultures pures sur la majorité des essais. Cela permet notamment de réduire le risque économique pris par le producteur lorsqu'il veut produire des légumineuses sur son exploitation agricole, en particulier pour le pois protéagineux. Bien évidemment, l'intérêt des cultures associées sera d'autant plus grand que l'on sera en mesure de trier correctement le mélange afin de pouvoir vendre le blé dur pour l'alimentation humaine (fabrication de semoule ou de pâtes).

Ces résultats encourageants doivent cependant être nuancés par le fait que nos essais ont montré qu'il était difficile de séparer efficacement les grains pour un débouché vers l'alimentation humaine. Toutefois, cela semble envisageable avec l'utilisation d'un matériel plus performant ou en effectuant des réglages plus fins sans nécessairement avoir recours à des systèmes de tri coûteux comme les tables densimétriques ; un travail spécifique et technique mériterait d'être engagé pour pallier à ce problème. Par ailleurs, les associations blé tendre – protéagineux semblent adaptées pour produire un mélange de graines destiné à l'alimentation animale avec un blé de qualité. Néanmoins, la proportion des espèces dans le mélange final est variable et n'est pas totalement corrélée aux densités de semis ce qui nécessite, de la part du producteur ou du formulateur d'aliment, de compléter la ration de façon à obtenir un mélange adapté à ses besoins.

BIBLIOGRAPHIE

- ✓ Altieri M (1999) The ecological role of biodiversity in agroecosystems. *Agric. Ecosyst. Environ.* 74:19-31
- ✓ Anil L, Park J, Phipps R H, Miller F A (1998) Temperate intercropping of cereals for forage: a review of the potential for growth and utilization with particular reference to the UK. *Grass Forage Sci.* 53:301-317
- ✓ Bedoussac L (2009) Analyse du fonctionnement des performances des associations blé dur-pois d'hiver et blé dur-féverole d'hiver pour la conception d'itinéraires techniques adaptés à différents objectifs de production en systèmes bas-intrants. Thèse de l'université de Toulouse délivrée par l'Institut National Polytechnique de Toulouse.
- ✓ Bedoussac L, Justes E (2010) The efficiency of a durum wheat-winter pea intercrop to improve yield and wheat grain protein concentration depends on N availability during early growth. *Plant Soil* 330, 19-35.
- ✓ Griffon M (2006) Nourrir la planète. Odile Jacob, Paris
- ✓ Hauggaard-Nielsen H, Ambus P, Jensen E S (2001) Interspecific competition, N use and interference with weeds in pea-barley intercropping. *Field Crops Res.* 70:101-109

- ✓ Hauggaard-Nielsen H, Ambus P, Jensen E S (2003) The comparison of nitrogen use and leaching in sole cropped versus intercropped pea and barley. *Nutr. Cycl. Agroecosyst.* 65:289-300
- ✓ Hauggaard-Nielsen H, Andersen M K, Jørnsgaard B, Jensen E S (2006) Density and relative frequency effects on competitive interactions and resource use in pea-barley intercrops. *Field Crops Res.* 95:256-267
- ✓ Hauggaard-Nielsen H, Jensen E (2005) Facilitative root interactions in intercrops. *Plant Soil* 274:237-250
- ✓ Jensen E (1996) Grain yield, symbiotic N₂ fixation and interspecific competition for inorganic N in pea-barley intercrops. *Plant Soil* 182:25-38
- ✓ Malézieux E, Crozat Y, Dupraz C, Laurans M, Makowski D, Ozier-Lafontaine H., Rapidel B, de Tourdonnet S, Valantin-Morison M (2008) Mixing plant species in cropping systems: concepts, tools and models. A review. *Agron. Sustain. Dev.* 29:43-62.
- ✓ Ofori F, Stern W R (1987) Cereal – legume intercropping systems. *Adv Agron* 41:41-90
- ✓ Vandermeer J (1995) The ecological basis of alternative agriculture. *Annu. Rev. Ecol. Syst.* 26:201-224
- ✓ Vandermeer J, van Noordwijk M, Anderson J, Ong C, Perfecto I (1998) Global change and multi-species agroecosystems: Concepts and issues. *Agric. Ecosyst. Environ.* 67:1-22
- ✓ Willey R (1979) Intercropping - its importance and research needs. 1. Competition and yield advantages. *Field Crop Abstr.* 32:1-10
- ✓ Willey R W (1990) Resource use in intercropping systems. *Agric. Water Manag.* 17:215-231

INTRODUCTION DE PRODUITS BIOLOGIQUES DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE : IMPACT SUR LES ATTITUDES ET LES COMPORTEMENTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

JL Pernin

*Université de Toulouse Paul Sabatier, IUT de Tarbes
Centre de Recherche en Management, équipe marketing, IAE Toulouse*

OBJECTIFS

L'objectif de cette communication est d'analyser de l'impact de l'introduction de produits biologiques dans la restauration scolaire, sur les attitudes et les comportements des parents d'élèves. Les attitudes examinées correspondent principalement aux croyances concernant les bénéfices en termes de goût, de santé, de protection de l'environnement, des produits bios. Et Les comportements étudiés correspondent aux fréquences d'achat (achat régulier/occasionnels/non achat).

MÉTHODOLOGIE

Une enquête quantitative a été auto-administrée aux parents d'élèves en passant par les établissements scolaires. Seuls les établissements dans lesquels des produits biologiques étaient proposés à la cantine furent sélectionnés. Plus précisément, ces établissements ont été choisis en différenciant ceux dans lesquels des animations furent réalisées pour accompagner l'introduction de produits biologiques versus ceux dans lesquels de telles animations ne furent pas mise en œuvre. La comparaison des résultats de l'enquête « cantine » est réalisée avec une enquête témoin administrée en face à face auprès de 963 consommateurs en Midi-Pyrénées. Afin que cette comparaison soit la plus pertinente possible, nous avons réalisé cette comparaison en ne sélectionnant que les répondants de cette enquête globale ayant des enfants en âge d'être scolarisé en primaire et collège.

RÉSULTATS

Les résultats montrent une nette amélioration des scores, pour les parents dont les enfants ont eu du bio à la cantine, en ce qui concerne les croyances sur la supériorité gustative des produits biologiques (+25,1%), les croyances sur les bénéfices environnementaux du bio (+20,8%), les croyances concernant les bénéfices en termes de santé (+13%) et le niveau de connaissance subjectif (+9,2%) (figure 1).

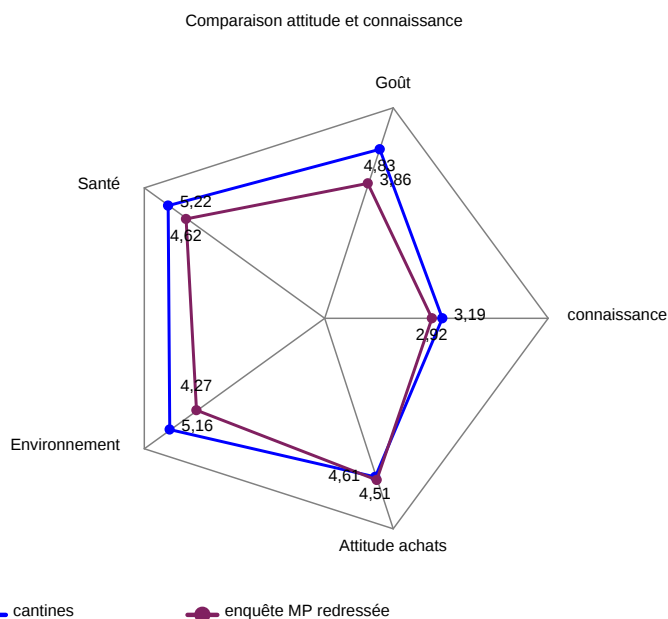


Figure 1

En termes de fréquence d'achat, les parents dont les enfants ont été sensibilisé au bio à la cantine ont des achats de produits biologiques nettement plus fréquents que la population générale : 38% en plus d'acheteurs réguliers (voir figure 2).

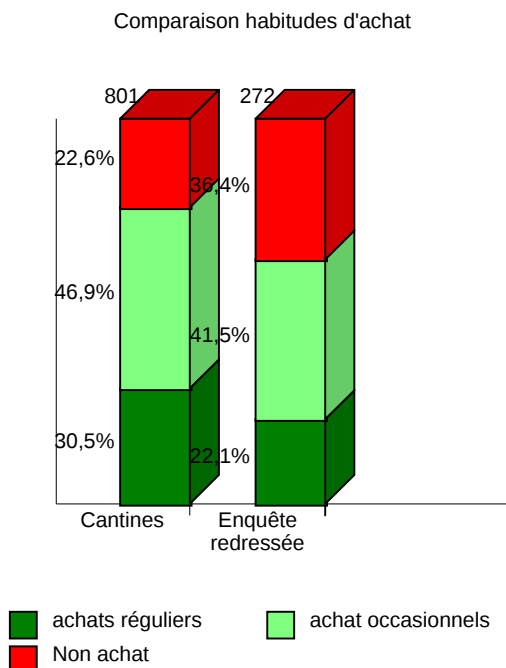


Figure 2

Afin d'approfondir ce résultat il peut être intéressant d'analyser si les modalités de l'introduction du bio dans les cantines jouent un rôle significatif sur les comportements d'achat des parents. En effet, ces résultats sont nettement supérieurs lorsque l'introduction du bio dans la cantine est réalisée de façon régulière : 37% des parents pour lesquels l'introduction du bio est fréquente sont des acheteurs réguliers contre 26,2% pour ceux dont l'introduction est occasionnelle. L'introduction du bio dans les cantines influe donc positivement sur les comportements d'achat des parents et ceci avec d'autant plus de force que cette introduction est régulière

La modification des attitudes et comportements d'achat des parents pourrait être liée au rôle prescripteur des enfants. En effet, 23,1% des enfants ayant eu du bio à la cantine demandent des produits biologiques à leurs parents et ceci d'autant plus que l'introduction du bio se fait de façon régulière, avec des animations et que les enfants sont satisfaits des repas. Enfin, 84,1% des parents souhaitent que davantage de produits biologiques soient proposés dans la cantine de leurs enfants et sont prêt, en conséquence, à payer un surplus de prix de 10% en moyenne. Ces intentions sont largement dépendantes de la satisfaction des enfants vis-à-vis des repas servis. Du reste, cette satisfaction reste à améliorer, car 33% des enfants ne seraient pas satisfaits des produits biologiques qui leur sont proposés à la cantine. Cette satisfaction s'améliore nettement lorsque les produits bios sont introduits régulièrement.

L'introduction du bio dans les cantines correspond souvent aux premières expériences des enfants vis-à-vis de ces produits et participent à la formation de leurs représentations, de leurs croyances et plus largement de leurs attitudes envers le bio. Ces premières expériences peuvent-elles influencer sur leur future vie de consommateur lorsqu'ils seront adultes ? Peuvent-elles influencer sur la façon dont ils parlent du bio avec leur entourage (copains, famille) et impacter l'image du bio ? Quelque soient les réponses à ces questions il paraît nécessaire de veiller à ce que le bio ne perde pas de son crédit suite à son introduction dans les cantines et donc de veiller à la qualité gustative des produits proposés ainsi qu'à leur préparation.

LISTE ET RESUMÉS DES POSTERS PRÉSENTÉS

Pendant la Journée Technique : les posters sont affichés dans la salle de restauration ; les impressions A4 sont distribuées avec le dossier participant.

Après la Journée Technique, les pdf des posters présentés sont disponibles sur le site internet de l'ITAB : www.itab.asso.fr

POSTERS RÉGION MIDI-PYRENEES

Actions des Chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées en grandes cultures biologiques

Anne GLANDIERES (Chambre régionale d'agriculture Midi-Pyrénées) et Sylvain COLLET (Chambre d'agriculture Haute-Garonne)

Depuis plus de 10 ans, les chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées se sont organisées en réseau pour répondre aux demandes des agriculteurs biologiques, avec des référents spécialisés en grandes cultures bio dans plusieurs départements et une coordination régionale. Leurs actions de développement comprennent la réalisation de bulletins techniques spécialisés, la production de références annuelles à partir d'un réseau d'une cinquantaine de fermes suivies, de fiches techniques par production, l'accompagnement à la conversion en lien avec les organismes économiques régionaux, l'appui technique aux agriculteurs, et l'organisation de formations, l'analyse de filières régionales (soja, blé-farine-pain), la participation à des projets de recherche appliquée nationaux ou régionaux.

CITODAB : Contribution des innovations techniques et organisationnelles à la durabilité de l'agriculture biologique

Bruno COLOMB (INRA, UMR INRA-INPT/ENSAT « AGIR » Toulouse) et Mohamed GAFSI (ENFA, UMR « Dynamiques Rurales »)

CITODAB est un projet PSDR Midi-Pyrénées qui vient de s'achever. Son objectif principal est d'identifier les freins organisationnels et techniques au développement de l'AB en Midi-Pyrénées ; pour cela, il s'attache à développer les connaissances et outils propres à affiner le diagnostic de situations et à identifier des voies d'amélioration. Les principales questions traitées par le programme sont :

Q1 Quel est le rôle des nouveaux modes de consommation des produits biologiques et de leur origine dans le développement de l'AB ?

Q2 Comment apprécier et améliorer la viabilité des exploitations agricoles en AB ?

Q3 Comment apprécier les performances des systèmes de cultures, pour repérer les plus innovantes du point de vue de la durabilité ?

Q4 Quel est l'apport potentiel des cultures associées légumineuses-céréales, pour améliorer les performances des systèmes de grandes cultures en AB ?

POSTERS LIES AU PROGRAMME ROTAB

Programme de recherche RotAB : connaître, caractériser et évaluer les rotations en systèmes de grandes cultures biologiques

Laurence Fontaine, Laetitia Fourrié (ITAB)

RotAB est un programme de recherche centré sur l'étude des rotations pratiquées ou à recommander en systèmes de grandes cultures biologiques. Elles sont le moyen-clé pour gérer la fertilité des sols et protéger les cultures, pour limiter les impacts environnementaux tout en assurant la viabilité économique de la ferme.

Trois principales actions composent RotAB : 1/ la connaissance et la caractérisation des rotations pratiquées par les agriculteurs biologiques, 2/ La mise en réseau de dispositifs expérimentaux de longue durée, 3/ l'évaluation multicritère de rotations en systèmes de grandes cultures biologiques. Les résultats du programme sont disponibles sur le site de l'ITAB www.itab.asso.fr

Expérimentations « systèmes » en grandes cultures biologiques sans élevage et fertilité des sols

Laetitia Fourrié (ITAB), Michel Mangin (ARVALIS – Institut du végétal), Loïc Prieur (CREAB Midi-Pyrénées), Delphine Bouttet (ARVALIS – Institut du végétal), Thierry Quirin (Chambre d'Agriculture de la Vienne/Agrobio Poitou-Charentes), Bertrand Chareyron (Chambre d'Agriculture de la Drôme), Laurence Fontaine (ITAB).

Le « réseau RotAB » consiste en cinq dispositifs expérimentaux, certifiés en agriculture biologique, étudiant des systèmes de grandes cultures sans élevage. Leur mise en réseau vise à partager méthodologies, résultats et interprétations. L'objectif est de trouver des réponses communes, mais également spécifiques à chaque site, aux problématiques soulevées par ce type de système de culture.

Dans le cadre du projet RotAB, cette mise en réseau a permis de tirer des enseignements sur l'évolution de la fertilité des sols (phosphore, potassium, magnésium et matière organique) dans ces systèmes spécialisés sans élevage. Les travaux des partenaires ont également permis de construire une « boîte à outils », à destination des expérimentateurs, pour évaluer la fertilité des sols et suivre son évolution.

Expérimentations "systèmes" - Connaître son sol, suivre son évolution

Laetitia Fourrié (ITAB), Michel Mangin (ARVALIS – Institut du végétal), Loïc Prieur (CREAB Midi-Pyrénées), Delphine Bouttet (ARVALIS – Institut du végétal), Thierry Quirin (Chambre d'Agriculture de la Vienne/Agrobio Poitou-Charentes), Bertrand Chareyron (Chambre d'Agriculture Drôme).

Les partenaires du projet RotAB disposent d'un savoir-faire dans la conception et le suivi d'expérimentations à l'échelle du système de culture. Alors que de nouveaux sites expérimentaux se convertissent à l'AB (domaines INRA, fermes de lycées agricoles, ...), les approches méthodologiques développées dans les cinq dispositifs expérimentaux du projet RotAB constituent une excellente base de connaissances pour proposer une « boîte à outils » pour la caractérisation des sols et le suivi de leur évolution. Cette boîte à outils propose trois démarches de caractérisation du sol, équivalent à trois niveaux de rapport qualité-coûts variables en fonction des objectifs de l'expérimentation mais aussi des contraintes budgétaires. Elle constitue un outil pour faciliter l'élaboration de protocoles expérimentaux lors de la mise en place d'une expérimentation.

Connaître, caractériser et évaluer les rotations en systèmes de grandes cultures biologiques. Cas-types RotAB : méthodes et contenu.

Jean-Baptiste Bonte (ITAB, mémoire de fin d'études à ARVALIS), Jean-François Garnier (ARVALIS – Institut du végétal), Laurence Fontaine (ITAB).

Ce poster présente la démarche de construction des « cas-types » RotAB. Leur objectif est de fournir des références à l'échelle de la rotation, dans le cas de systèmes de grandes cultures biologiques sans élevage. Ils sont à destination des conseillers, ingénieurs, chercheurs, enseignants, etc intéressés par les grandes cultures en AB.

La construction méthodique des cas-types, réalisée à dire d'experts complétée par le calcul d'indicateurs pertinents, a permis de définir toutes les composantes des exploitations et de leur fonctionnement, de la rotation aux itinéraires techniques en passant par le parc matériel, les choix stratégiques, les prix d'achat et de vente, etc. Les cas-types RotAB servent également de base pour une analyse multicritère, permettant d'évaluer leurs performances agronomiques, techniques, économiques et environnementales.

Connaître, caractériser et évaluer les rotations en systèmes de grandes cultures biologiques. Cas-types RotAB : évaluation multicritère.

Jean-Baptiste Bonte (ITAB, mémoire de fin d'études à ARVALIS), Jean-François Garnier (ARVALIS – institut du végétal), Laurence Fontaine (ITAB).

Sur la base des cas-types RotAB, qui contiennent une grande quantité d'informations concernant les exploitations et leurs systèmes de culture, une analyse multicritère a été effectuée. Elle a été réalisée à dire d'experts et sur la base de nombreux indicateurs sur des thématiques économiques, techniques, agronomiques et environnementales. Cette première approche en la matière apporte de nombreuses références sur les performances de 8 exploitations types construites dans RotAB, réparties dans cinq régions françaises : Centre, Ile-de-France, Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Rhône-Alpes.

POSTERS EN LIEN AVEC LE THEME DE LA JOURNEE

Conception d'un outil d'évaluation des performances agronomiques des systèmes de culture biologiques : le modèle PERSYST-AB

Julie Gombert, Laurence Guichard, Aïcha Ronceux, Rémy Ballot et Marie-Hélène Jeuffroy (UMR INRA-AgroParisTech Agronomie)

Accompagner les agriculteurs à la conversion en AB nécessite de disposer d'outils d'accompagnement interactifs qui permettent au binôme « agriculteur candidat / conseiller » d'explorer des possibles en matière de modes de conduite et de systèmes et d'en estimer a priori les performances techniques et la viabilité économique. L'UMR d'Agronomie (INRA de Grignon) a initié, en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne et l'ITAB, la conception d'un outil pédagogique d'estimation des performances de ces systèmes, nommé PERSYST-AB. Paramétré régionalement (Ile-de-France aujourd'hui), ce modèle tient compte du milieu (sol et climat) et des effets de la succession et des pratiques culturales sur le rendement. Son développement informatique est prévu sous forme d'une application web en libre accès.

Une journée de restitution des programmes de recherche :

RotAB « Peut-on construire des rotations et assolements qui limitent les impacts environnementaux tout en assurant une viabilité économique de l'exploitation ? » (CAS DAR)



CitodAB « Contribution des innovations techniques et organisationnelles à la durabilité de l'agriculture biologique » (PSDR Midi-Pyrénées)

Avec le soutien financier de :



L'ITAB et Arvalis-Institut du Végétal sont membres de :

